

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEM
FACULTÉ DE TECHNOLOGIE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

OPTION : Architecture et Patrimoine

**Thème : Valorisation du patrimoine de 19ème et
20ème siècle de la ville d'Ain Témouchent
Projet : Reconversion d'Un Mairie à Une Musée»**

Mémoire Soutenu le 24 octobre 2017 par :
KERARMA WAHID

Sous la direction de Monsieur MERZOUG.A
Co-direction de Monsieur BENARBIA I

Devant le jury :

Président : HAMMA Walid

Examineur : Me FARDEHAB Asma

Examineur : Me BOUDALIA Nadia

Année académique : 2016-2017

Remerciements

Au terme de ce modeste travail

Nous tiendrons à adresser nos vifs remerciements à :

*Tout d'abord notre seigneur Dieu "ALLAH" de nous avoir donné
la force et la volonté
pour arriver jusqu'au là.*

*A nos parents, nos frères et nos sœurs Qui nous ont fourni une
aide décisive durant ces longues années en ARCHITECTURE ;
sans leurs soutiens et encouragements nous ne serions jamais
arrivées à ce point-là.*

Et. Nous adressons nos profonde gratitude à : Mr. MERZOUG .A Mr.BENARBIA .I

*Nous avons pu profiter de sa connaissance, de ses orientations,
de ses précieux conseils, de soutien moral et intellectuel qu'ils
nous apporté, et apprécier sa constante disponibilité et sa grande
qualité humaine.*

*Nos vifs remerciements vont également aux membres du jury :
HAMMA , BOUDALIA, Y pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre
recherche en acceptant d'examiner notre travail.*

*Pour conclure, un grand hommage est rendu à toutes les
personnes qui nous ont soutenus de près ou de loin dans nos
cursus universitaire.*

Dédicaces

*Je dédie ce
modeste travail*

*: A mes très
chers parents*

*Pour leur patience, leur soutien, leurs sacrifices, et leur encouragement
Pour ceux qui m'ont entourée pour que rien n'entrave le déroulement de mes
études.*

Ce que je vous dédie est incomparable devant vos sacrifices. .

*Mon frères Rafik et Mes Soeur Chahra, Nawel, Bahia, Lyla, Sihem
A toute la famille*

(KERARMA)

*Spécial dédicace pour mes meilleurs amies Sofiane, Louafi Mohammed,
Fouad,*

A mes collègues de Travail: Youcef, Nouredin et karim

*A Monsieur le Directeur de La Culture et monsieur le Maire de Ain
Témouchent*

*A la personne qui a été toujours à mes côtés ma chère amie et Binôme
imane ainsi que toute sa famille....*

*A toute autre personne que je n'ai pas citée et dont l'aide m'a été précieuse.
A tous ceux qui m'ont consacré leurs temps et leur attention, je dis encore et
toujours*

MERCI.

Résumé

La valorisation de patrimoine des 19^{ème} et 20^{ème} siècle est devenue un sujet d'actualité, vu son rôle prépondérant dans le développement des villes sur plusieurs plans, ce patrimoine n'est pas seulement une charge, il est un atout majeur pour l'attraction des territoires, un facteur important de développement d'activités.

En Algérie, ce patrimoine occupe une partie non négligeable de notre parc immobilier et contribue fortement à la définition de l'image urbaine de nos villes. Il se localise beaucoup plus dans les centres anciens, cette tranche de ce patrimoine est délaissée, abandonnée et en voie d'extinction à cause de plusieurs raisons, affectée négativement sur l'image de ces centres conduisant à un déséquilibre dans le dynamisme des cœurs civiques.

Dans cette perspective la présente recherche est une contribution à la connaissance et la stratégie de la valorisation de ce patrimoine des 19^{ème} et du 20^{ème} siècle et son rôle dans le dynamisme des centres urbains, à travers des aménagements urbains intégrant des opérations de reconversion, réhabilitation, et de réaménagement.

Dans cet égard, le centre-ville d'Ain Temouchent recèle un riche patrimoine du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle, un cas d'étude comporte toutes les qualités suscitant notre intérêt.

Ainsi l'étude va porter sur la Mairie « Hotel de Ville » pour une nouvelle vocation, redonner vie à ce bâtiment situé au centre de la ville, porteur d'une grande valeur historique, Culturelle et qui expose un riche potentiel sur le plan architectural et urbain, valorisant l'image du centre-ville.

Mots clés : Patrimoine 19^{ème} 20^{ème} siècle, mise en valeur, aménagement urbain,

l'attractivité, reconversion, réhabilitation.

SOMMAIRE

CHAPITERE I : INTRODUCTION GENERALE

Introduction.....	02
1. Problématique.....	03
2. Objet d'étude.....	04
3. Objectif de Recherche.....	05
4. Intérêt d'étude.....	05
5. Démarche et méthodologie.....	05

CHAPITERE II: APPROCHE THEORIQUE_

Introduction	07
1. NOTION DU PATRIMOINE.....	07
Introduction.....	07
1.1. Définition du patrimoine	07
1.2. Le patrimoine culturel	07
1.2.1. Le patrimoine architectural	08
1.3. Les monuments	08
1.4. Les ensembles architecturaux	08
1.4.1.1. Les sites	08
1.5. La notion de la valeur patrimoniale	08
1.5.1. Le système de valeur d'Alois RIEGL 15.....	09
1.5.1.1. Les valeurs de remémoration (du passé)	09
1.5.1.2. La valeur d'ancienneté	09
1.5.1.3. La valeur historique	09
1.5.1.4. Les valeurs de contemporanéité (d'actualité)	09
1.5.1.5. La valeur d'art	09
1.5.1.6. La valeur relative.....	09
1.5.1.7. La valeur de nouveauté	09
1.6. La valeur d'usage	09
1.7. Le système de valeurs	09
1.7.1. Les valeurs traditionnelles	10
Les exemples de valeurs traditionnelles	10
1.7.1.1. La valeur monumentale.....	10
1.7.1.2. La valeur esthétique.....	10
1.7.2. Les nouvelles valeurs	10
1.7.2.1. La valeur économique	11
1.7.2.2. La valeur symbolique	11
1.7.2.3. La valeur de repère	11
2. PATRIMOINE DU 19EME ET 20EME SIECLE	11
Introduction	11

2.1.	Le Patrimoine du XIXème et XXème siècle dans le monde.....	11
2.2.	Définition de Patrimoine du XIXème et XXème siècle	11
2.3.	La production architecturale et urbaine de patrimoine du XIXème et XXème Siècle.....	11
2.4.	Prise en charge du patrimoine du XIXème. Et XXème	11
2.5.	Les acteurs internationaux	12
2.5.1.	Les Chartes internationales de protection du patrimoine bâti	12
2.6.	Les exemples de prise en charge du patrimoine du 19ème et 20ème siècle par l'UNESCO	12
2.6.1.	Exemple 01 : La Ville blanche de Tel Aviv	12
2.6.1.1.	Exemple d'opération	13
2.6.2.	Exemple 02 : La Speicherstadt et le quartier Kontorhaus avec la Chilehaus	
2.7.	Le patrimoine industriel	13
2.7.1.	Le système de valeurs du patrimoine industriel	14
2.7.2.	Valeur économique	14
2.7.3.	Valeur architecturale	14
2.7.4.	Valeur historique et mémoire sociale	14
2.7.5.	Valeur paysagère	14
2.7.6.	Les friches industrielles	15
2.7.7.	Minoterie industrielle	15
2.7.8.	Les différentes opérations d'intervention	15
2.7.9.	Reconversion	15
2.7.10.	Réhabilitation	15
	Synthèse	15
3.	Le patrimoine de XIXème. Et XXème siècle en Algérie	15
3.1.	Les caractéristiques urbaine et architecturale des créations coloniales en Algérie	16
3.1.1.	Les caractéristiques urbaines	16

3.2. Convention et consensus de prise en charge du patrimoine en Algérie	17
3.2.1. Le cadre législatif	17
3.3. Prise en charge de patrimoine des XIXème et XXème siècle en Algérie	17
3.3.1. Des Exemples	17
3.3.1.1. Centrale électrique diesel de Laghouat	17
3.3.1.2. La centrale hydraulique de Boghni (tizi-ouzou)	18
3.4. Exemple de prise en charge par réhabilitation de patrimoine du 19ème et 20ème siècle	18
3.4.1. Réhabilitation des immeubles sis : Rue Larbi Ben M'hidi (ex rue d'Isly) Alger.....	18
3.4.2. Projet de réhabilitation de la rue Ali Mellah Slimane à Constantine	19
2. Conclusion.....	19
CHAPITERE II: APPROCHE URBAINE.....	21
➤ Introduction	22
1. Présentation de la ville d'Ain-Témouchent	23
1.2. Situation géographique de la ville d'Ain-Témouchent	23
1.2.1. Aspects administratifs de la ville d'Ain-Témouchent.....	23
1.2.2. Accessibilité.....	24
1.3. Données climatique, hydrographiques et séismiques.....	25
1.3.1. Données Climatiques.....	25
1.3.2. Données hydrographiques.....	26
1.3.3. Données Séismiques.....	27
1.3.4. Données socio-économiques.....	28
1.3.4.1. Population.....	28
1.3.4.2. Activités.....	28
1.3.4.2.1. Agriculture.....	28
1.3.4.2.2. Industriel.....	29
1.3.4.2.3. Commerciales.....	30
Conclusion.....	30
2. Corpus théorique du centre-ville Ain-Temouchent	31
2.1. Présentation du centre-ville Ain-Témouchent	31
2.2. Topographie et servitude du cas d'étude.....	31
2.3. Histoire du centre-ville Ain-Témouchent.....	34
3. Lecteur de la morphologie urbaine du cas d'étude	41
4. Lecteur fonctionnaliste du centre-ville Ain-Témouchent.....	47
4.1. Les usages des équipements.....	48
4.2. Conclusion	52
5. - Analyse urbaine du centre-ville Ain-Temouchent.....	53
5.1. Analyse Typo-morphologiques.....	53
5.1.1. Le système viaire.....	53
5.1.1.1. Accessibilité.....	53
5.1.1.2. La décomposition de système viaire en sous-système	54

5.1.2. Les découpages fonciers ou le parcellaire	55
5.2. Analyse Perceptuelle	62
5.2.1. Les éléments de la structure urbaine.....	62
6. Problématique Spécifique.....	62
6.1. Problématique fonctionnel	70
6.2. Problématique de Cadre bâtis.....	71
6.3. Problématique de Cadre Non bâtis.....	72
6.3.1. Les placettes et les jardins.....	72
7. Lecture Thématique.....	73
7.1. Cœur de ville a Sorinieres.....	73
8.1. Cœur de ville a Quetigni.....	76
8.1. Cœur de ville a Gex.....	79
9. Les stratégies d'intervention.....	83
9.1. Avant Tous : Le cadre juridique.....	83
9.2. le cadre non bâtis.....	83
9.3. Le Cadre bâtis.....	85
Scénarios.....	88
10.1. Scénario 01.....	88
10.2. Scénario 02.....	88
10.3. Scénario 03.....	88
Conclusion.....	90
CHAPITERE II: APPROCHE ARCHITECTURALE.....	91
INTRODUCTION	92
1. PRESENTATION DE SITE	93
2. Présentation de l'Edifice.....	93
2.1. Situation de l'Edifice	93
2.2. Description de l'Edifice.....	93
2.3. RehabiMed.....	93
2.4. Diagnostic de cadre bâtis.....	94
2.5. Etat de lieux de batiment	95
2.5.1. Les Différent niveaux	95
3. Le choix du thème « Musée d'art et histoire ».....	100
3.1. Analyse du thème.....	100
4. Thématique de projet.....	101
4.1. Musée d'art contemporain de Lyon.....	101
4.2. Musée d'art contemporain et Moderne d'Alger « MAMA »	104
4.3. Musée de la Semaine Sainte de Hellín, Albacete, Espagne.....	106

4.4.	Musée Nau Minguell, Mataró- Barcelone- Espagne	110
4.5.	Synthèse.....	114
4.6.	Elaboration du programme.....	116
4.7.	L'objectif	116
4.8.	Missions.....	116
4.9.	La hiérarchisation des enjeux	116
4.9.1.	Enjeu urbain.....	116
4.9.2.	Enjeu Culturel.....	117
4.9.3.	Enjeu Scientifique	117
5.	Evaluations des besoins	117
5.1.	Base de calcul normative utilisée pour déterminer les besoins.....	117
5.2.	Programme de base.....	117
5.3.	Programme Spécifique.....	118
6.	Analyse organisationnelle.....	119
6.1.	Au niveau de R.D.C	119
6.2.	Au premier étage	120
6.3.	Les objectifs du « Schéma Directeur Sectoriel des Biens et Services et des Grands Equipements Culturels ».....	120
7.1.	Exigences fonctionnelles et techniques.....	120
7.1.2.	Accueil des publics	120
7.1.3.	Réception.....	122
7.1.4.	Restaurant. Cafétéria.....	123
7.1.5.	Accueils spécifiques	124
8.	Les différents Niveaux.....	125
9.	Les Exigences techniques du projet « diagnostique ».....	130
9.1.	Interventions techniques sur l'état structurel existant du bâtiment.....	130
9.2.	<i>Conditions d'expositions des collections</i>	131
9.2.1.	Impuretés atmosphériques.....	131
9.2.2.	Lumière.....	131
9.2.3.	Humidité et température.....	132
9.2.4.	Sécurité contre l'incendie et le vol.....	132
9.2.5.	Protection des personnes, des œuvres et des locaux contre l'incendie.....	133
9.2.6.	Protection contre le vol et les déprédations.....	134
	Conclusion.....	135

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION

Le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel et culturel et qui englobe aussi les notions de paysage d'ensembles historiques de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité de collections des pratiques culturelles traditionnelles ou présentes de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales régionales indigène et locales et fait une partie intégrante de la vie moderne.

C'est un point de source dynamique et un outil positif de la croissance et des échanges.

Au cours de l'histoire, l'Algérie a été à la fois l'horizon commun d'innombrables cultures, le lieu de rencontre entre les civilisations, celle-ci en effet, recèle un patrimoine très important qui témoigne d'un échange d'influences pendant une période donnée et qui représente un type de construction illustrant une période significative de l'histoire. Le patrimoine des XIXe et XXe siècles, représentatif d'une valeur culturelle, riche et diversifier, localisé dans la plupart des centres urbains et occupe une place importante dans le parc national immobilier est devenu au fil du temps vulnérable face à des mutations irréversibles. En effet, il se trouve de plus en plus menacé par des problèmes d'ordre politique, économique et social.

Dans cette perspective la connaissance, reconnaissance et l'identification de ce patrimoine dans les centres villes Algériens, participe à la mise en valeur de cet héritage en vue de sa protection, sa réhabilitation et sa réinterprétation dans une perspective de durabilité. Notre recherche porte sur le centre-ville d'Ain Temouchent, ce dernier recèle un riche patrimoine du 19 ème et 20 ème siècle, mais qui est en voie d'extinction.

Dans ce présent travail, nous allons proposer une nouvelle conception de ce patrimoine urbain, à travers la mise en valeur et la conservation de ce dernier. Une projection de nouveaux aménagements urbanistiques, ainsi qu'à la Réhabilitation urbaine des pièces du patrimoine architectural dévalorisés du centre-ville d'Ain Témouchent, entre autre Hôtel de Ville « Mairie». Cette dernière porteuse d'une grande valeur historique et esthétique, représente un levier de l'attractivité et du dynamisme du centre-ville d'Ain Témouchent.

1. Problématique

Problématique général L'Algérie, ce carrefour millénaire a connu de nombreuses civilisations qui chacune ont laissé leurs empreintes. Phéniciens, Romains, Vandales, Byzantins, Musulmans, Ottomans et Français ont évidemment détruits et construits dans cet espace. Chacun est venu enrichir, à sa façon, ce patrimoine que nous tentons aujourd'hui de l'approprier. La période qui nous intéresse ici est celle du XIXe et XXe siècles correspondante au colonialisme français et celle de la nouvelle dynamique urbanistique depuis l'indépendance de l'Algérie. L'héritage architectural français constitue un champ très vaste allant du simple monument historique aux ensembles urbains. Chaque ville algérienne contient certains aspects qui, même s'ils témoignent d'une grande différence culturelle, font partie de la continuité historique de notre pays. Nous pouvons ajouter que ces aspects ont joué un grand rôle dans le changement de notre vie quotidienne. C'est un héritage qui ne doit être mis en péril. Si aujourd'hui les grandes mutations économiques et sociales boostent les villes algériennes à se développer et s'ouvrir sur l'extérieur, nous sommes obligés de constater que ceci a entraîné une urbanisation accélérée donc difficilement maîtrisée. Les nouvelles agglomérations qui ont vu le jour ont dévoilé la négligence du cadre bâti existant. Ces nouvelles extensions que certains appellent « excroissances » ont montré au grand jour des dysfonctionnements importants.

L'état critique de ces centres et les non prise en charge de l'héritage coloniale dans la conception ont favorisé la dégradation constante de l'environnement. L'image de certaines villes algériennes se voit ainsi transformée voire déformée. Le confort et la vie quotidienne du citoyen se voient répercutés. La ville d'Ain Temouchent à l'image de nombreuses autres villes du pays sont confrontées à ce même phénomène. C'est au lendemain de l'indépendance que la mise à l'écart du bâti colonial a commencé. En effet, ce bâti ne semble pas constituer un révérenciel ou du moins un patrimoine historique à part entière. En effet, son apport est malheureusement négligé alors que sa contribution est connue et reconnue. À l'image de nombreuses autres villes du pays, l'exemple d'Ain Temouchent est frappant et le même phénomène est partout constaté. C'est suite au tremblement de terre de cette ville en 1999 que la situation s'est vraiment dégradée : Le centre-ville est devenu un immense ensemble précaire. L'« héritage » colonial fera l'objet d'une série d'actions de démolitions et de dégradation. Alors entre un passé prospère, un présent négligé et un avenir audacieux : Quelles modalités d'interventions peut-on suivre pour faire participer l'ancien centre d'Ain Temouchent à la nouvelle dynamique

urbaine toute en profitant de l'héritage colonial? II- Hypothèse de recherche Face à la transformation névralgique du centre-ville d'Ain Temouchent en un vaste «bazar», malgré les colossaux investissements qui l'ont malheureusement métamorphosé, il est temps d'intervenir pour qu'il échappe de cette menace et lui rendre son label d'antan. Afin de répondre à la problématique posée, nous avons émis les hypothèses suivantes : Reconfigurer les bâtiments dévastés par le cataclysme de 1999 et les remplacer par des nouveaux projets. Réintégrer l'héritage affecté et le faire servir à aérer et à remodeler le centre-ville et le rendre plus accueillant tout en gardant ses repères emblématiques. III- Objet d'étude : choix du cas d'étude La problématique de recherche est argumentée par un cas d'étude. Le choix s'est porté sur l'ancien centre de la ville d'Ain Temouchent. Ce choix, n'est pas le fruit du hasard, bien au contraire, il s'appuie sur plusieurs considérations: • La nature du centre-ville d'Ain Temouchent : il présente un noyau purement colonial (créé lors de la colonisation). • Le centre-ville d'Ain Temouchent possède un héritage colonial immobilier très important, mais il se trouve qu'il est fortement délaissé et menacé surtout après l'étalement urbain de la ville après le tremblement de terre de 1999. IV- Objectifs Il se trouve que la ville d'Ain Temouchent connaît des mutations sur différents échelles (économique, urbains, culturel, touristique), donc Notre

Hypothèse de recherche :

Hypothèse de recherche Face à la transformation névralgique du centre-ville d'Ain Temouchent en un vaste «bazar», malgré les colossaux investissements qui l'ont malheureusement métamorphosé, il est temps d'intervenir pour qu'il échappe de cette menace et lui rendre son label d'antan. Afin de répondre à la problématique posée, nous avons émis les hypothèses suivantes : Reconfigurer les bâtiments dévastés par le cataclysme de 1999 et les remplacer par des nouveaux projets. Réintégrer l'héritage affecté et le faire servir à aérer et à remodeler le centre-ville et le rendre plus accueillant tout en gardant ses repères emblématiques.

2. Objet d'étude :

La problématique de recherche est argumentée par un cas d'étude. Le choix s'est porté sur l'ancien centre de la ville d'Ain Temouchent. Ce choix, n'est pas le fruit du hasard, bien au contraire, il s'appuie sur plusieurs considérations : • La nature du centre-ville d'Ain Temouchent : il présente un noyau purement colonial (créé lors de la colonisation). • Le centre-ville d'Ain Temouchent possède un héritage colonial immobilier très important, mais il se trouve qu'il est fortement délaissé et menacé surtout après l'étalement urbain de la ville après le tremblement de terre de 1999.

3. Objectif de recherche est de :

- Augmenter l'attractivité du centre en s'appuyant sur la valorisation de ses potentialités
 - Valoriser et protéger son héritage colonial du XIX e et XX siècle et le mettre en exergue afin qu'il adapte et participe lui aussi au développement la ville.
 - Assurer l'intégration du centre au reste de la ville pour éviter sa marginalisation.
 - Fournir de la documentation pour les nouvelles études et recherches.

Intérêt d'étude :

L'intérêt global de cette recherche s'inscrit aux confluent de la valorisation du patrimoine urbain où Il s'agira de rendre le centre-ville d'Ain Témouchent plus attractive, pour cela il est essentiel de commencer par une reconnaissance de ce patrimoine, en particulier le patrimoine du XIXème et du XXème siècle, et l'évaluation des potentialités du centre-ville.

L'identification et la mise en exergue des valeurs inhérentes aux biens patrimoniaux afin d'obtenir une intégration de ces derniers dans le tissu urbain en leur donnant une nouvelle attribution pour qu'ils s'adaptent à l'environnement.

L'objectif est autant de conserver le cadre urbain et l'architecture ancienne que d'en permettre l'évolution harmonieuse au regard des fonctions urbaines contemporaines et en relation avec l'ensemble de la ville.

Pour cela il a été nécessaire de rechercher des exemples internationaux réussis et de comparer les moyens utilisés tant au niveau des acteurs que des outils et de ressortir les défaillances importantes dans les instruments d'urbanisme, les moyens financiers et les procédures de montage des opérations de valorisations du ce patrimoine.

4. Démarche et méthodologie

Afin d'atteindre l'objectif ciblé par notre recherche et d'étudier tous les aspects touchés par cette dernière, nous récolterons les informations par enquêtes auprès des administrations et acteurs qui sont chargés de l'urbanisme et du patrimoine ainsi que par une recherche documentaire qui comportera des études de mémoires, thèses, livres, rapports d'études, revues, sites internet, photos et cartes.

Afin de mener à bien notre travail vers une réponse architecturale, une certaine démarche méthodologique est nécessaire pour une meilleure maîtrise du sujet, notre démarche s'est focalisée sur une méthodologie d'approches descendante du -macro au micro-, globalement le travail est divisé en Trois parties.

APPROCHE THEORIQUE

Introduction :

Dans cette partie qui est d'ordre théorique, nous présenterons les différentes définitions conceptuelles pour bien éclairer tous les concepts et toutes les notions attachées au patrimoine y afférents à savoir la notion de patrimoine du XIXème et XXème siècle qui sera une référence pour notre étude.

Cette partie est structurée en deux chapitres :

Dans le chapitre suivant, nous serons amenés à traiter la définition de nos concepts à savoir le Patrimoine d'abord de manière générale, puis plus spécifiquement pour arriver à la notion du patrimoine culturel aussi la production du patrimoine en s'appuyant sur des modèles et citations d'auteurs pour mieux cerner ce concept. Il s'agit ensuite de se diriger vers la notion des valeurs patrimoniales. Cela nous permettra de mieux cerner les limites.

La première partie de ce chapitre abordera la notion de patrimoine du 19ème et 20ème siècle dans le monde, on s'intéresse sur la production architecturale dans cette période, aussi les différentes chartes de la protection de ce patrimoine et la prise en charge de ce patrimoine, deuxième partie on va définir le patrimoine du XIXe et XXe en Algérie, la prise en charge de ce patrimoine en Algérie.

1. NOTION DU PATRIMOINE

Introduction

Patrimoine, ce concept qui dans son sens primitif désignait à priori un héritage transmis d'une génération à une autre, a subi une redéfinition et une requalification constante jusqu'à nos jours. Ce terme a ainsi acquis une polyvalence notable.

Avec le sens que le langage officiel et l'usage commun lui attribuent actuellement, en fait

Une notion récente qui couvre un vaste ensemble de « trésors ».

1.1. Définition du patrimoine :

Selon Françoise CHOAY Dans son livre « L'allégorie du patrimoine », le patrimoine comme étant : « un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain.

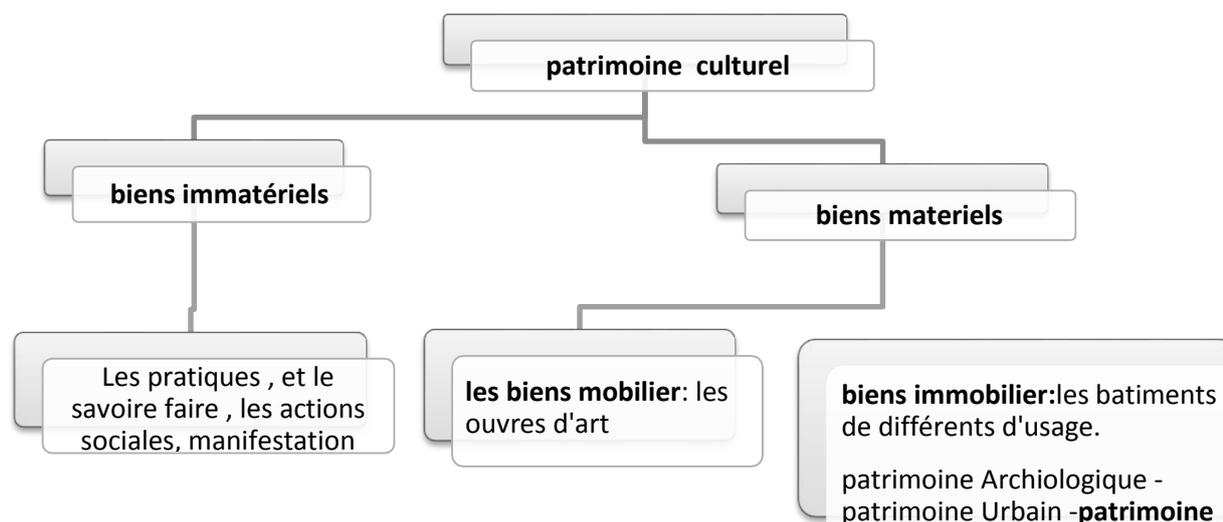
Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvres et chefs-d'œuvre des beaux- arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir- faire des humains. »

1.2. Le patrimoine culturel :

D'un point de vue culturel, le patrimoine peut se définir comme étant "l'ensemble des biens matériels ou immatériels ayant une importance artistique et/ou historique certaine et qui appartiennent soit à une entité privée (personne,

entreprise, association, etc.) soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc.) et qui est préservé, restauré, sauvegardé et généralement montré au public".

Figure 1 : Typologie de patrimoine culturel



Source : auteurs

1.2.1. Le patrimoine architectural :

L'expression «patrimoine architectural» est considérée comme comprenant les biens immobiliers suivants :

1.2.1.1. **Les monuments**

Toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique.

1.2.1.2. **Les ensembles**

architecturaux : tous groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique.

1.2.1.3. **Les sites :** les sites sont des œuvres combinées de l'homme et de la nature, Remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique

1.3. La notion de la valeur patrimoniale :

La conservation du patrimoine historique, sous toutes ses formes et de toutes les époques, trouve sa justification dans les valeurs qu'on attribue à ce patrimoine. Dans une perspective patrimoniale, les valeurs peuvent être définies comme un ensemble de Caractéristiques ou de qualités positivement perçues par certains individus ou groupes D'individus¹⁴.

1.3.1. Le système de valeur d’Alois RIEGL 15

Selon lui le culte des monuments est organisé autour de deux grandes notions :

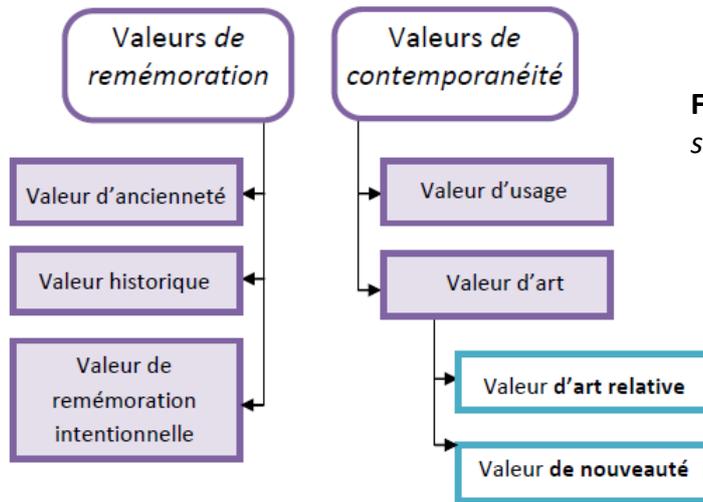


Figure 3 : les valeurs du patrimoine selon Riegle.

1.3.2. Les valeurs de remémoration (du passé)

Elles sont basées sur la capacité d’un monument à évoquer, à informer ou à rappeler.

1.3.2.1. **La valeur d’ancienneté :**

Plus un objet est ancien, plus il a de la valeur. Il renvoie à l’âge de l’édifice et au temps qui s’écoule.

1.3.2.2. **La valeur historique :**

cette valeur implique avant tout une attitude conservatrice et une opération de restauration à l’identique.

1.3.3. Les valeurs de contemporanéité (d’actualité) :

Elles Sont basées sur le fait que tout « monument » ou objet peut être considéré comme l’égal d’une création moderne et récente.

1.3.3.1. **La valeur d’art :** est de deux sortes

1.3.3.2. **La valeur relative :** concerne les œuvres anciennes accessibles.

1.3.3.3. **La valeur de nouveauté :**

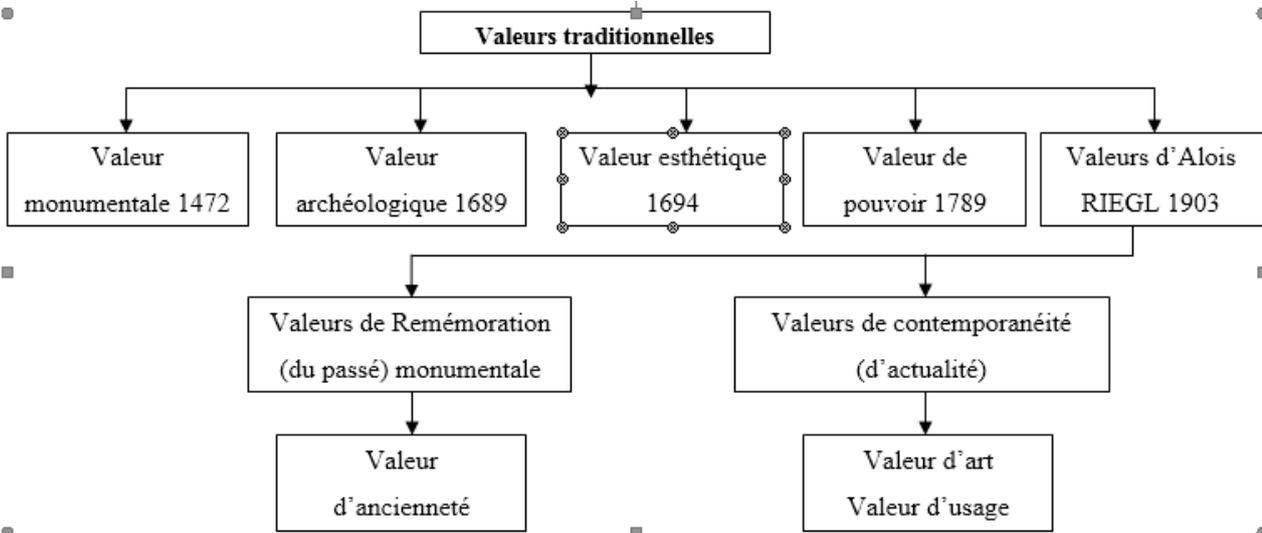
renvoie à l’apparence intacte des œuvres.

1.3.3.4. **La valeur d’usage :** elle souligne les nécessités Actuelles d’utilisation du patrimoine.

1.4. Le système de valeurs : On distingue deux types de valeurs, les valeurs traditionnelles et les valeurs nouvelles

1.4.1. Les valeurs traditionnelles :

Elles sont toutes des valeurs qui sont apparue avant la création de l'UNESCO qui a intégré d'autres paramètres et valeurs pour la sélection du patrimoine contemporain.



✓ Les exemples de valeurs traditionnelles

1.4.1.1. **La valeur monumentale**

Elle a été appréhendée par Leone Batista ALBERTI (1404-1472), Il a considéré un édifice comme étant un monument pour l'unique raison *qu'il est un témoin de l'histoire et une œuvre d'art.*

1.4.1.2. **La valeur esthétique**

Le dictionnaire de l'académie française (1694) attribue au terme monument, en plus de sa valeur archéologique, une valeur esthétique et prestigieuse puisqu'il est *illustre, superbe, magnifique, durable et glorieux*

1.4.2. Les nouvelles valeurs :

Le monde est en perpétuel mouvement et évolution car la ville d'aujourd'hui a changé de caractère et la politique de gestion qui mène à envisager l'intégration d'autres valeurs nouvelles (figure n° 4) comme éléments clés dans le processus de patrimonialisation qui sont

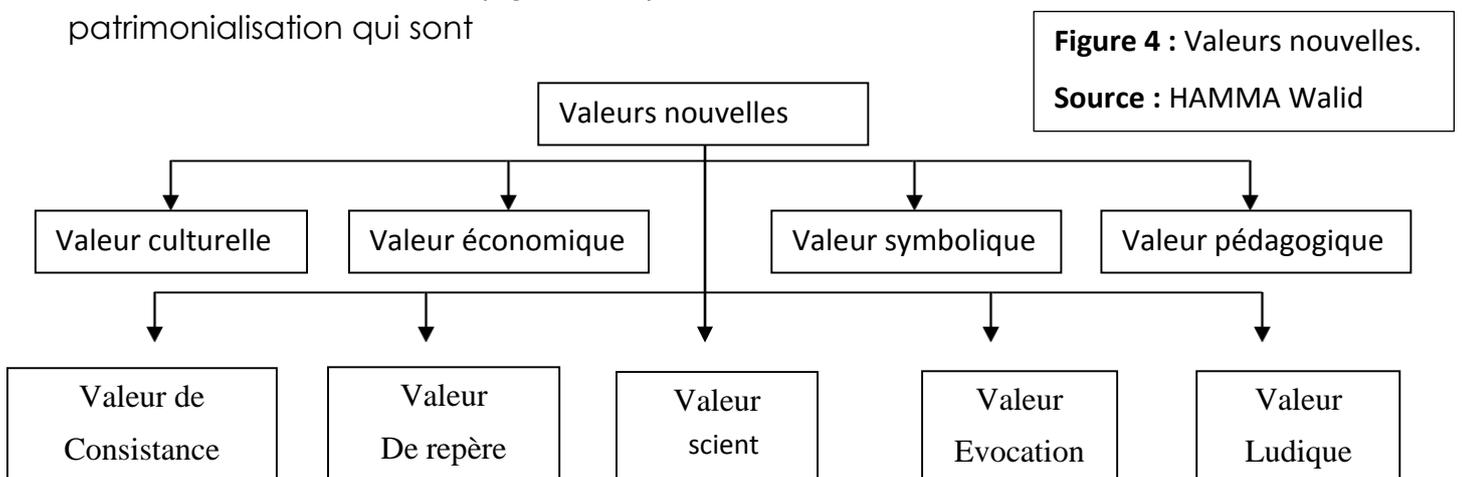


Figure 4 : Valeurs nouvelles.
Source : HAMMA Walid

Exemple de valeurs nouvelles

1.4.2.1. La valeur économique :

C'est la valeur potentielle, latente de bien immobilier qui peut se transformer. En coût dans une opération de vente.

1.4.2.2. La valeur symbolique :

Précisément, le monument est la trace matérielle d'un symbole, d'une

époque, d'un mode de vie ou caractéristique du religieux selon DURKHEIM (CHOAY, 1997) et de là spécifique par la régulation des sociétés.

1.4.2.3. La valeur de repère :

Un bâtiment ou un ensemble de bâtiments peuvent servir de repère spatial ou historique.

2. PATRIMOINE DU 19EME ET 20EME SIECLE

Introduction

L'héritage du XIXème. Et XXème siècle contribue aujourd'hui fortement à la structuration des espaces, à l'enrichissement des typologies architecturales et à la définition de l'image urbaine. Effectivement, les constructions en sont les signes les plus tangibles et les plus durables. « Formes importées » ou issues d'un « métissage culturel » cette production constitue aujourd'hui un répertoire architectural et artistique riche et varié, qui nous renvoie à son histoire. Elle représente aujourd'hui « un patrimoine partagé » entre les deux rives de la Méditerranée.

2.1. Le Patrimoine du XIXème et XXème siècle dans le monde

2.2. Définition de Patrimoine du XIXème et XXème siècle

Toute construction, espace, site dans un milieu urbain ou rural porte témoignage d'une civilisation vécu entre le 19ém20ème siècle, ou ont été marqué par une évolution significative durant cette période, évènement historique lié à cette période, dont la valeur esthétique, historique, architecturale, artistique ou autre justifiant leur protection.

2.3. La production architecturale et urbaine de patrimoine du XIXème et XXème Siècle.

L'héritage colonial forme un très large champ partant du « simple monument Historique à l'ensemble urbain en passant par l'architecture industrielle et les fermes coloniales. En plus du patrimoine bâti, il englobe, un ensemble de productions littéraires, artistiques, culturelles et autres »¹⁸.

2.4. Prise en charge du patrimoine du XIXème. Et XXème

A l'heure de la mondialisation culturelle actuelle, nous sommes appelés à préserver ce qui reste comme témoignage bâti, pour le transmette aux

générations futures. A une échelle internationale, il existe des procédures de protection du patrimoine bâti, coordonnées par des organisations internationales. Au niveau local de chaque Etat, la prise en charge du patrimoine bâti diffère, selon les types de procédés mis en place par les Etats, mais aussi selon l'implication de la société civile dans ces procédés.

2.5. Les acteurs internationaux :

Les acteurs sont définis comme des individus (groupes ou organisations) qui se caractérisent par une position sociale particulière; cette position implique des rôles distincts, l'accès à des ressources et à des réseaux spécifiques (pouvoir), ainsi que des valeurs et intérêts particuliers.

On distingue les principales organisations de l'UNESCO (organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture), le Comité du patrimoine mondial(CPM), le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), le Conseil International des villes et villages historiques (CIVVIH) et le Conseil international des études de préservation et de restauration des monuments (ICCROM).

2.5.1. Les Chartes internationales de protection du patrimoine bâti :

Les chartes Internationales traitant de la protection du patrimoine (d'abord du monument Historique, puis des ensembles historiques, ensuite des villes historiques, et enfin du paysage Urbain.)

Les approches et les considérations contenues dans chaque charte sont impérativement, mise à jour dans celle qui la suit, dans le temps: ainsi, un passage progressif et évolutif de la définition du patrimoine bâti, de même que le champ patrimonial, s'est effectué du «monument historique » en 1931(Conference d'Athènes),au «site urbain ou rural » en 1964(Charter de Venise), aux «ensembles historiques ou traditionnels» en 1976 (Charte de Nairobi), aux «villes historiques » en 1987(Charter de Washington), au «patrimoine bâti » en 2000(Charter de Cracovie) et enfin, en 2008 et 2011, il devient plutôt question ,

2.6. Les exemples de prise en charge du patrimoine du 19ème et 20ème siècle par l'UNESCO :

2.6.1. Exemple 01 : La Ville blanche de Tel Aviv :

Tel-Aviv est la première ville Bauhaus du monde, C'est ce que l'on appelle la «ville blanche». C'était le nom d'une exposition sur ce patrimoine architectural de Tel-Aviv qui s'est tenue dans les années 80.

Prise en charge du patrimoine urbain ce fait à l'échelle locale, échelle nationale, Échelle internationale.

2.6.1.1. Exemple d'opération :

Actuellement, un plan global pour l'agglomération de Tel-Aviv Jaffa est en cours d'adoption, nommé « Plan Stratégique pour Tel-Aviv Jaffa ». Ce plan rassemble les documents produits depuis 5 ans concernant les projets, les études et les constats faits sur la ville. Il est significatif du travail de réflexion que les équipes municipales et associatives ont lancé, concernant l'attractivité de la ville.

2.6.2. Exemple 02 : La Speicherstadt et le quartier Kontorhaus avec la Chilehaus

La Speicherstadt et le quartier Kontorhaus voisin sont deux zones urbaines centrales densément construites de la ville portuaire allemande de Hambourg. Kontorhaus Burchardstrasse 19-21 et Miramar-Haus témoignent des concepts architecturaux et urbanistiques qui émergeaient au début du XXe siècle.

Prise en charge de ce patrimoine se fait les points suivants :

Critère (iv), Intégrité, Authenticité, Eléments requis en matière de protection et de gestion

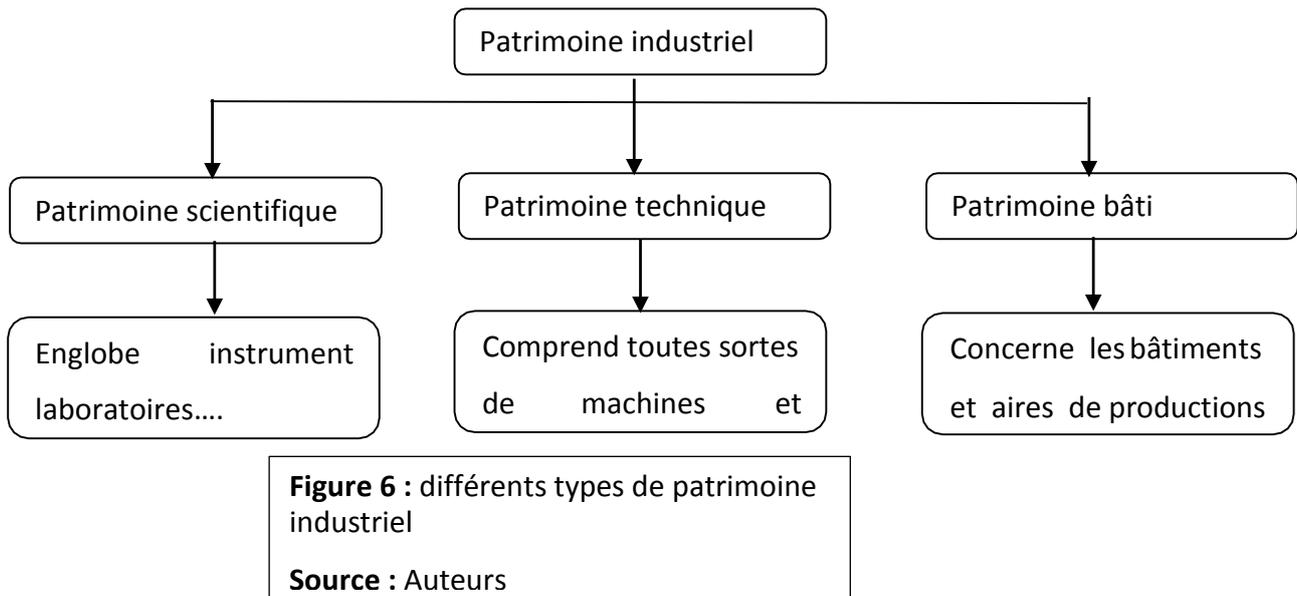


Figure 5 : Kontorhaus viertel Chilehaus,

Source : Nomination file,
<http://whc.unesco.org/fr/documents/136428>

2.7. Le patrimoine industriel :

Patrimoine industriel fait partie de la production de la période du 19^{ème} et 20^{ème} siècles, Comprend les vestiges de la culture industrielle qui sont des valeurs historiques, sociales, architecturales et scientifiques. Ces vestiges englobent : des bâtiments, des machines, des ateliers, des moulins ,des usines, des mines, des sites de traitement et de raffinage..... 20.



2.7.1. Le système de valeurs du patrimoine industriel :

Le patrimoine industriel tel que le patrimoine culturel et historique a des valeurs que GRAVARIBARDAS maria a évoqué dans son livre habité le patrimoine, enjeu, approches, vécu.

À savoir :

2.7.1.1. Valeur technique :

Retrace l'évolution et l'histoire des systèmes et matériaux constructifs.

2.7.1.2. Valeur identitaire :

Des régions et des territoires entiers ont fait de l'industrie une vocation qui transparait dans leurs façons d'habiter, de travailler, de construire et de se socialiser.

2.7.1.3. Valeur économique

De nos jours, grand nombre de régions font de leur identité et culture industrielle un atout majeur et en profitent pour générer des profits avec ce que l'on nomme le tourisme industriel.

2.7.1.4. Valeur architecturale

La technicité et l'originalité des édifices techniques ont toujours fasciné et inspiré. Charles Eames disait : « le catalogue des produits de l'industrie est la matière première de l'architecture du XXe siècle. »

2.7.1.5. Valeur historique et mémoire sociale

Les édifices qui témoignent de différents moments de l'histoire économique, technique et anthropologique

2.7.1.6. Valeur paysagère

Positionner par certains et négativement par d'autres, l'empreinte que laisse l'industrie sur l'environnement a toujours été présente. Ces des véritables éléments

de repère dans le territoire.

2.7.2. Les friches industrielles :

Les friches industrielles sont des terrains abandonnées par des industries, soit délocalisées, ou avoir cessé leurs activités. Cela concerne les terrains occupés par des bâtiments industriels non démolis mais inutilisés.

2.7.3. Minoterie industrielle :

La minoterie industrielle est une installation de mouture qui procède à l'écrasement des céréales en vue de la commercialisation des produits en résultant.

2.8. Les différentes opérations d'intervention :

2.8.1. Reconversion :

Selon P.RUCHEN « La conversion utile et productrice d'œuvres architecturales doit Permettre à la ville de se reconstruire sur elle-même ».

L'opération renvoie à la transformation de l'activité des structures en vue de leurs adaptations à une évolution économique, sociale, ou autre²². Dans le cas des bâtiments industriels, la reconversion surgit au moment où l'activité s'arrête

2.8.1.1. Objectifs de la reconversion :

Elle vise une meilleure exploitation des potentialités de l'édifice tout en changeant son usage. De la « reconversion » naît une œuvre architectural inédite simulée par les contraintes de l'existant. La reconstruction lance un défi à l'ancienne conception en gérant les contraintes l'état existant qui fixe des règles en exigeant de la réflexion pour les contourner.

2.8.2. Réhabilitation

La réhabilitation²³ du patrimoine bâti est une opération qui vise à améliorer les conditions de vie des occupants tout en prenant le soin de conserver les caractéristiques d'authenticité qui caractérisent ce patrimoine.

Synthèse :

Le patrimoine est ce qui nous a été transmis et à quoi nous attachons une valeur, qui est telle que nous estimons qu'elle justifie une mesure de conservation et de revalorisation. Elle varie largement (esthétique, historique, symbolique, etc.), Ces valeurs donc participent à la production patrimoniale qui implique aussi d'autres Éléments qui sont la mémoire, l'histoire, la culture et l'identité.

3. Le patrimoine de XIXème. Et XXème siècle en Algérie :

Pour l'Algérie, beaucoup s'accordent à dire que la notion de patrimoine est un héritage de la colonisation française²⁴ Si tel est le cas, il convient de s'interroger sur le sens qu'il revêt dans le contexte algérien d'aujourd'hui.

Aujourd'hui un point commun existe néanmoins entre les deux générations (celle ayant été témoin du moment colonial et celle qui est née après l'indépendance) et qui réside en l'appréciation esthétique exprimée depuis peu par les aînés comme par les plus jeunes, que l'on peut rattacher au goût de chacun.

3.1. Les caractéristiques urbaine et architecturale des créations coloniales en Algérie :

3.1.1. Les caractéristiques urbaines :

3.1.1.1. La forme des lotissements coloniaux :

Trois éléments particuliers caractérisent les tracés retenus pour les lotissements coloniaux En Algérie :

3.1.1.1.1. Le dessin d'ensemble du centre de colonisation :

Les établissements urbains réalisés en Algérie sont tous précédés d'un plan d'ensemble dessiné. Ce sont des « villes à Plan »

3.1.1.1.2. La répartition des séries d'équipements dans les villes comme sur le territoire :

Le deuxième élément concerne la série d'équipements répartis sur la ville et sur le territoire selon des règles bien déterminées.

3.1.1.2. Le plan d'ensemble :

3.1.1.2.1. Le plan de la ville :

La première règle qui était donnée aux ingénieurs du génie, était de se rapprocher le plus possible d'une figure régulière pour tracer le périmètre de la ville. Ce choix permet d'obtenir une enceinte régulière et une trame orthogonale.

Le tracé général de la ville :

En ce qui concerne le tracé général de la ville, le schéma de la croix Nord-Sud, Est- Ouest domine dans la totalité des plans ; tant pour les villes transformées que pour les centres créés.

3.1.1.2.2. Les caractéristiques architecturales :

Les villes algériennes connaissent de véritables catalogues stylistiques de la production architecturale. On y dénombre des édifices

3.1.1.1.3. La conception du découpage du sol présente dans le tracé des quartiers militaires :

Le troisième élément est propre à la notion de ville coloniale. Ce sont en premier lieu des villes militaires, des villes de garnison.

publics néo-classiques, néo-mauresques, des immeubles de rapport Art-Nouveau.

3.2. Convention et consensus de prise en charge du patrimoine en Algérie :

3.2.1. Le cadre législatif :

Les deux principales lois de l'Algérie indépendante en matière de protection du patrimoine

L'Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 : Relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels.

La loi n° 98-04 du 15 juin 1998 Relative à la protection du patrimoine culturel exprime une volonté de rénovation du cadre juridique relatif à la protection du patrimoine bâti.

3.3. Prise en charge de patrimoine des XIXème et XXème siècle en Algérie :

En dépit de l'importance que représente l'héritage architectural des XIX è. et XX ème. Siècles au sein des villes et villages d'Algérie, on compte uniquement 22 monuments classés ont été répertoriés. Ces édifices ont été consacrés plutôt pour leur valeur symbolique qu'architectural ou artistique.

On notera aussi l'intérêt porté durant les années 1990 les équipements industriels et hydrauliques témoins de l'architecture du XX ème. Siècle.

Quatre musées nationaux, (qui, il faut le rappeler sont placés sous la tutelle de la direction du patrimoine culture), ont aussi fait l'objet de classement surtout pour la valeur et la richesse des collections qu'ils renferment que pour la valeur esthétique ou architecturale des édifices.²⁶

3.3.1. Des Exemples :

3.3.1.1. Centrale électrique diesel de Laghouat :

Classée le 8 décembre 1999 par arrêté ministériel ²⁷pour sa valeur historique.



Source : revue Laghouat /PATRIMOINE

3.3.1.2. La centrale hydraulique de Boghni (tizi-ouzou)

La centrale est en instance de classement depuis mars 1992 à l'issu de sa nomination par l'arrête de 2 mars 1992, Les critères d'intérêt retenus pour son classement envoient à la beauté de bâtiment et son architecture qui en fait une œuvre d'art unique en son genre, aussi pour ses valeurs architecturale et technique.



Figure 8: La centrale hydroliqye de Boghni
(tizi-ouzou)

3.4. Exemple de prise en charge par réhabilitation de patrimoine du 19ème et 20ème siècle

3.4.1. **Réhabilitation des immeubles sis : Rue Larbi Ben M'hidi (ex rue d'Isly) Alger**

Le projet concerne les travaux de réhabilitation des immeubles de la période coloniale française à Alger

« rue l'arbi ben m'hidi ex rue d'Isly » inscrit dans le programme « plan blanc »²⁸.

Les travaux consistent à réhabiliter les façades et les espaces communs comme les cages d'escaliers et les terrasses et ils sont scindés en plusieurs lots :

Lot maçonnerie générale-Lot peinture. Lot étanchéité.



après réhabilitation

Source : photo prise par Ms
CHABI CHALLA 2011

3.4.2. Projet de réhabilitation de la rue Ali Mellah Slimane à Constantine :

C'est une opération technique de réhabilitation de la rue Ali Mellah Slimane et la place Batha à Constantine .Le projet consiste en une réhabilitation des faces et une étude et réhabilitation des VRD.

Le projet d'exécution : ces dernières années notre pays porte un grand intérêt à la sauvegarde du patrimoine et spécialement à Alger dans une perspective d'inscrire la capitale dans la métropolisation.la façade patrimoniale affichant plusieurs valeurs de cet héritage a Commencé à émerger et prendre de la place dans les opérations d'entretiens, de réhabilitation de ce dernier, et cela à travers plusieurs initiatives.

CONCLUSION :

Les caractères spatiaux urbains et architecturaux de l'espace de formation coloniale Offrent de riches enseignements et valeurs symbolique successibles d'être exploités Convenablement dans la création de l'œuvre architecturale et des extensions urbaines future : « Le lieu est tel qu'il permet à la nature d'en révéler d'ordre caché, il ne reste à l'homme qu'à le rendre manifeste par la construction. Le patrimoine de la période du 19ème 20ème siècle mérite d'être valorisé et préservé, vue son l'importance et son rôle. Pour le développement de la ville celui-ci peut être atteint à travers des opérations d'interventions et des enjeux bien étudiés,

APPROCHE URBAINE

Introduction :

Le Centre-ville Ain-Témouchent, est resté pendant très longtemps un patrimoine architectural et urbain emblématique pour les habitants d'Ain-Témouchent. Il constitue la construction identitaire de la ville par les valeurs historiques, symboliques et légitimantes qu'il véhicule.

Les Habitants d'Ain-Témouchent ont toujours besoin de se référer à leur histoire pour assurer la continuité d'une identité qui évolue avec le temps. Le centre –ville est un bien collectif qui raconte l'histoire de ce peuple, de leur ville et du territoire dans lequel il s'inscrit. Il leur permet de mettre en exergue les spécificités qui les différencient des autres Agglomérations Urbaines.

L'action de valorisation de cet héritage architectural et urbain en tant que patrimoine permet de perpétuer les éléments d'une culture nécessaire à l'existence de la société qui lui a donné naissance. Le fait de vouloir le préserver dans l'état initial, reflète un choix des habitants d'Ain-Témouchent à se réapproprier leurs mémoires.

L'analyse de l'état actuel du patrimoine de 19^{ème} et 20^{ème} siècle de la ville d'Ain-Témouchent peut donner une évaluation sur l'appropriation de ses édifices les différents désordres qu'ils ont subit pour pouvoir conclure et déterminer, les mesures nécessaires à entreprendre en vue d'une meilleure prise en charge pour sa revalorisation.

Présent chapitre est structuré en deux parties, en premier lieu une présentation du cas d'étude à savoir la Ville d'Ain-Témouchent et en deuxième lieu une lecture urbaine et une analyse urbaine de Tissu urbain qui la compose le centre-ville, cela pour un objectif de relever les éléments de la composition urbaine architecturale afin de connaître et reconnaître cette architecture. Nous avons, alors opter pour l'approche historique, typomorphologique et perceptuelle.

Leurs utilisations conduisent à une compréhension de l'architecture de 19^{ème} et 20^{ème} siècle qui caractérise la ville d'**Ain-Témouchent** :

- **L'approche historique** : c'est l'étude de toutes les transformations successives des entités bâtis, leurs caractéristiques d'origine, l'étude des formes et la manière de bâtir suivant le tissu urbain.
- **L'approche perceptuelle** : c'est la relation d'un espace avec les autres éléments de ses systèmes qui le composent.
- **L'approche typo-morphologique** : les typologies sont le résultat de règlement urbain tel que le prospect, l'alignement à la voie, les matériaux...etc., style d'architecture.

1. -Presentation de la ville d'Ain-Témouchent :

1.2. Situation géographique de la ville d'Ain-Témouchent :

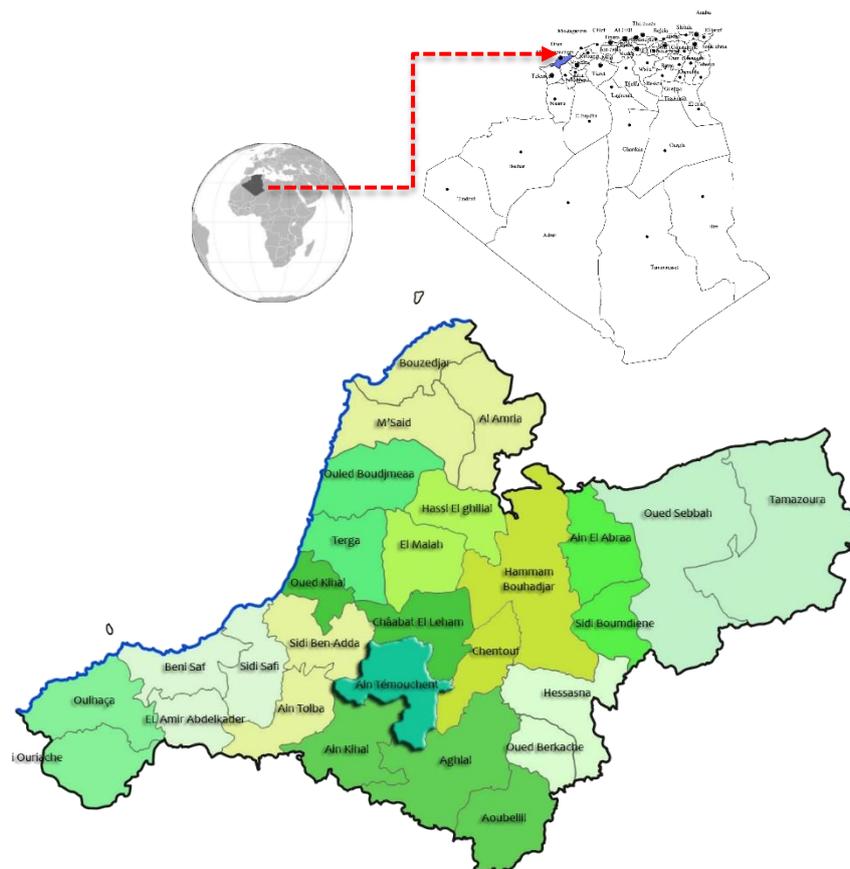
La Ville d'Ain Témouchent est située à l'Ouest du pays, elle est limitée Géographiquement comme suit :

- Au nord par la ville Chaâbat El Leham.
- A l'Est et au Sud par des terres agricoles.
- A l'Ouest par la ville de Sidi ben Adda.

Conformément à la dernière organisation territoriale du pays, la Wilaya d'Ain Témouchent sa superficie est de 20.95km².

Ain-Témouchent occupe une situation privilégiée en raison de sa proximité par rapport à trois grandes villes (**70 km à l'ouest d'Oran, 70 km au nord de Sidi Bel Abbes, 75 km a l'est de Tlemcen**). Ain-Témouchent se trouve à 504 km à l'ouest d'Alger, à une altitude moyenne de 250 mètres au confluent de l'oued Senane et de l'oued Témouchent.

1.2.1. Aspects administratifs de la ville d'Ain-Témouchent :

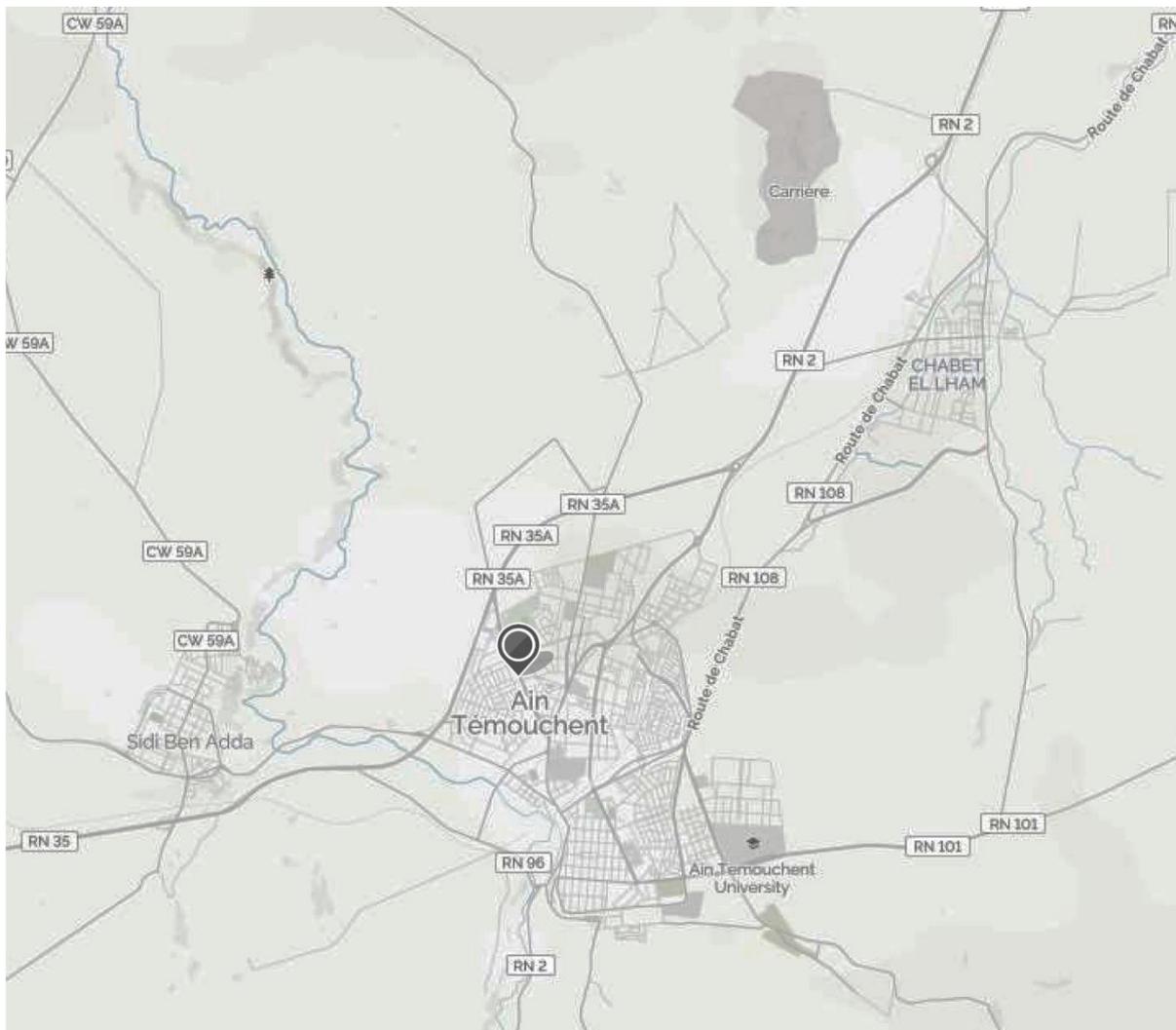


Carte 01 : Division du territoire de la Wilaya d'Ain-Témouchent en communes.



Carte 02 : Etendue du territoire de la ville d'Ain-Témouchent
Source : Google Earth.

1.2.2. Accessibilité :



Carte 03 : carte routier de la ville d'Ain-Témouchent
Source : <https://www.mapquest.com>

- La **RN 2**, reliant Ain-Témouchent à Oran, constitue le principal axe de liaison. Aujourd'hui cet axe se continue par la rocade qui contourne la ville de Ain-Témouchent au nord pour rejoindre la **RN35** vers Ain Tolba et rejoint dans la vallée de la Tafna la RN22 reliant Béni-Saf à Tlemcen. **C'est actuellement l'axe le plus fréquenté dans la direction de la Wilaya de Tlemcen et celle d'Oran.**
- La **RN96** parte de chef-lieu vers le nord et rejoint en passant par Sidi Ben Adda.
- Le **CW34** qui un chemin parallèle à la voie ferrée rejoint Hammam Bouhdjar en direction d'Oran par le sud de Sebkh.

1.3. Données climatique, hydrographiques et sismiques :

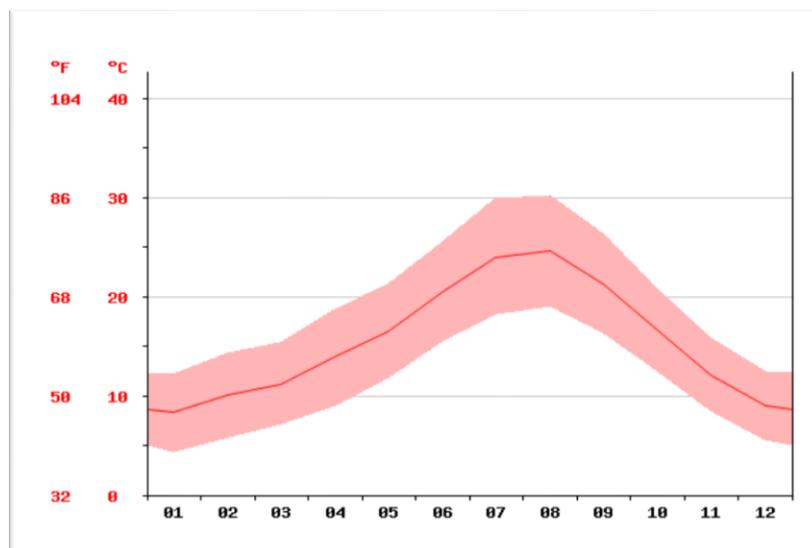
1.3.1. Données Climatiques :

1.3.1.1. Les vents et l'humidité :

Le régime climatique se caractérise par des vents qui n'apportent généralement que peu d'humidité (vents de direction Nord-Ouest, Sud-est), lorsque leur passage sur les reliefs Marocains et espagnols, ces vents perdent une grande partie de leurs humidité.

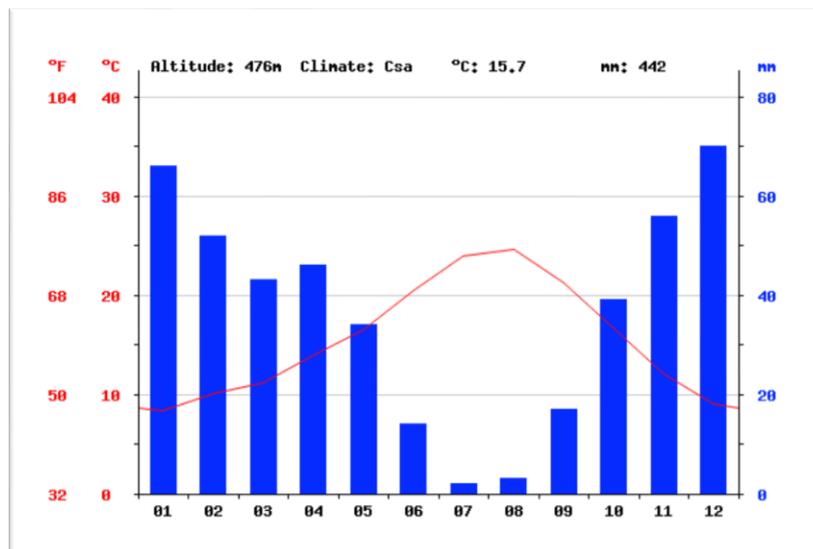
1.3.1.2. Le climat :

Le climat d'Ain-Témouchent ne fait pas l'objet de condition particulière, au contraire, il se caractérise par les conditions du climat méditerranéen qui domine toute la zone côtière ou bien le littoral de l'Algérie occidentale (un hiver froid et pluvieux et un été chaud et sec).¹



TEMPÉRATURE-GRAPH(INT)

¹ Office national de météorologie-Alger



CLIMAT-GRAPH(INT)

1.3.2. Données hydrographiques :

1.3.2.1. Géologie :

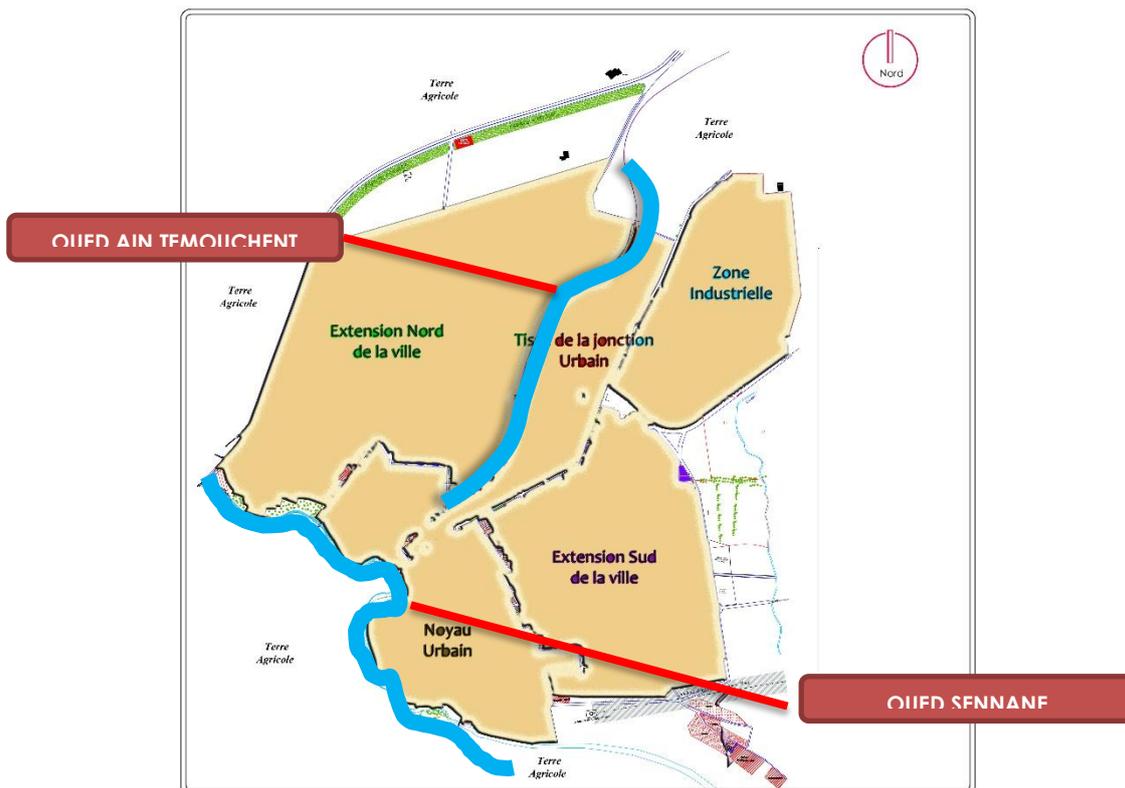
Le substrat géologique de la commune est constitué de formations volcaniques de types basaltique et de cendres volcaniques .Le substrat est caractérisé par des variations latérales et verticales de faciès .trois grands types de formations peuvent êtres distingués :

- 1- Les formations basaltiques et les cendres volcaniques qui seraient d'âge primaire
- 2- Les formations sédimentaires constituées de calcaires, d'argiles et de marnes.
- 3- Les formations quaternaires constituées de tufs, d'alluvions recouvertes de des formations de croues et d'encroutements calcaires.

1.3.2.2. Hydrologie :

Le réseau hydrographique de la commune est marqué par une indigence, caractéristique des espaces de plaines. Le seul axe hydrographique important est celui de **oued Sennane** qui prend sa source dans **des monts de Tessala** au sud de obtenu sera au moins de type 3 de la norme **ASNI A 21-50**.

Dans tous les cas, l'entrepreneur sera tenu d'enlever et de trier les blocs de roche débris végétaux ou animaux etc... . Qui ne pourront être dans la tranchée.

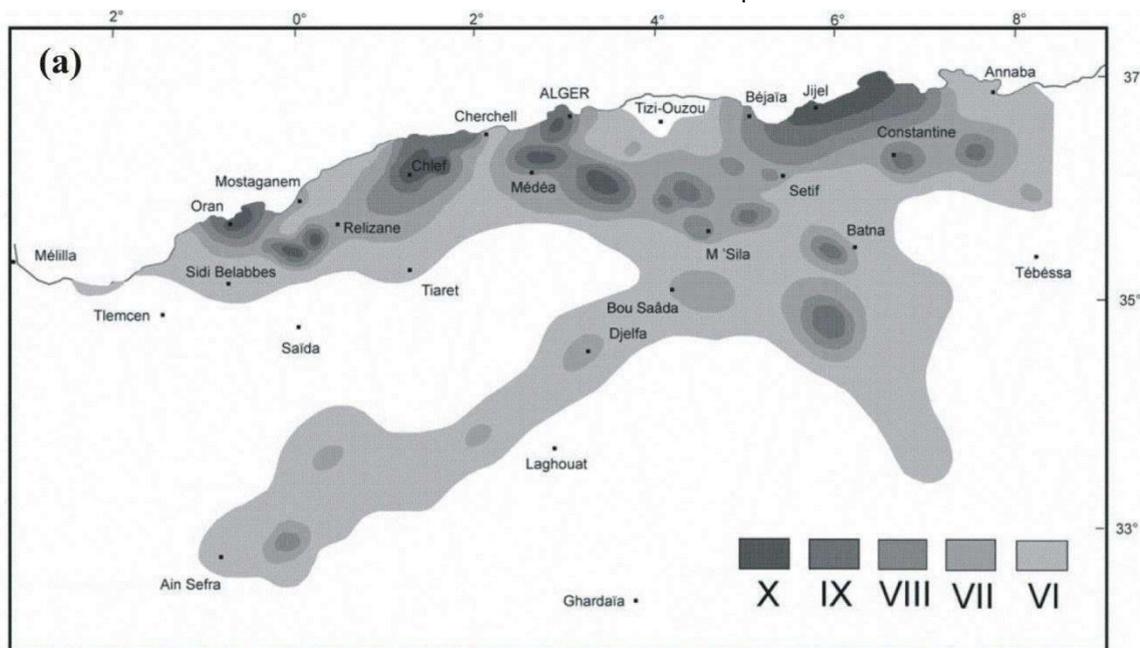


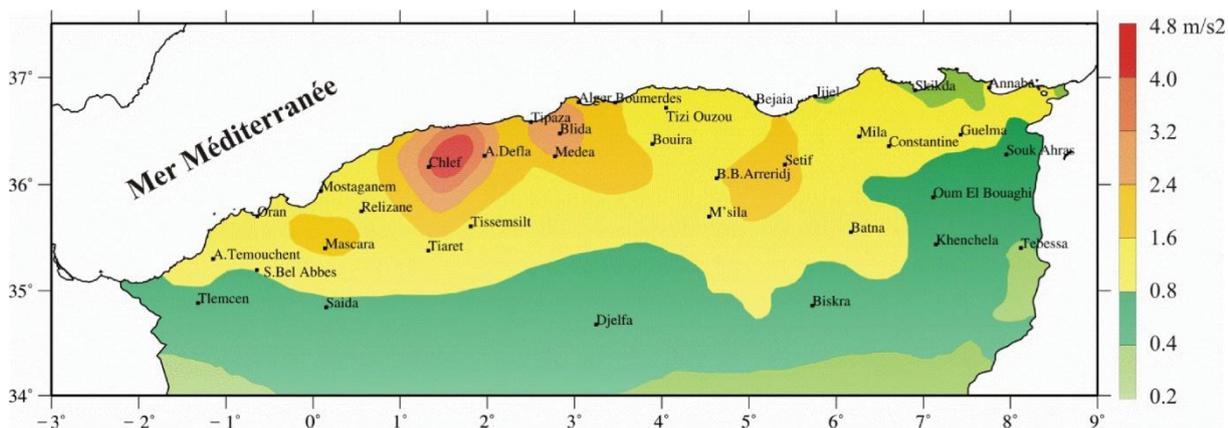
Carte 04 : Carte hydrographique de la ville

Source : Google Earth

1.3.3. Données Séismiques:

Le séisme est un phénomène qui caractérise le groupement comme la plupart des régions du Tell notamment sa frange littorale soumise au degré d'aléa sismiques le plus élevé. La carte proposée par le CRAAG la classe au niveau 03 dont l'intensité maximale attendue est comprise entre 09 et 1





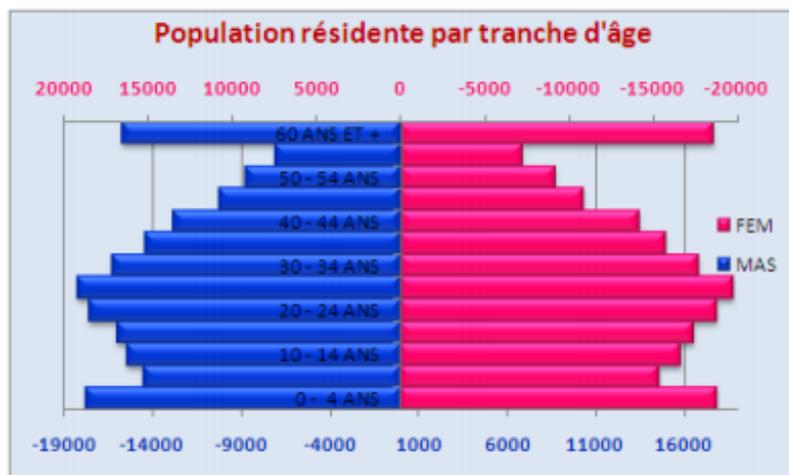
Carte 05 : a) Carte d'intensité maximale observée
 b) PGA Moyenne avec une probabilité de dépassement 10% en 50ans
 Période de retour 475 années, PELAEZA et al 2005 modifié

1.3.4. Données socio-économiques :

1.3.4.1. Population :

La population totale de la ville est de 75 558 habitants (31 /12/2010 estimation par l'Office national des statistiques), soit une densité de 3 607 habitants par Km².

L'accroissement naturel de la population calculé sur la base de deux réglementations générales de population et l'habitat nous donne un taux moyen de 1.19%.



Source : Office National des Statistiques ONS. 2008

La population ayant un âge inférieur à 15 ans représentant 26% du total de la population, constitue dans les années à venir une importante ressource humaine.

1.3.4.2. Activités :

1.3.4.2.1. Agriculture :

La ville de Ain-Temouchent peut être classé par certains indices comme l'une des agricoles les plus riches de la région Nord-Ouest. Elle dispose de grandes superficies de terre arable (agriculture de céréales et de vignes).

La plupart de terres agricoles de la commune se sont des terres à potentialité élevées.

Superficie cadastrale (ha)	S.A.T (Ha)	S.A.U (Ha)	Parcours et pacage (Ha)	Forets (Ha)	Terrain improductifs (Ha)
Total	8014,1369	7583,5069	14,50	138,00	278,13
	100%	94%	0,18%	01,72%	03,74%

Office national des statistiques 2010

LA REPARTITION GENERALE DES TERRES DE LA COMMUNE

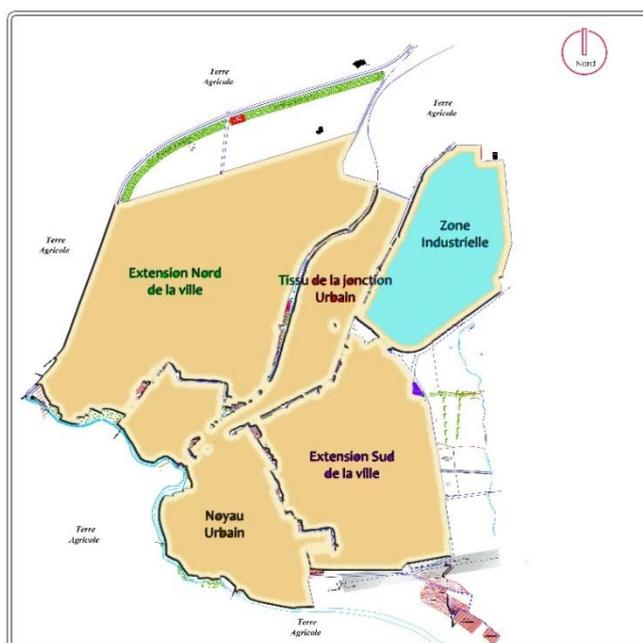
1.3.4.2.2. Industrie:

Elles sont concentrées dans la zone industrielle d’Ain-Temouchent .En dehors d’usine des détergents, l’autre unité ne génère qu’un faible taux d’emploi industriel.

Désignation	Localisation	Sup totale (m ²)	Sup attribuée (m ²)	Sup occupée (m ²)	Taux de viabilisation
Z.I	Ain Témouchent	1.201.592	844.836	524.383	80%

Source: Agence Nationale D'intermediation Et De Régulation Foncière (ANIREF)

La Zone Industrielle



1.3.4.2.3. Commerciales:

Les activités commerciales sont concentré au centre-ville de d'Ain-Témouchent dont on trouve tous les types de commerces.

Conclusion :

Pour Finir, On conclue que, La ville d'Ain-Témouchent est modeste par ses dimensions spatiales, et démographiques, original par sa position géographique et ces Potentialités, Son originalité vient du fait qu'elle représente le nœud d'articulation entre les trois agglomérations de proximités Oran, Tlemcen et Sidi Bel Abbas. Ces atouts et les potentialités agricoles constituent donc une assiette idéale de la colonisation française pour démarquer sa présence.

Afin de pouvoir explorer l'originalité d'Ain-Témouchent, il serait très nécessaire de cerner La ville dans son contexte historique d'abord pour dissiper les confusions quant aux conditions de sa création de la période de sa construction. Puis une approche analytique architecturale et urbaine, permettra de mettre en exergue, sa valeur artistique.

C'est pourquoi, dans la deuxième partie du chapitre, une approche historique, permettra de découvrir, Le choix de la colonisation française du site d'implantation du premier noyon et l'évolution de cadre bâtis.

2. Corpus théorique du centre-ville Ain-Témouchent :

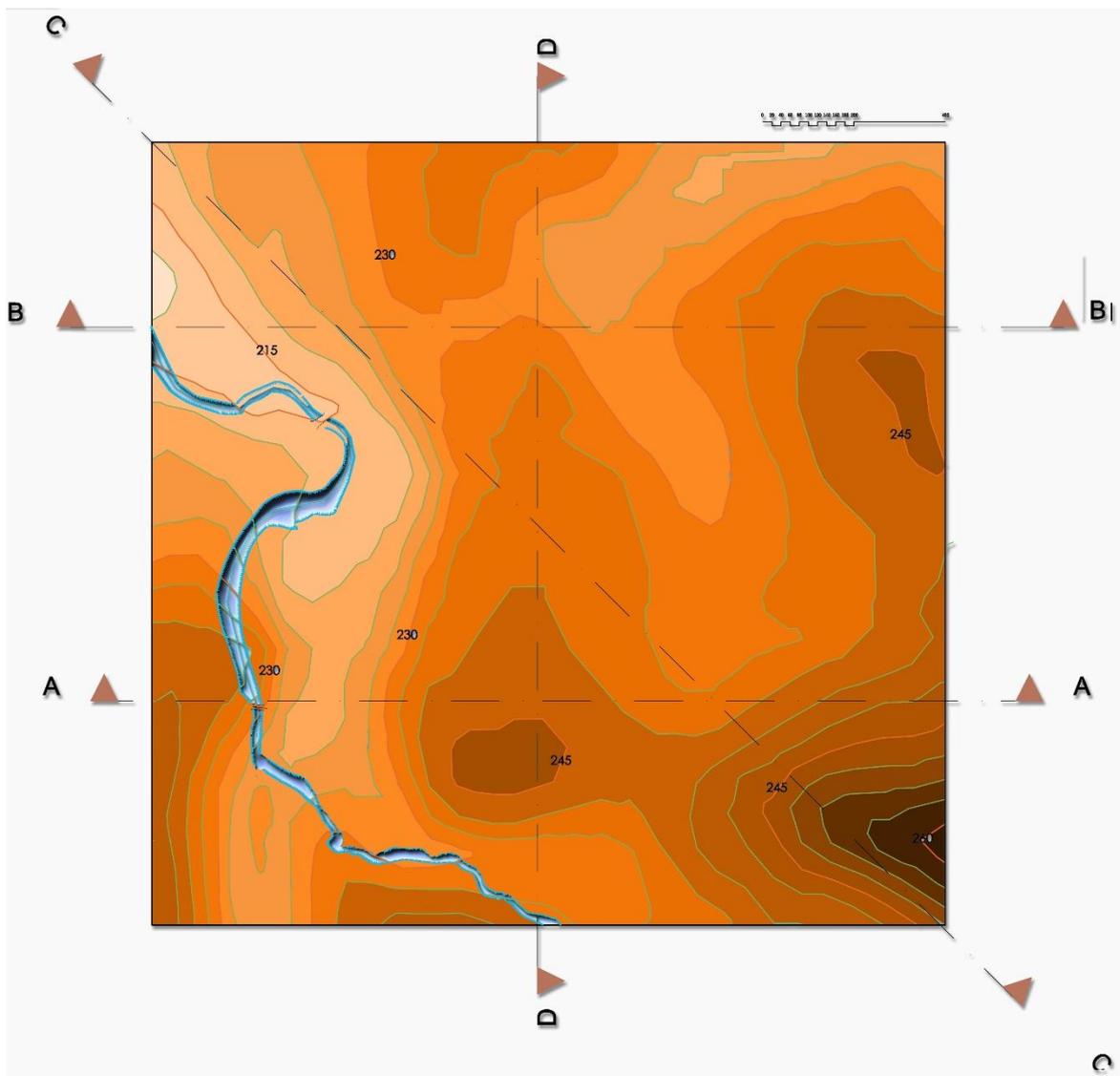
2.1. Présentation du centre-ville Ain-Témouchent :

Le centre-ville Ain-Témouchent, est un tissu urbain très large et unique par sa qualité urbaine et architecturale, composé d'immeubles à usage mixte (commerce/service et habitat), à dominance d'immeubles de rapports, édifiés à la fin du 19ème et début du 20ème siècle. Elle longe des équipements publics : le Siégé de CNAS, le Mosquée (église)...etc.

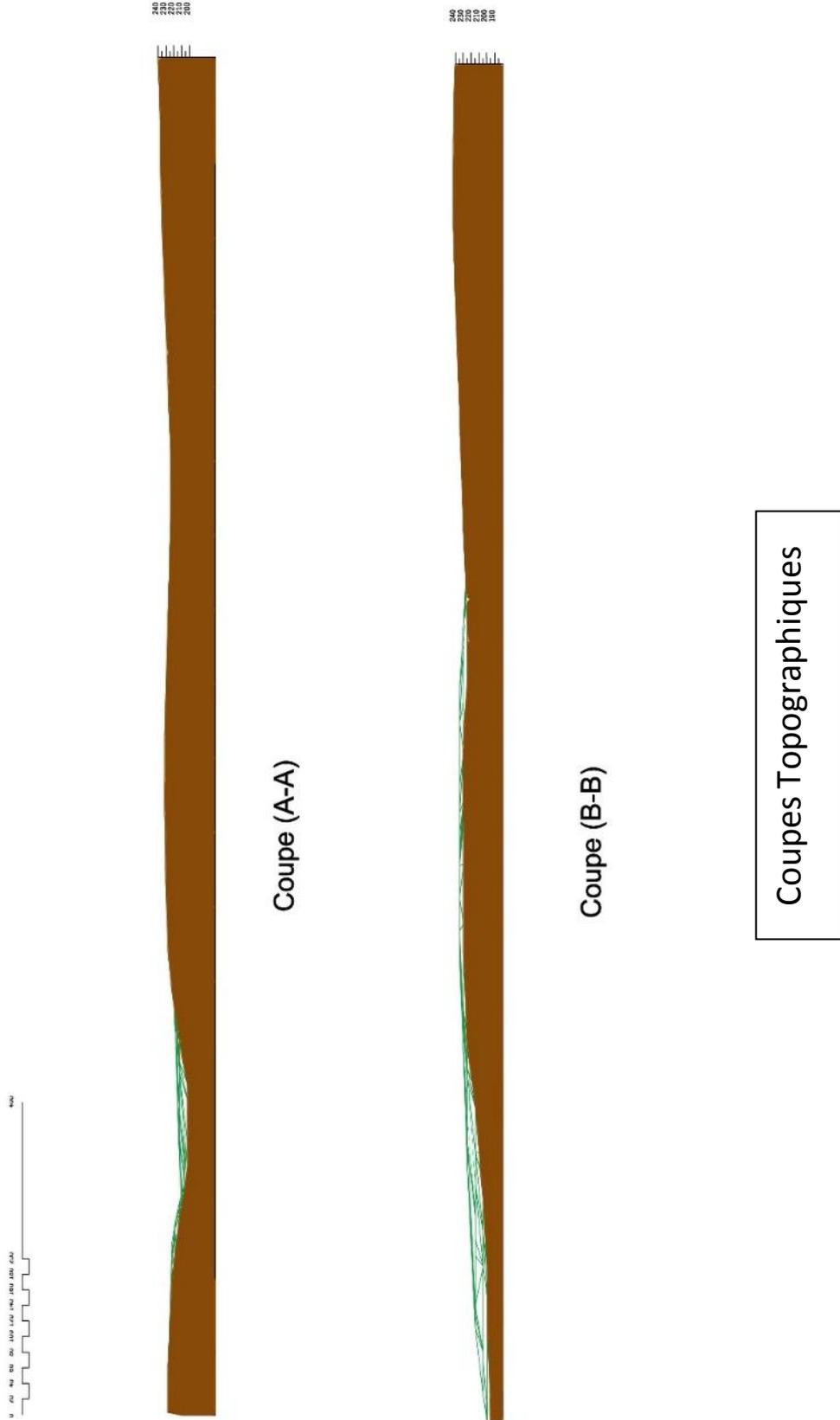
2.2. Topographie et servitude du cas d'étude :

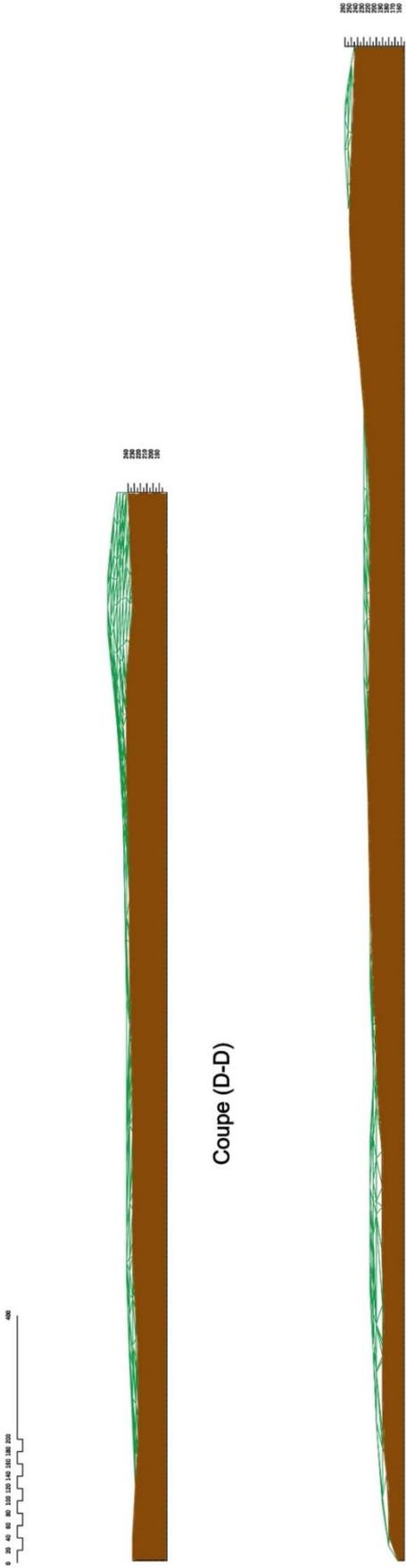
La topographie générale du centre-ville correspond à un grand plan incliné du sud au nord avec une pente général inférieur à 5 %.

Les altitudes dans la partie sud sur le piémont sont à moins de 300m ; sur le haut des versants elles dépassent les 400m.au nord ses altitudes descendes à moins de 200m à la limites Tissu avec le Talus de chemin de Fer.



Carte 05 : Carte des pentes de la ville
Source : Google Earth





Coupes Topographiques

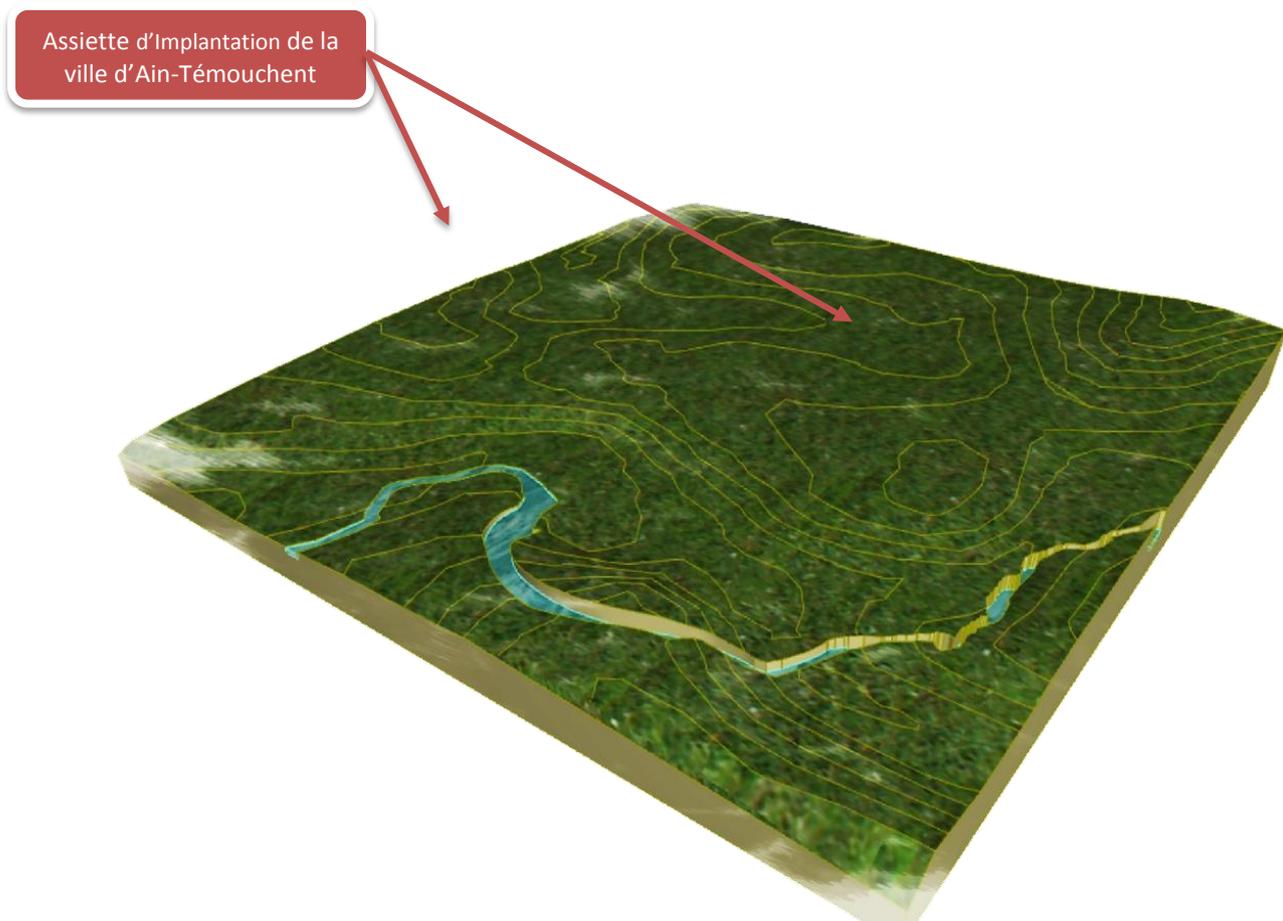


Figure 01 : Morphologie de terrain

Le Centre Primitif **D'Aïn Témouchent** Est Situé Sur Un Plateau Dominant Le Confluent De **L'oued Senne** Et De **L'oued Témouchent**. Le Plateau Culmine Au Sud, Séparé Du Lit Des Deux Oueds Par Une Pente Rapide, Et S'abaisse Doucement Vers Le Nord.

2.3. Histoire du centre-ville Ain-Témouchent :

On n'a pratiquement aucun renseignement valable sur l'histoire d'**Ain-Témouchent** avant l'arrivée des Français. Aucun événement historique ne s'y est déroulé et les ouvrages d'histoire ne font aucune mention particulière de ce qui n'a dû jamais être plus qu'un poste militaire installé sur un carrefour stratégique très fréquenté.

En outre, aucun vestige n'a été retrouvé sur le terrain pouvant témoigner de l'existence d'une importante agglomération urbaine. Les Berbères, qui représentent le ancien peuplement connu ne nous ont laissé que leur nom du lieu (**Ain-Témouchent**, en langue berbère, signifie littéralement : la source de la femelle du chacal).

On est certain du passage des Phéniciens parce qu'on a retrouvé quelques sépultures et des objets caractéristiques, mais le nouveau nom carthaginois "Sufat" ne semble pas correspondre à une ville étendue.

Par contre les Romains ont laissé (et eux seuls) des vestiges témoignant d'une installation "en dur" De nombreuses ruines de constructions (habitations, moulins à huile) ont pu être identifiées çà et là. La mise à jour de très nombreuses sépultures, ainsi que d'objets d'art, ustensiles divers, armes et pièces de monnaies, n'a quand même pas permis de faire une étude approfondie d'autant plus que ce furent toujours des découvertes fortuites au cours de terrassements restreints. **La ville actuelle étant bâtie sur le même emplacement que les constructions antiques.**²

Donc, rien ne permet de supposer qu'il y ait eu là une importante cité. L'étude des inscriptions latines trouvées sur place, comme les renseignements fournis par les historiens, tout concourt à préciser que ce ne fut qu'un **poste militaire, plus ou moins fortifié et organisé**, que les légions romaines ont implanté sur ce carrefour stratégique pour jalonner un de leurs « limes » : le nom latin initial de **Praesidium Sufative** le confirme stimulent.

Vers la fin de la période romaine, marquée par la Christianisation, le nom est devenu **Albulae** et va fournir un indice. En effet, une conférence solennelle s'est réunie à **Carthage en 411** pour condamner définitivement le schisme des Donatistes. Sur la liste des 290 Evêques africains qui votèrent selon les opinions de Rome (contre 270) on retrouve entre autres le nom de " **Tacanus Albulensis**".

Donc **Albulae**³ aurait été le siège d'un **Evêché**. Mais aucune ruine de basilique, ni d'aucun autre édifice religieux d'ailleurs, n'y a jamais été identifiée. Et si quelques sépultures, par leurs inscriptions, ont confirmé la religion chrétienne de ceux dont elles conservaient les restes, elles ne sont pas assez nombreuses pour en déduire aussi l'existence d'une importante communauté ni a **fortiori d'une grande agglomération**.

En passant, signalons que certaines épitaphes chrétiennes portent des patronymes dont l'étymologie semble forte éloignée du latin, tandis que les **sarcophages correspondants contenaient des objets de facture berbère caractéristique**. On retrouve donc à **Albulae** comme ailleurs la preuve. Sinon d'un grand brassage de populations, du moins de la christianisation d'éléments autochtones.

² Extrait de l'Echo de l'Oranie N° 54 de novembre 1969.

³ ALBULAE Chapiteau du temple de la déesse Maura conservé au musée d'Oran.

L'invasion arabe de **SIDI OKBA** sur l'**Oranie** a eu pour conséquence l'islamisation de ces Berbères qui malgré leur résistance sont emportés par l'impétuosité des nouveaux arrivants. Ceux qui prennent possession des lieux d'**Albulae** en 699.

C'est à cette époque que les Arabes construisent le Ksar **Ibn Senan**. Certaines familles berbères chrétiennes ont cohabité avec ceux-ci et l'historien arabe **El Békri** qui raconte avoir vu à Tlemcen une église fréquentée par des Chrétiens au 5^{ème} siècle, se souvient être passé par Ain-Témouchent, avoir connu ce Ksar, entouré d'agréables jardins arrosés par l'**Oued Senan**.

Malgré ces retournements de situations pendant au moins trois siècles, **Albulae** est restée dans son ordonnance des débuts et a gardé son aspect ville romaine. Mais la suite est mal connue.

“On sait qu'un terrible tremblement de terre a détruit la ville au VII siècle.”

-Naissance d'une Cité :

Nous voilà en, 1830. Les Français débarquent à **Sidit Ferdj (Alger)** mais n'exploitent leur succès que dans une perspective d'« **occupation restreinte** ». L'ouest canalis en particulier reste exclu, quand, les Turcs partis, le relais est pris par Amir Abdelkader.

Quand le Général Bugeaud, ayant fait promouvoir le programme d'« **occupation totale** », adopte la tactique nouvelle des « **colonnes mobiles** ».

Les Français prennent pied au carrefour stratégique d'**Ain-Témouchent** et, en 1843, un poste militaire y est créé sous le commandement du **Capitaine Safrané** à la tête de quelques soldats du 81^e de Liane.



Carte 06 : La ville d'Ain-Témouchent en 1843

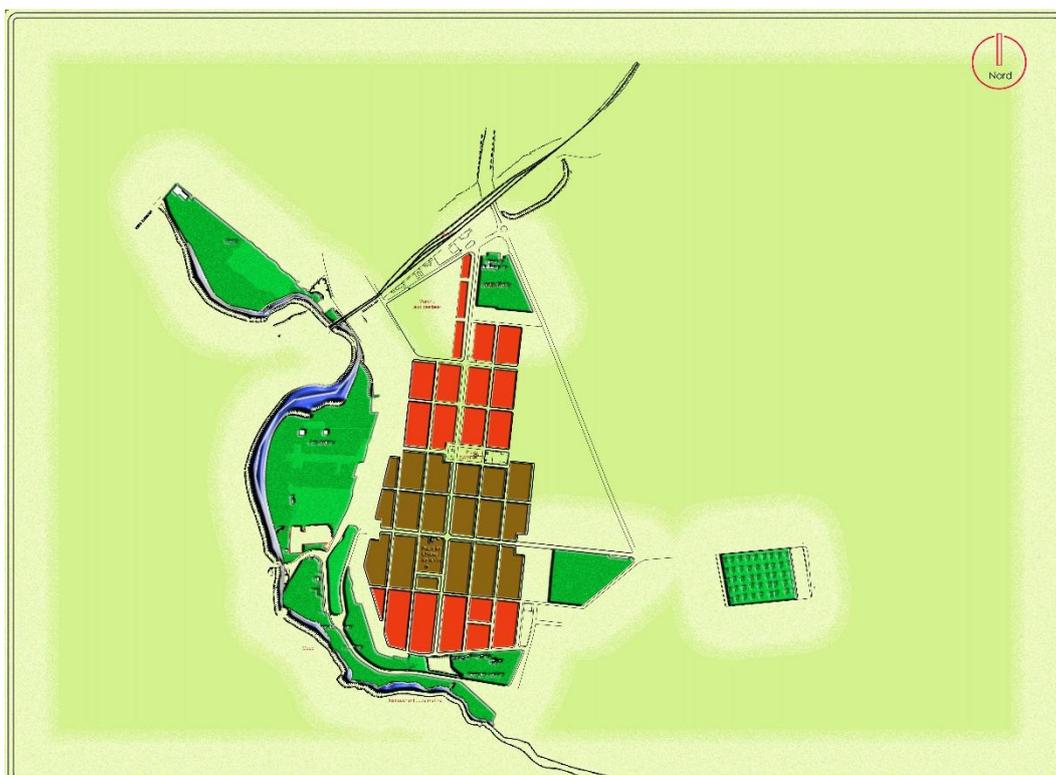
La mise en défense est aussitôt entreprise, une ceinture de fortification est organisée autour du poste de commandement installé à l'extrémité sud du plateau, pour surveiller les routes qui, le long des ravins, vont à Sidi-Bel-Abbès, Tlemcen, Beni-Saf et la mer.

Le **Capitaine Safrané**, créateur d'**Ain-Temouchent**, reste encore quelques années et s'occupe d'organiser la vie civile. Ses successeurs, et en particulier le **Capitaine Maurandry** continueront son œuvre. Et c'est ainsi que l'intérieur du camp ayant été divisé par un quadrillage régulier de rues, une petite cité s'élève.

L'installation des civils européens est assurée. Les artisans, maraîchers et commerçants, venus dès les débuts pour aider le Génie ou l'Intendance, se fixent pour la plupart.

Le Décret du 26 décembre 1851 crée le Centre **Ain-Temouchent** avec 226 feux et puis, le **27 janvier 1869**, il est érigé en Commune de plein exercice.

L'activité économique de la région s'accrut très vite et l'extension du Centre urbain d'Ain-Temouchent suivit parallèlement. La ville déborda vite ses remparts (**démolis en 1887**) et même les limites du plateau pour aller au **nord-ouest vers le faubourg Saint -André**, puis à **l'est vers le faubourg Saint-Jules**. Vers le nord l'extension fut toujours gênée par la gare et ses emprises.



Source .

1-Extrait de l'Echo de l'Oranie N° 54 de novembre 1969.

2-Belkacem Babaci Écrivain-chercheur en histoire

3-ALBULAE Chapiteau du temple de la déesse Maura conservé au musée d'Oran.

La ligne du Chemin de Fer de l'Ouest Oranais avait été initialement projetée jusqu'à Marnia.

Devant la croissance de la population et l'extension du périmètre urbain, les Municipalités successives réussirent à maintenir au meilleur niveau tous les services publics. Alimentation en eau potable, réseau d'assainissement, équipement hospitalier et sanitaire :

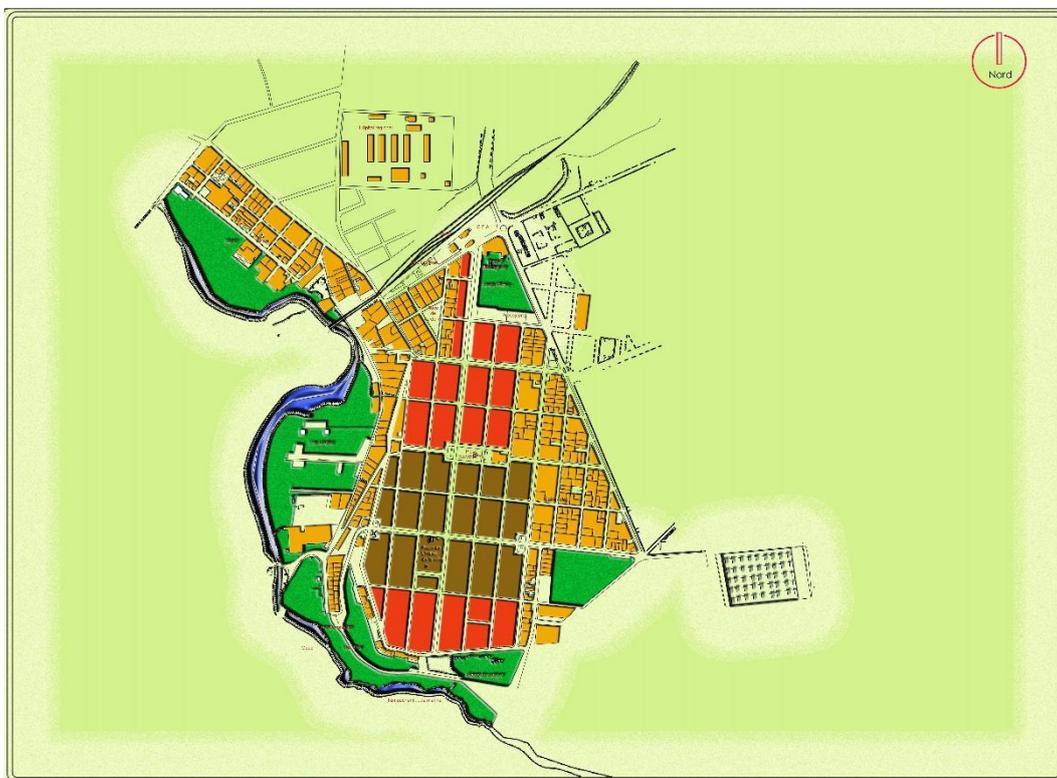
En 1905 : L'étalement de la ville sur l'autre côté de boulevard de la gare l'espace vague servant de marché de bestiaux.

En 1912 : Des nouveaux immeubles s'élèveront sur le vaste emplacement du champ de **BIVOUAC** ainsi que l'agrandissement de l'école de garçon, et la création d'un pensionnat,

En 1917 : Actuel champ **BIVOUAC** constituent une gêne pour le développement de la ville ce qui nécessite un nouveau champ de **BIVOUAC** qui sont terminés et il est livré aux militaires à l'actuel faubourg de Saint André.

En 1920 : 35 lots approuvés donnaient pour la construction des maisons dans l'ancien champ de **BIVOUAC** .

En 1923 : Création d'un hôtel de poste à la place Bellevue un monument digne de la ville, et stade communal.



Carte 08 : La ville d'Ain-Témouchent en 1954

Source :

- 1-Extrait de l’Echo de l’Oranie N° 54 de novembre 1969.
- 2-Belkacem Babaci Écrivain-chercheur en histoire
- 3-ALBULAE Chapiteau du temple de la déesse Maura conservé au musée d’Oran.

En 1927 : La ville devient l'image de deux situations totalement contradictoires l'une développée et structurée (le centre colonial) et celle épuisée, entassé par un habitat précaire, spontané et mal aéré de type rural distant de deux kilomètres de la ville (Hai Moulay Mustapha).

-création d'une école pour les indigènes, et groupe de scolaire à l'ex marché aux bestiaux, et l'érection d'un monument à la place de Gambetta.

En 1934 : construction d'une école de musique et clinique municipale.

En 1945 : la construction de stade en dehors du champ de **BIVOUAC** sur la route d'Oran.

En 1951 : la mosquée de **SIDI SAID** y est inaugurée à la présence de l'autorité civile, et la construction de la caserne militaire au dehors de champ de **BIVOUAC**



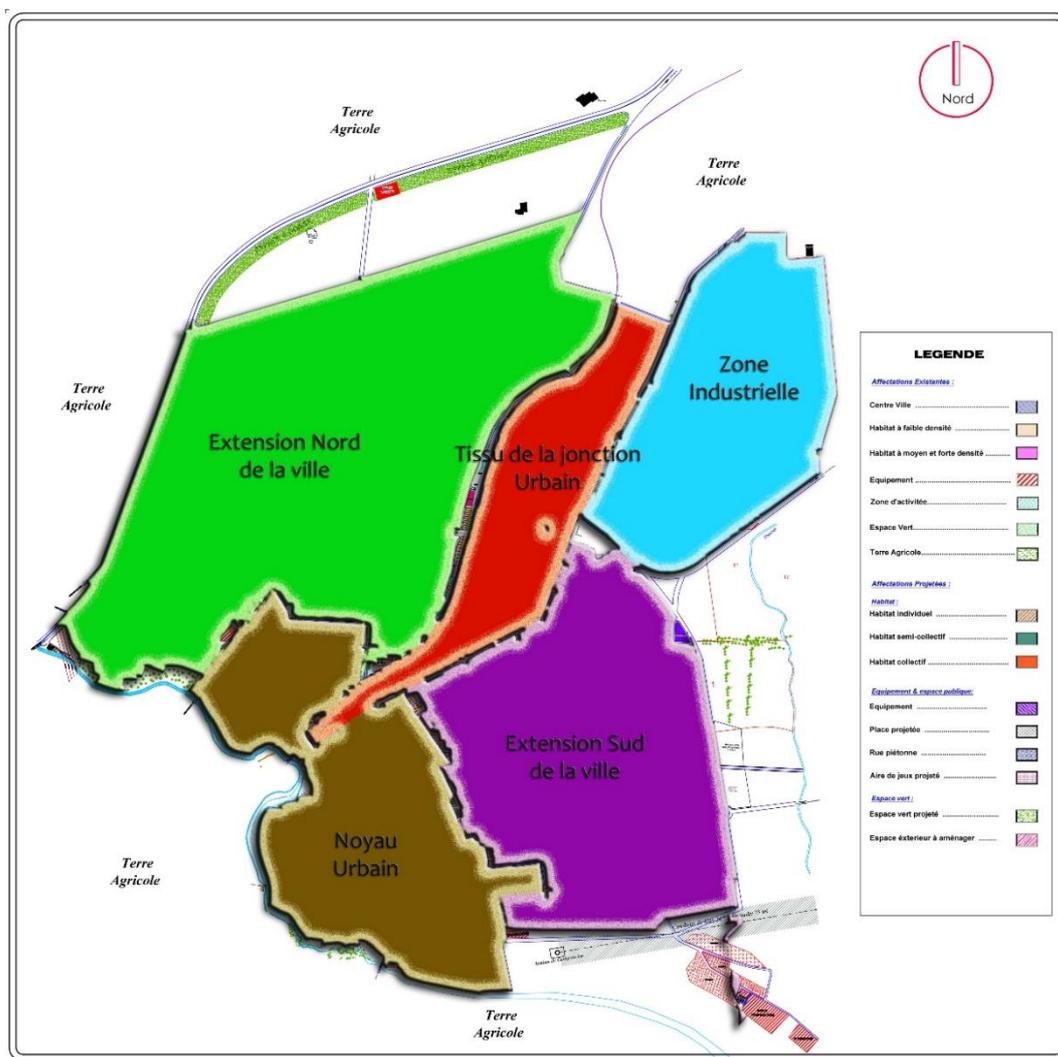
Entre 1962-1973 : La ville n'as connu aucune réalisation de grande envergure, le paysage de Ain-Temouchent restera le même sans aucune modification, on a toujours des toits rouges et les caves de stockage de vin ainsi que la grande église fermée.

En 1984 : Le chef-lieu d'Ain-Temouchent est créé par la loi de découpage du **04-02-1984**.

En 1999 :

Un violent séisme la ville en décembre 1999 qu’il a un impact sur l’extension de la ville qui a engendrée la délocalisation des équipements administratifs du centre-ville vers la ZHUN.

Le quartier Hai Moulai Mustapha Le PDAU prévoit sa revalorisation par la démolition des habitations précaires et la construction de nouvelles aires d’habitation et réalisation de nouveaux sièges le long de la route nationale RN2 Oran -Tlemcen.



Carte 10 : Etat de fait du centre-ville d’Ain-Témouchent
 Source : PDAU DE CENTRE VILLE AIN-TEMOUCHENT

3. Lecteur de la morphologie urbaine du cas d'étude :

Située au sud-ouest de la ville d'Ain-Témouchent, le Centre-ville se compose d'îlots de forme rectangulaire, ceinture par des voies mécaniques, notamment la RN°96 relie la partie basse des jardins avec la partie haute de la ville, Il représente le rempart Sud-oued de la ville et reproduire la forme du Talus la RN°101 ;(Decumanus) c'est l'axe qui relie la partie Ouest du Tissu par la partie Est , tracer sur l'ancien chemin de Sidi Bel Abbas la RN°108 ;Un obstacle artificiel, tracer en parallèle du Chemin de Fer, il relie les deux points les plus pochées de la RN96 et le Boulevard er Mai 1945, ce qui lui confère une position stratégique et une accessibilité très facile.



Carte 11 :
Etat de fait
du centre-

ville d'Ain-Témouchent

Source : PDAU DE CENTRE VILLE AIN-TEMOUCHENT

Avec sa position remarquable, sa volumétrie et son jardin, le centre-ville compte des plus importants équipements de la ville ; la Mairie, le siège de CANAS la mosquée (Eglise), les écoles primaires, la résidence de la wilaya...etc.



Figure 02 : Vue sur le centre-ville Ain-Témouchent



Figure 03 : Vue sur le centre-ville Ain-Témouchent



Figure 04 : Vue sur le centre-ville Ain-Témouchent



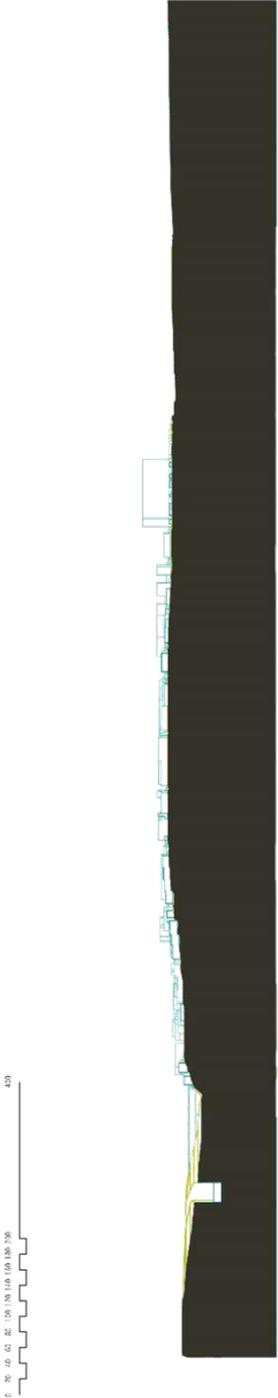
Figure 05 : Réseaux Viaire du centre-ville Ain-Témouchent



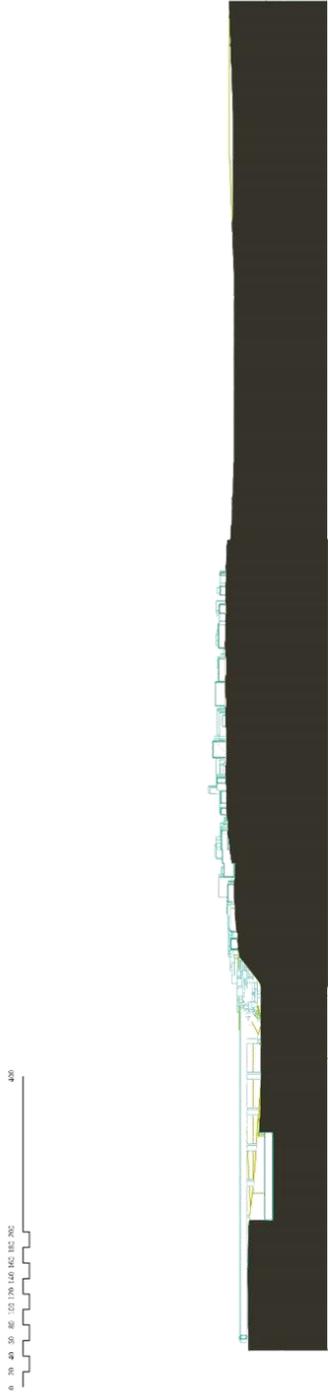
Figure 06 : Grille d'équipement du centre-ville Ain-Témouchent



Figure 07 : Etat du cadre bâtis du centre-ville
Source : PDAU DE CENTRE VILLE AIN-TEMOUCHENT

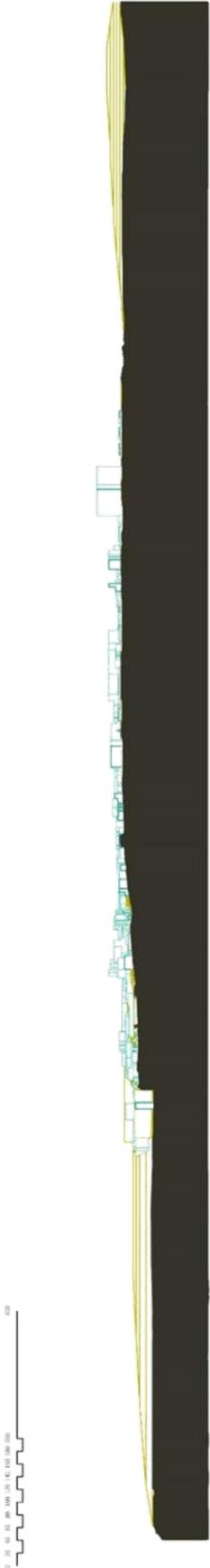


Coupe (A-A)

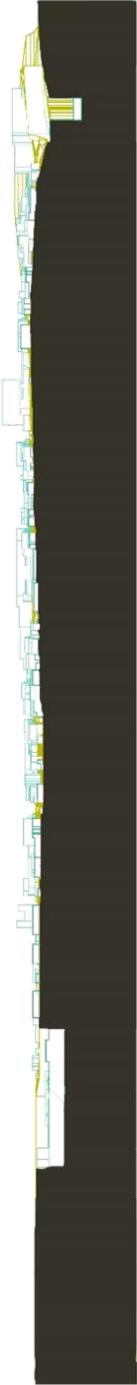


Coupe (B-B)

Coupes Morphologiques du cadre Bâtis



Coupe (D-D)



Coupe (C-C)

4. Lecteur fonctionnaliste du centre-ville Ain-Témouchent :

Depuis sa construction jusqu'à nos jours, le centre-ville a eu plusieurs équipements intégrés dans le Tissu urbain :

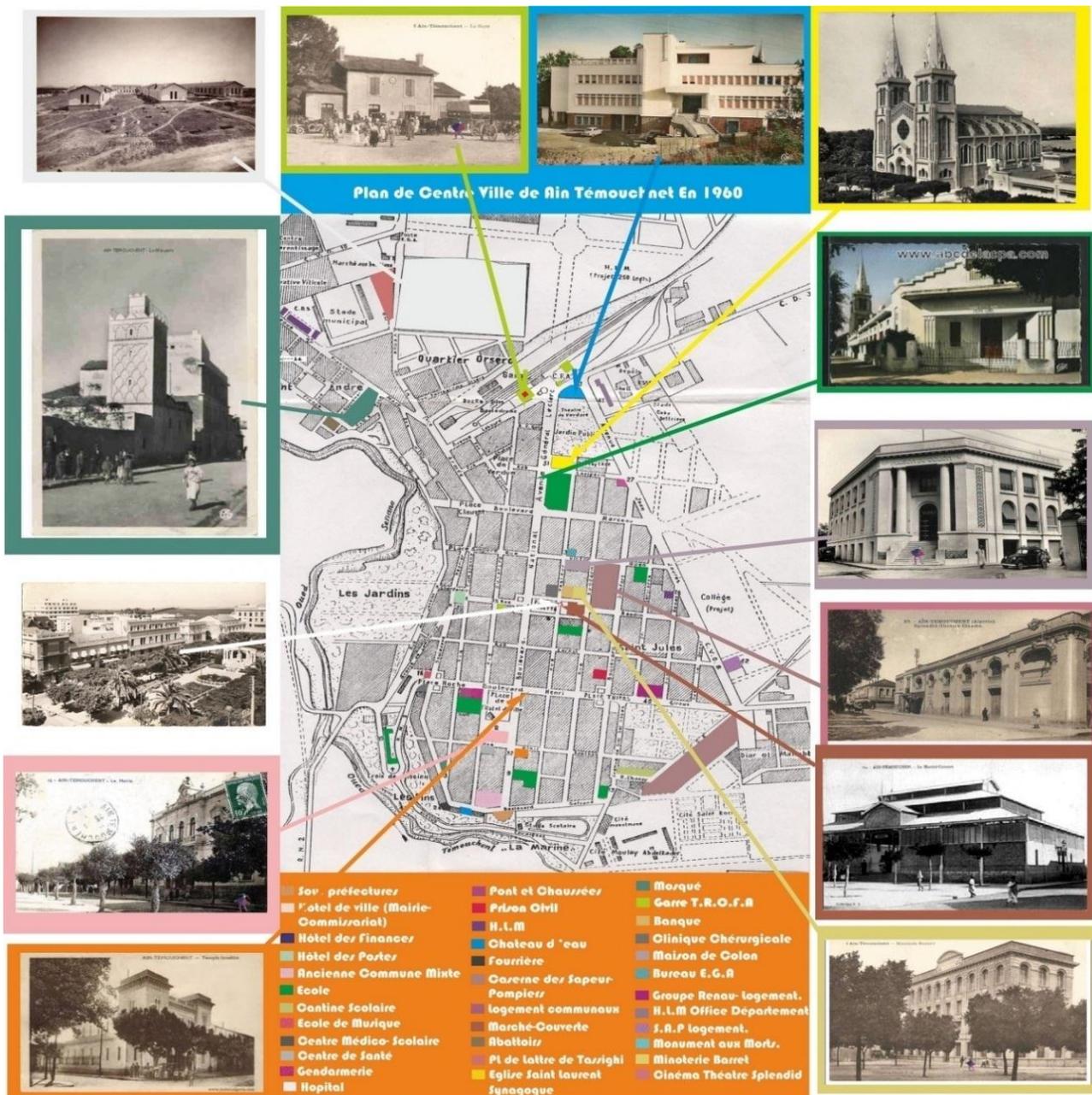


Figure 08 : Grille d'équipement du centre-ville Ain-Témouchent

Source : Archive de la ville d'Ain Témouchent

4.1. Les usages des équipements :

Identification de L'édifice	Date de construction	Caractère Architectural	Fonction Initiale	Fonction Actuelle	Valeurs	Etat du bâti
L'hôtel de la ville 	Avant 1951	Style néo-classique	Hotel de ville	Mairie	Ancienneté Historique Usage Art : « esthétique »	Bon Etat
Marché 	1889	Style industriel	Marché couverte	Marché couverte	Ancienneté Historique Usage	Bon Etat
Eglise Saint Laurent 	1937	Style néo-classique	Eglise	Mosquée Lala Khadidja	Ancienneté Historique Usage Art : « esthétique »	Bon Etat
Maison du colon 	/	Style Art déco	Maison du colon	abandonné	Ancienneté Historique Usage Art : « esthétique »	Bon Etat

<p>Moulin BARRET</p> 	1850	Style néo Haussman -nien	Minoterie	abandonné	Ancienneté Historique Usage Art : « esthétique »	Bon Etat
---	------	------------------------------------	-----------	-----------	---	----------

Identification de L'édifice	Date de construction	Caractère Architectura	Fonction Initiale	Fonction Actuelle	Valeurs	Etat du bâti
<p>Splendide cinémas théâtre</p> 	/	Style néo-classique	cinémas théâtre	Salle des fêtes	Ancienneté Historique Usage Art : « esthétique »	Bon Etat
 <p>La poste</p>	/	Style espagnol	Poste	Poste	Ancienneté Historique Usage Art : « esthétique »	Bon Etat
<p>La gare ferroviaire</p> 	1885	Style néo-classique	Une gare ferroviaire	abandonné	Ancienneté Historique Usage	Vétuste

 L'hôpital civil	1934	Style néo-classique	Hôpital	Hôpital	Ancienneté Historique Usage Art : « esthétique »	Bon Etat
 Casino	/	Style néo-Hausmannien	Casino	Cinéma	Ancienneté Historique Usage Art : « esthétique »	Vétuste
Identification de L'édifice	Date de construction	Caractère Architectural	Fonction Initiale	Fonction Actuelle	Valeurs	Etat du bâti
Hôtel de la ville 	/	Style moderne	Hôtel et finance	La Daïra	Ancienneté Historique Usage Art : « esthétique »	Bon Etat
Ecole de garçon 	1875	Style moderne	Ecole	Ecole	Ancienneté Historique Usage Art : « esthétique »	Bon Etat

<p>Une cave</p> 	/	Style industriel	Une cave	abandonné	Ancienneté Historique Usage	Vétuste
<p>Temple</p> 	/	Style moderne	Synagogue	Ecole	Ancienneté Historique Usage Art : « esthétique »	Bon Etat
<p>Ecole mairie (filles)</p> 	1881	Style moderne	Ecole	Ecole	Ancienneté Historique Usage Art : « esthétique »	Bon Etat

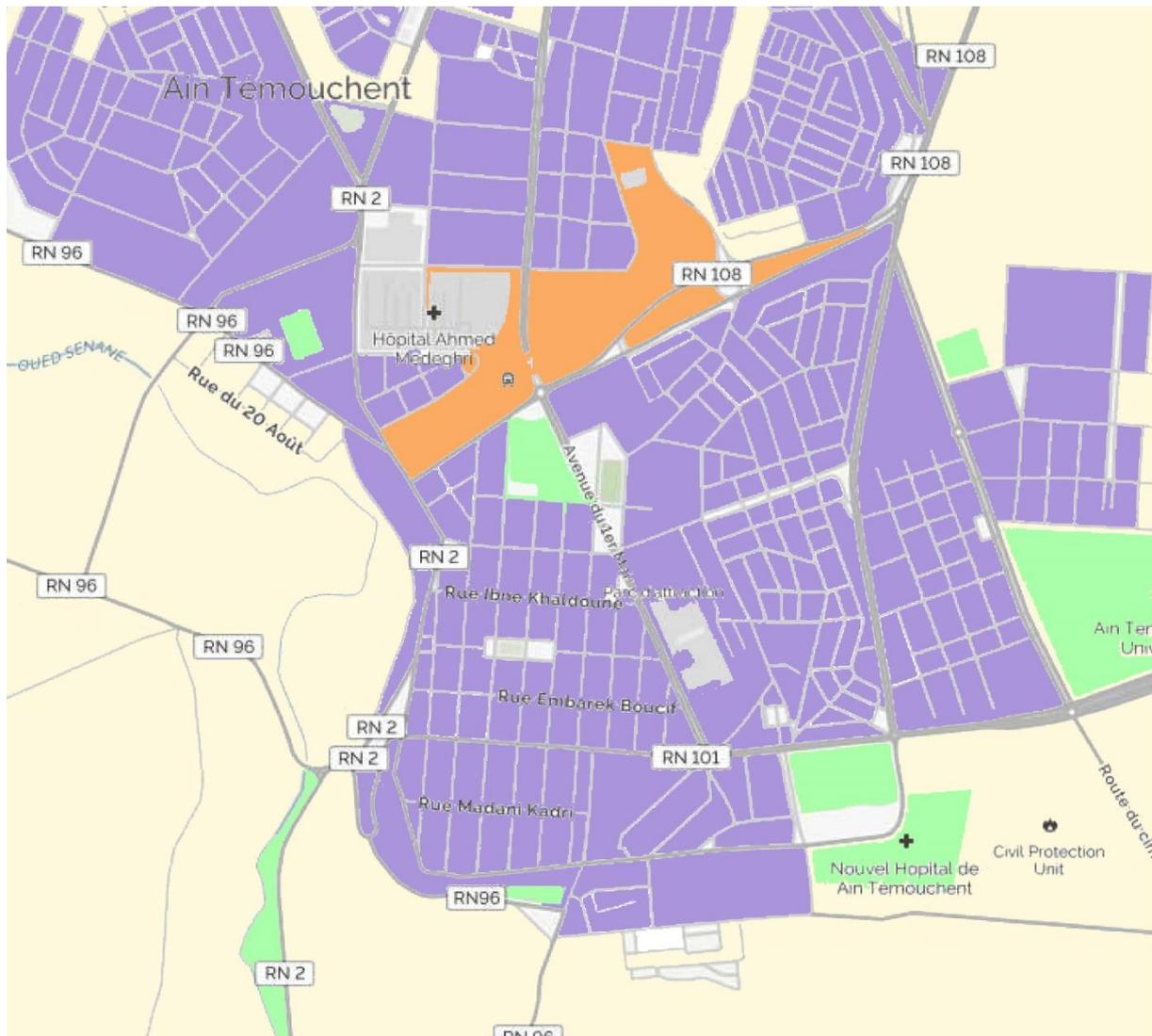
Identification de L'édifice	Date de construction	Caractère Architectura	Fonction Initiale	Fonction Actuelle	Valeurs	Etat du bâti
<p>Cinéma</p> 	/	Style moderne	Cinéma	Cinéma	Ancienneté Historique Usage Art : « esthétique »	Bon Etat

4.2. Conclusion :

A travers la lecture historique et urbaine du centre-ville Ain-Témouchent, nous concluons que ce Tissu contient des styles architecturaux qui se sont développés à la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle.

Notre étude a permis de mettre en exergue l'importance de la valeur « Historique » ou surtout de « l'Usage » du bien patrimonial Architecture et urbain d'Ain-Témouchent. En Effet, La réappropriation du l'objet patrimonial joue un rôle primordial dans sa pérennité. L'abondement ou bien le mauvais choix d'usage peut entrainer sa détérioration.

Néanmoins, le transfert d'une société à une autre, le changement de propriétaire de ce bien patrimonial architectural et urbain ont fait que les usagers ne sont plus les mêmes. La dégradation a commencé quand l'utilisation et le mode d'occupation de l'espace urbaine et de la création architecturale est devenu arbitraire et non réfléchi. La commune d'Ain-Temouchent est devenue le propriétaire après l'indépendance, cette dernière devait avoir plus de prérogatives pour gérer ce bien tout en décidant de l'attribution de la fonction qui lui convient, or par manque d'expérience en matière de conversation du patrimoine architectural, le centre-ville a été livré à lui-même et délaissé.

5. - Analyse urbaine du centre-ville Ain-Temouchent :5.1. Analyse Typo-morphologiques :5.1.1. Le système viaire :5.1.1.1. Accessibilité :

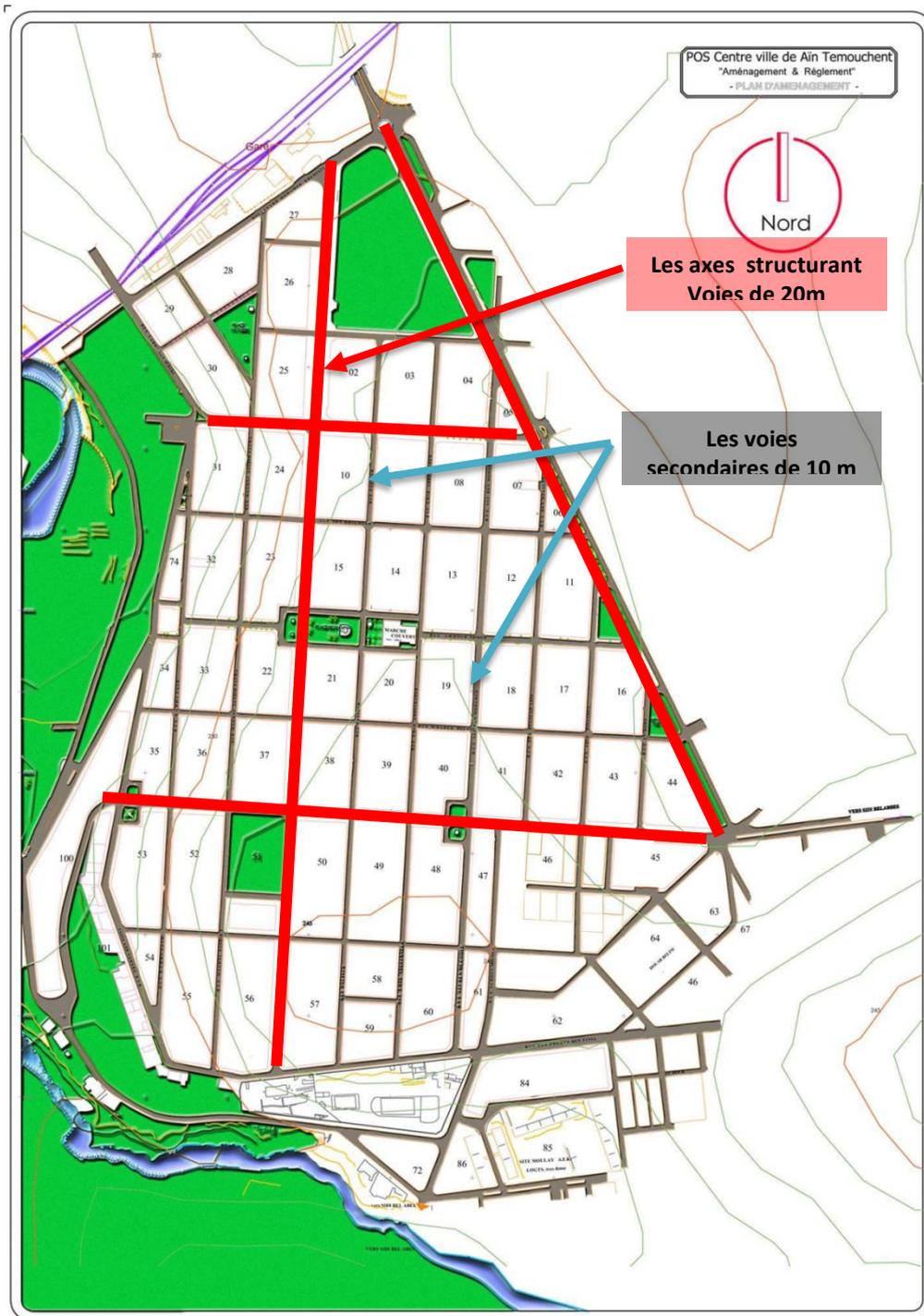
Carte 12 : Localisation du Centre-ville par rapport a son environnement

Source : <https://www.mapquest.com>.

Le centre-ville **Ain-Témouchent** correspond a l'ancien noyau colonial de forme rectangulaire la **RN 02** (L'intersection de la **RN96**) constitue l'épine dorsale De l'agglomération toute en lui attribuant une structure qui reproduire la forme du Talus.

D'autre cote, il existe une ancienne route RN 101 qui relie le centre-ville à Chentoufs, cette route nationale est classé secondaire, Au Sud-est, le seul nœud l'intersection du Boulevard de 1 er Mai et de la RN 108.

5.1.1.2. La décomposition de système viaire en sous-système :



Carte 13 : Réaux viaire

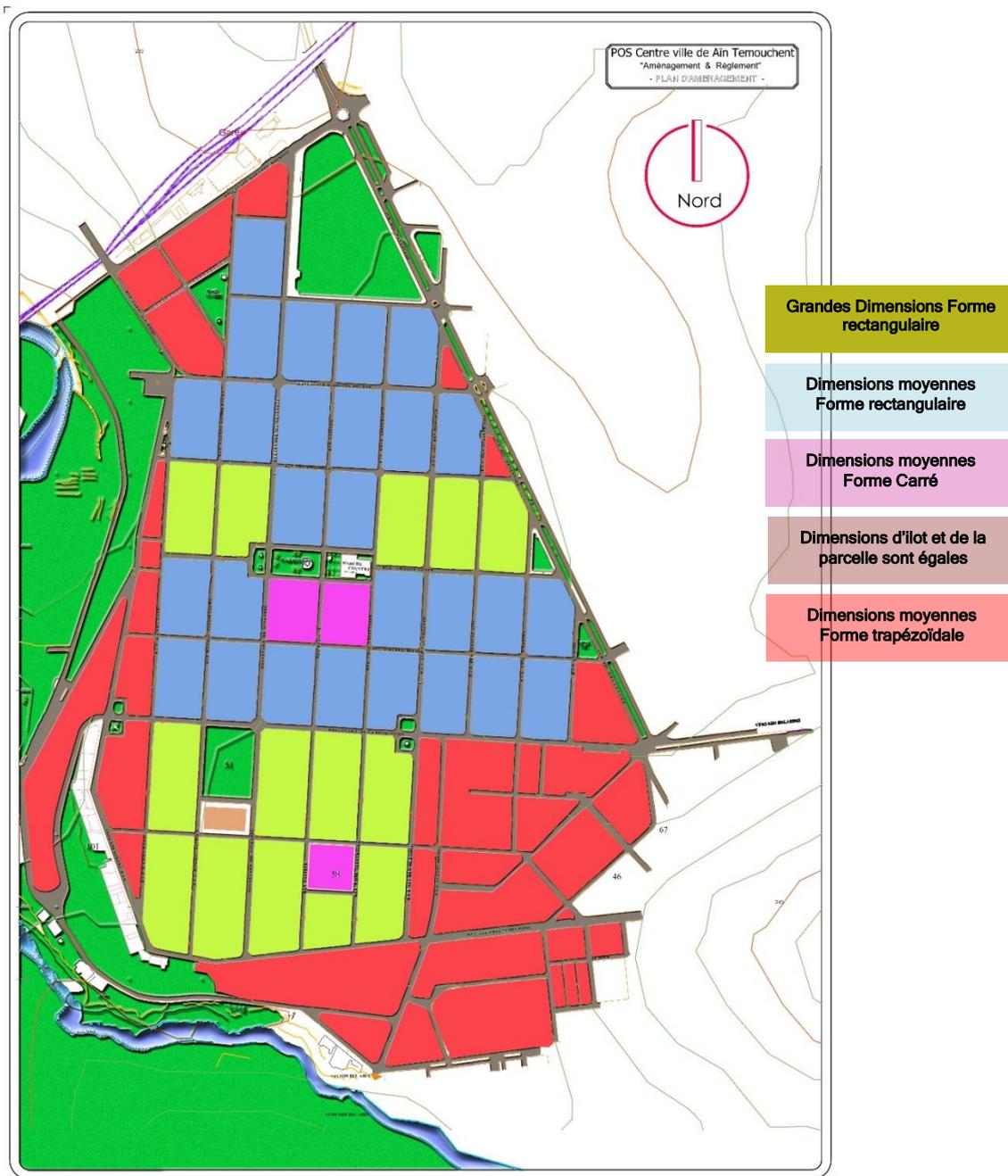
Source : PDAU DE LA VILLE D'AIN TEMOUCHENT

La composition urbaine est concrétisé a la base d'une tracés réguliers, ce tracé donné naissance à un découpage des secteurs à des Ilots fermés polyfonctionnels, et une des voiries hiérarchiques.

- Les voies mécaniques: la voie primaire à l'échelle de quartier de 20 m
- Les voies secondaires de 10 m

5.1.2. Les découpages fonciers ou le parcellaire :

5.1.2.1. Le tracé des ilots :



Carte 13 : Découpage des Ilots

Source : PDAU DE LA VILLE D'AIN TEMOUCHENT

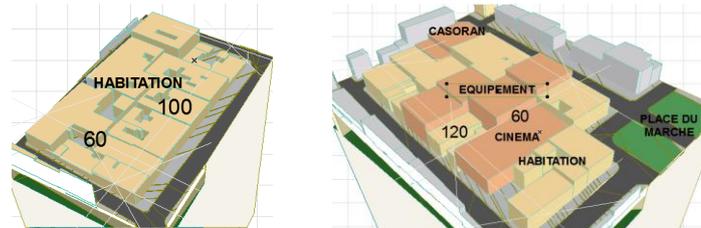
Les ilots ont la plus par une forme rectangulaire au carrée, les autres types d'ilot sont adaptation à une situation donnée, Une bonne perméabilité au niveau des lotissements, grâce à la taille des îlots (petite).

-Un terrain plat, relativement incliné du Sud au Nord et d'Ouest en Est

-Superficie: 121 ha

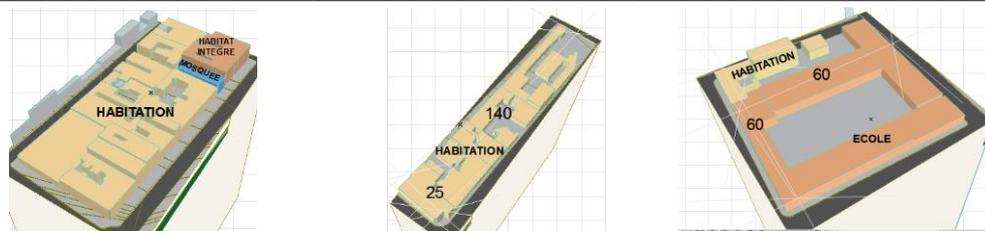
5.1.2.2. La typologie d'ilots :

Ilots



<i>Fonction</i>	Habitation	Habitation	Mixte
<i>Mesure</i>	80m*60m	100m*60m	120m*60m

Ilots



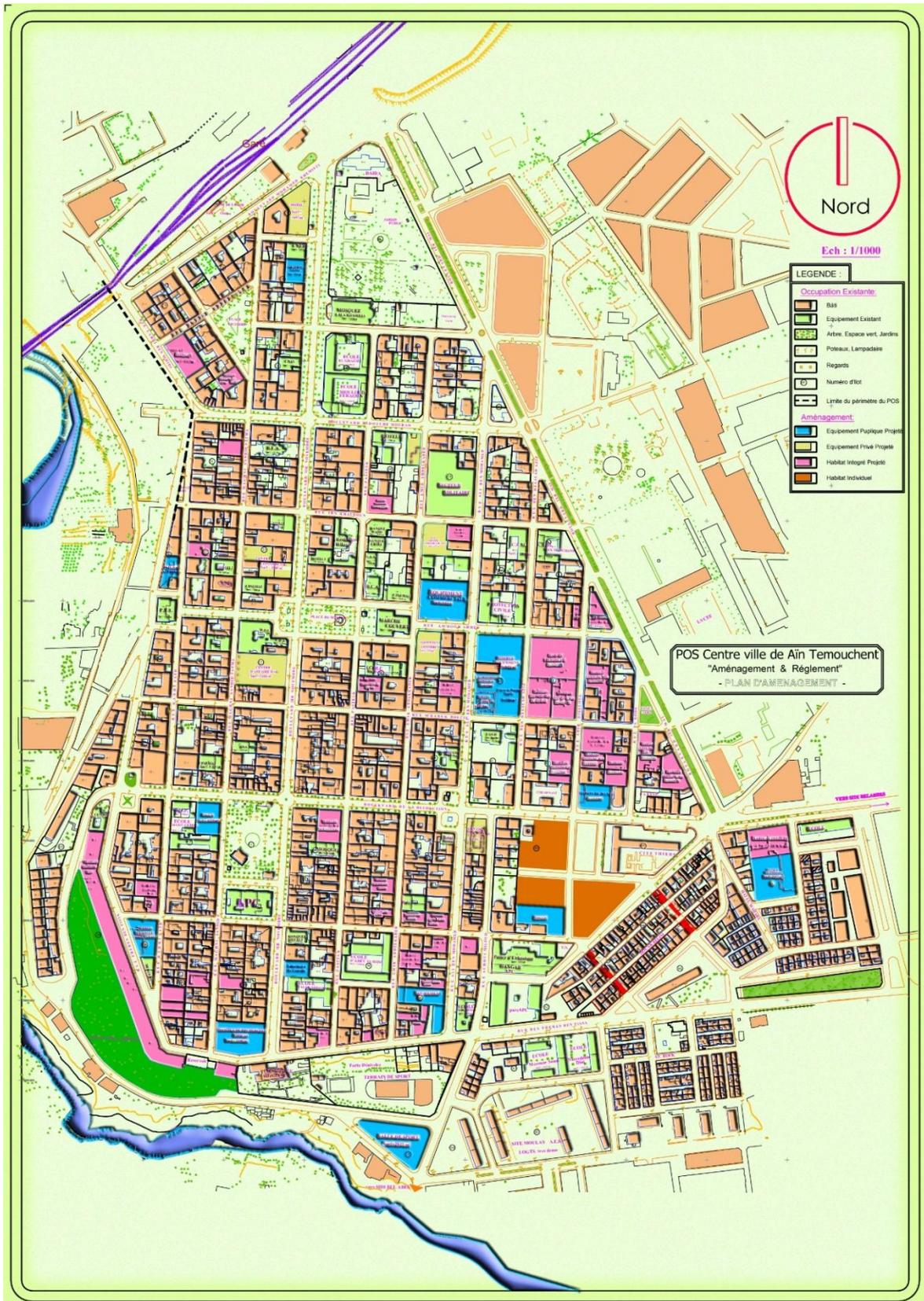
<i>Fonction</i>	Mixte	Habitation	Mixte
<i>Mesure</i>	140m*60m	100m*25m	60m*60m

La variété est lue à deux niveaux:

- a) **La variété Formel:** à ce lieu on trouve plusieurs formes de bâtis bâtiments en barre, ilots fermés, maisons individuelle, mais ce qui exceptionnel c'est bien la non cohérence du tout.
- b) **La variété Fonctionnel:** à part la forte présence de l'habitat, et des équipements éducatifs, on remarque un manque au niveau des équipements culturels, sanitaires, et sportifs.

La variété au centre-ville Ain-Témouchent, peut être assuré par l'existence d'espaces qui permettent le développement de plusieurs activités, (les RDC des tours sont des lieux favorables pour les commerces...et bien d'autres espaces pour des bureaux...)

5.1.2.3. Typologie des parcelles :



Carte 14 : Découpage parcellaire

Source : PDAU DE LA VILLE D'AIN TEMOUCHENT

Le tissu colonial se caractérise par des parcelles de forme régulière généralement rectangulaire et accessibles directement des rues., accueillent des habitats individuelles et des équipements.

La parcelle coloniale est issue de l'îlot, La rue est assez large permettant la circulation mécanique est piétonne et bordée d'immeubles de deux à cadre niveaux.

5.1.2.4. La Structure parcellaire

1-La parcelle résidentielle individuelle de géométrie régulière (quadrilatère en général), de petites dimensions, alignées sur le plan topologique.

2-La parcelle de géométrie régulière, relativement de dimension importante pour des équipements (exemple ; Institut de recherche, les écoles, CNAS ...)

3- Une forte densification de l'habitat au niveau de Centreville.

4-Un développement éparpillé des équipements tertiaire alors que les espaces de loisirs sont quasi inexistant.

5.1.2.5. Etat de hauteurs :



Figure 08 : Vue sur le centre-ville Ain-Témouchent

La parcelle issue du modèle colonial à une organisation verticale, le rez de chaussée occupé par des commerces et services dont la hauteur est assez importante (4,5 à 5 m) par rapport à la hauteur des étages supérieurs (1,2 niveaux) réservés pour l'habitation.

Les hauteurs varient entre R+1, R+4 et R+8

5.1.2.6. Le cadre bâti :

A travers la lecture typologique du cadre bâti du centre –ville Ain-Témouchent, nous concluons :

*- **Que** ce cadre bâti contient trois styles architecturaux qui se sont développés à la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle ; presque 80% des façades ont adopté **le style néoclassique** ou éclectique affiché par :

- L'usage de la pierre comme matériau de construction (mur porteur).
- Le principe de construction et de mise en œuvre de la façade est la symétrie.
- L'échelle de la façade est l'échelle proportionnelle à son environnement et l'utilisation de plusieurs types de contrastes.
- Une proportion géométrique est toujours présente sur la façade (tracé régulateur) ;
- Une modénature et une ornementation très riche utilisées par l'usage de plusieurs types.

Ce style s'est manifesté à **Ain-Témouchent** de la même façon qu'à **Oran** et à **Sidi Bel-abbas** d'après **François Béguin (style de vainqueur)** et aussi par l'utilisation des mêmes référents historiques au niveau des ornements.

Exemple :



Splendide cinémas théâtre

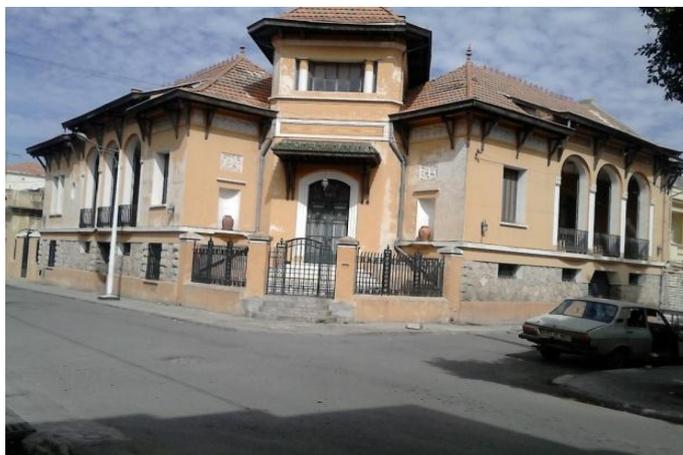
*- Le deuxième style ; la façade **Art-déco** qui s'est développée à Ain-Témouchent comme nouvelle tendance architecturale, ses éléments structurants sont:

- Un vocabulaire très clair avec des lignes et des volumes simples ;
- Une richesse dans l'utilisation de plusieurs matériaux comme la pierre, la brique, le marbre, la céramique et le fer, une texture lisse et homogène et une couleur claire.
- L'équilibre est affiché souvent la symétrie par translation et les rapports sont proportionnels.
- Le caractère est absolu.
- Une ornementation abstraite et naturaliste.



Immeuble Mixte Boulevard 1^{er} Mai

Cette tendance s'est manifestée à Ain-Témouchent sur quelques immeubles en utilisant le répertoire artistique parisiens et sur d'autres en s'inspirant du répertoire artistique local (**Espano-mauresque**).



Habitat Individuelle Quartier El Mizane

Sur les hauteurs de la rue (**Iben Khaldoun**), la façade moderne adoptée à **Ain-Temouchent** comme mouvement architectural à l'instar de **Oran** et des colonisations françaises, caractérisée par :

- Lignes nettes, volumes simples, équilibre des masses et rythme des ouvertures en longueur.
- Le béton armé comme matériau de construction avec une texture lisse (façade libre).
- L'équilibre des masses et rythme des ouvertures en longueur ;
- Un caractère relatif, l'effet d'abstraction et absence de toutes ornementsations.

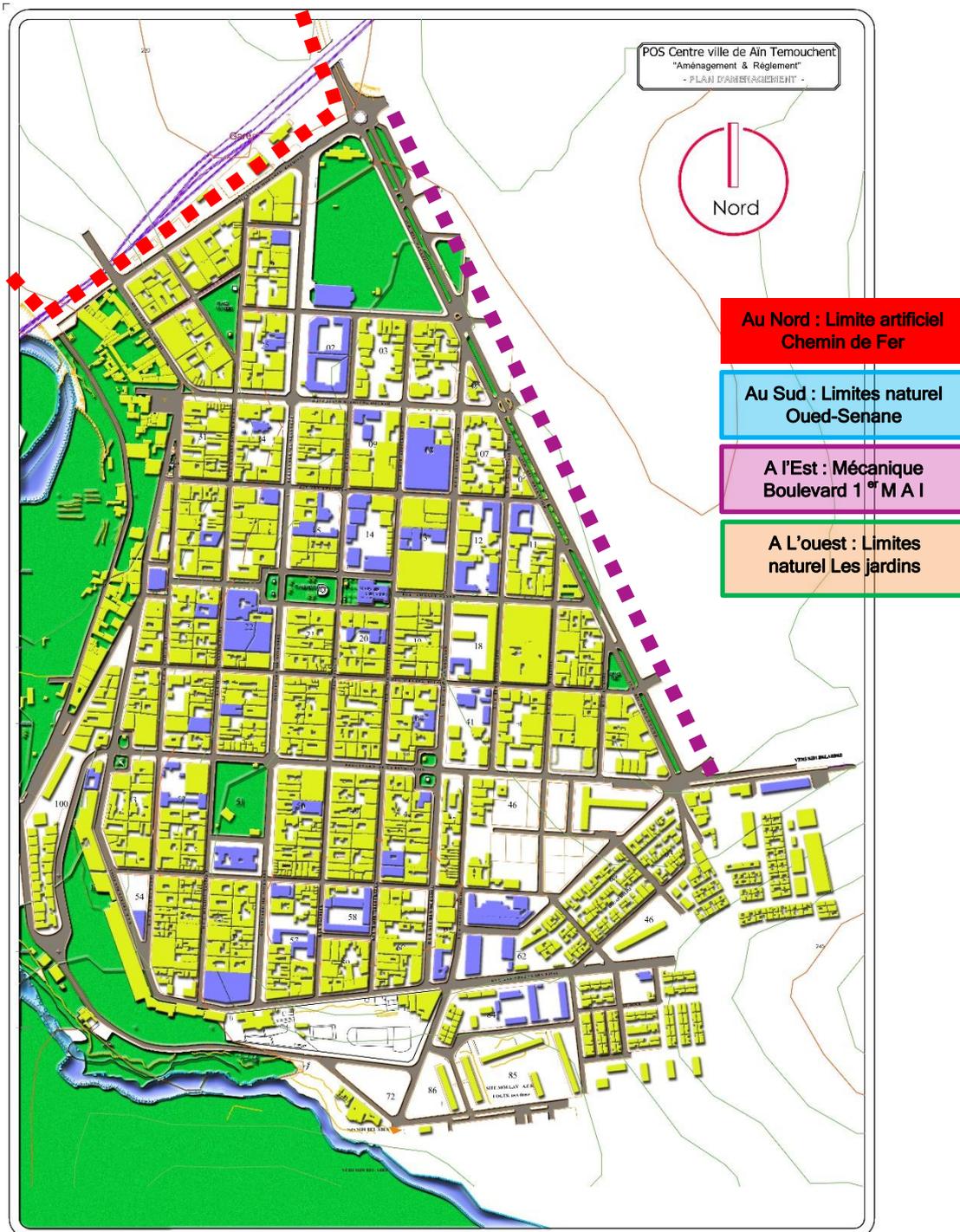


Maison du Colon, Rue Iben-Khaldoun

5.2. Analyse Perceptuelle :

5.2.1. Les éléments de la structure urbaine :

5.2.1.1. Les Limites :

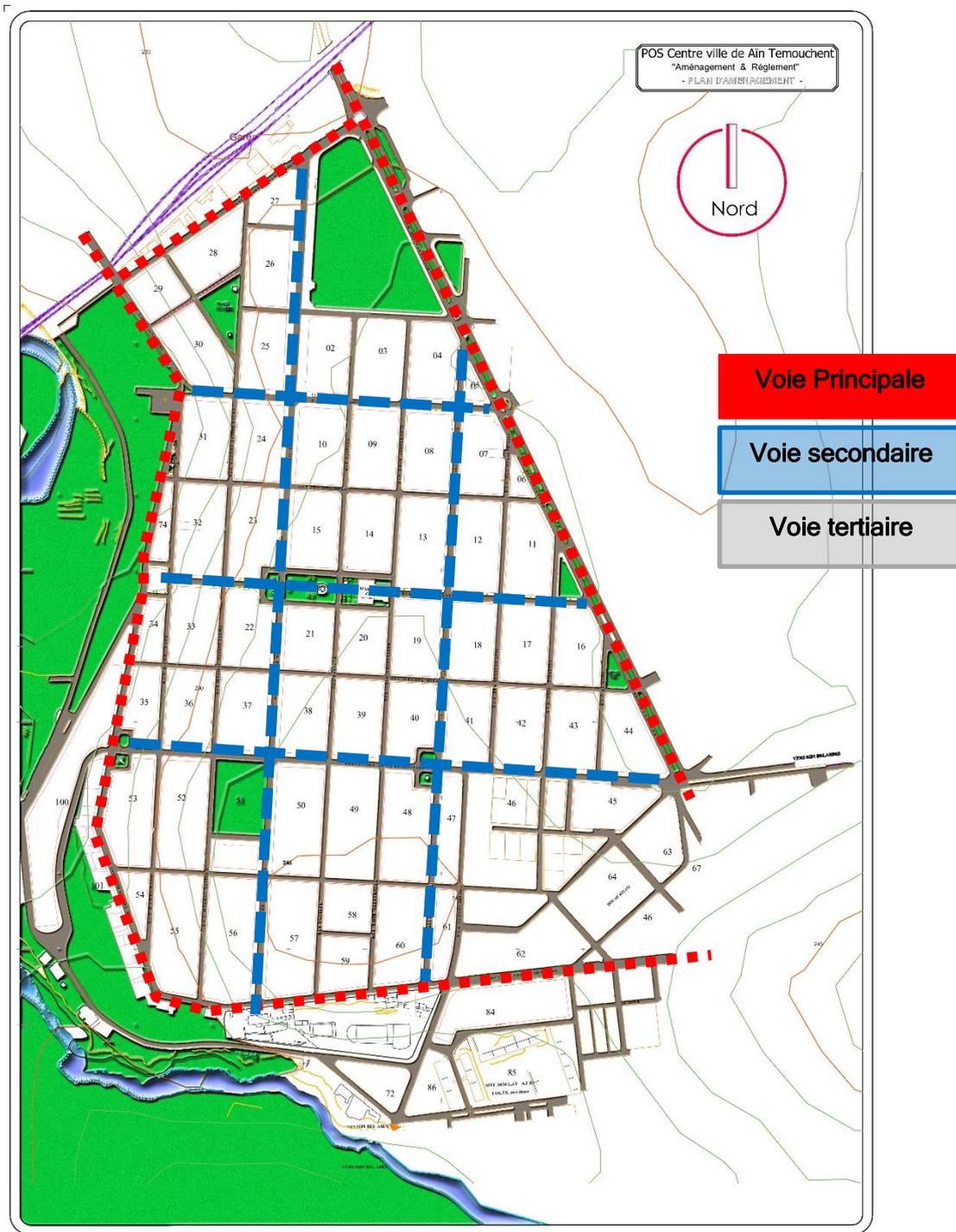


Carte 15 : Limites du Cas d'étude

Source : PDAU DE LA VILLE D'AIN TEMOUCHENT

Le **Centre-ville Ain-Témouchent** est limité vers le NORD par le **Chemin de Fer**, à l'ouest par la rue un **Talus** qui le sépare du centre **des Jardins**, à l'est par la rue **Boulevard 1er Mai**, et au sud par **Oued Senan**.

5.2.1.2. Les Voiries :



Carte 16 : Lecteur du system Viaire
Source : PDAU DE LA VILLE D'AIN TEMOUCHENT

Le **Centre-ville Ain-Témouchent** est composé de deux systèmes viaires :

- 1- **Système en damier** : Le découpage du tissu est orthogonal, il donne un maillage en damier, qui caractérise l'ensemble du tissu urbain.
- 2- **Système arborant (système Ramifié)** : Ce système est caractérisé par l'existence d'une voie principale qui donnera naissance à de plus petites voies qui caractérisent les jardins d'Ain-Témouchent.

5.2.1.2.1. Etude séquentielle du Boulevard 1^{er} Novembre :



Figure 09 : Réseaux Viaire

5.2.1.2.2. Voie Secondaire : Boulevard 1er Novembre :

5.2.1.2.3.



La rue **1er Novembre**, est une voie de circulation très large à deux sens, bordée d'immeubles à usage mixte (**commerce/service et habitat**), à dominance d'immeubles de rapports, édifiés à la fin du **19^{ème}** et début du **20^{ème}** siècle, la présence des plantations qui donnent une vue agréable au boulevard.

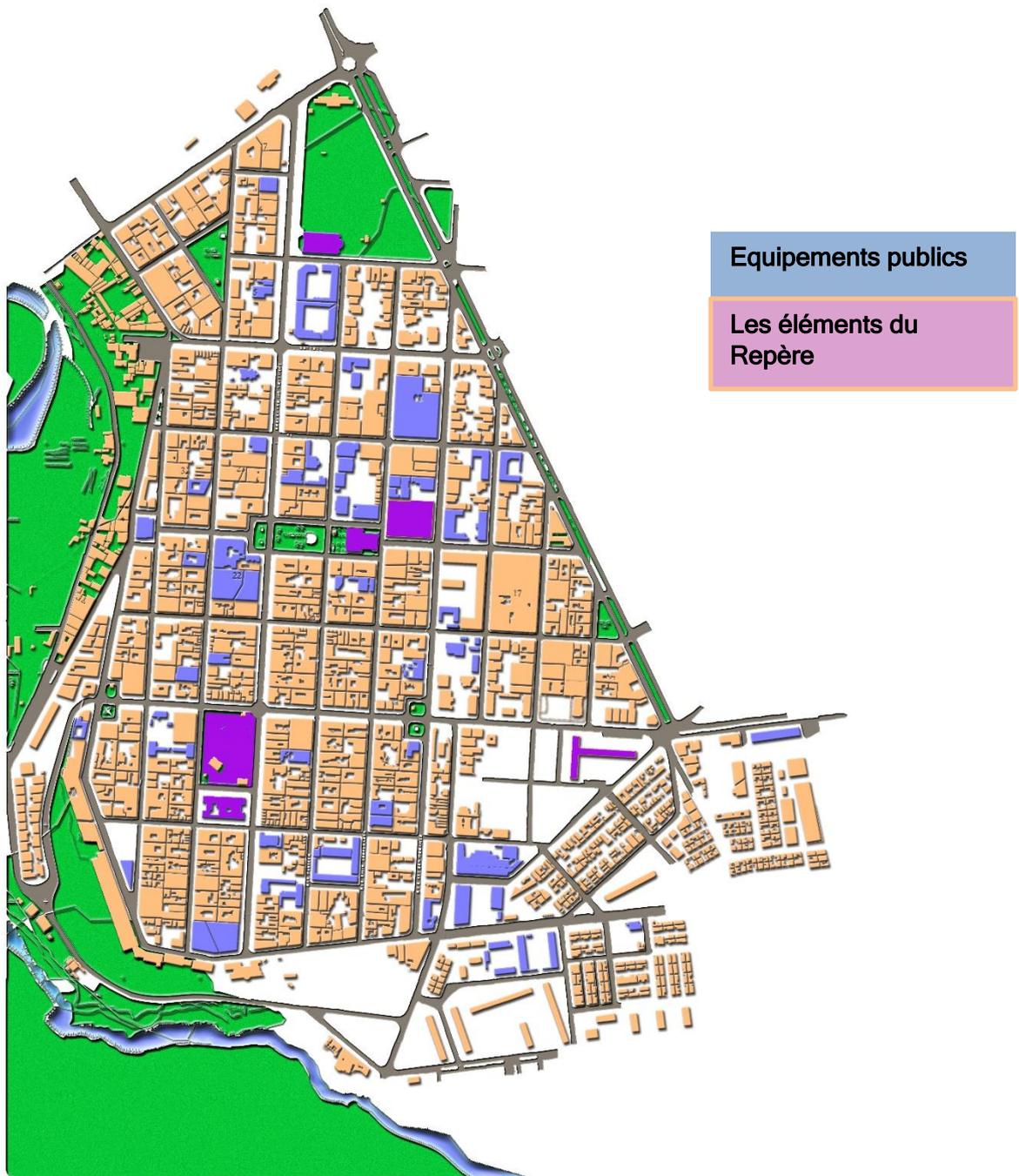
5.2.1.3. Les Nœuds :

Carte 16 : Lecteur du system Viaire
Source : PDAU DE LA VILLE D'AIN TEMOUCHENT

Les nœuds sont issus de l'intersection des voies principaux (**boulevards**) dont le flux est très important, mais quelques nœuds sont **lisibles grâce aux édifices qui y se trouvent**.

Les voies sont affectés par l'existence ou non des leurs parois, elles sont de qualité quand elles sont définis comme volume par leurs parois.

5.2.1.4. Les Repères :

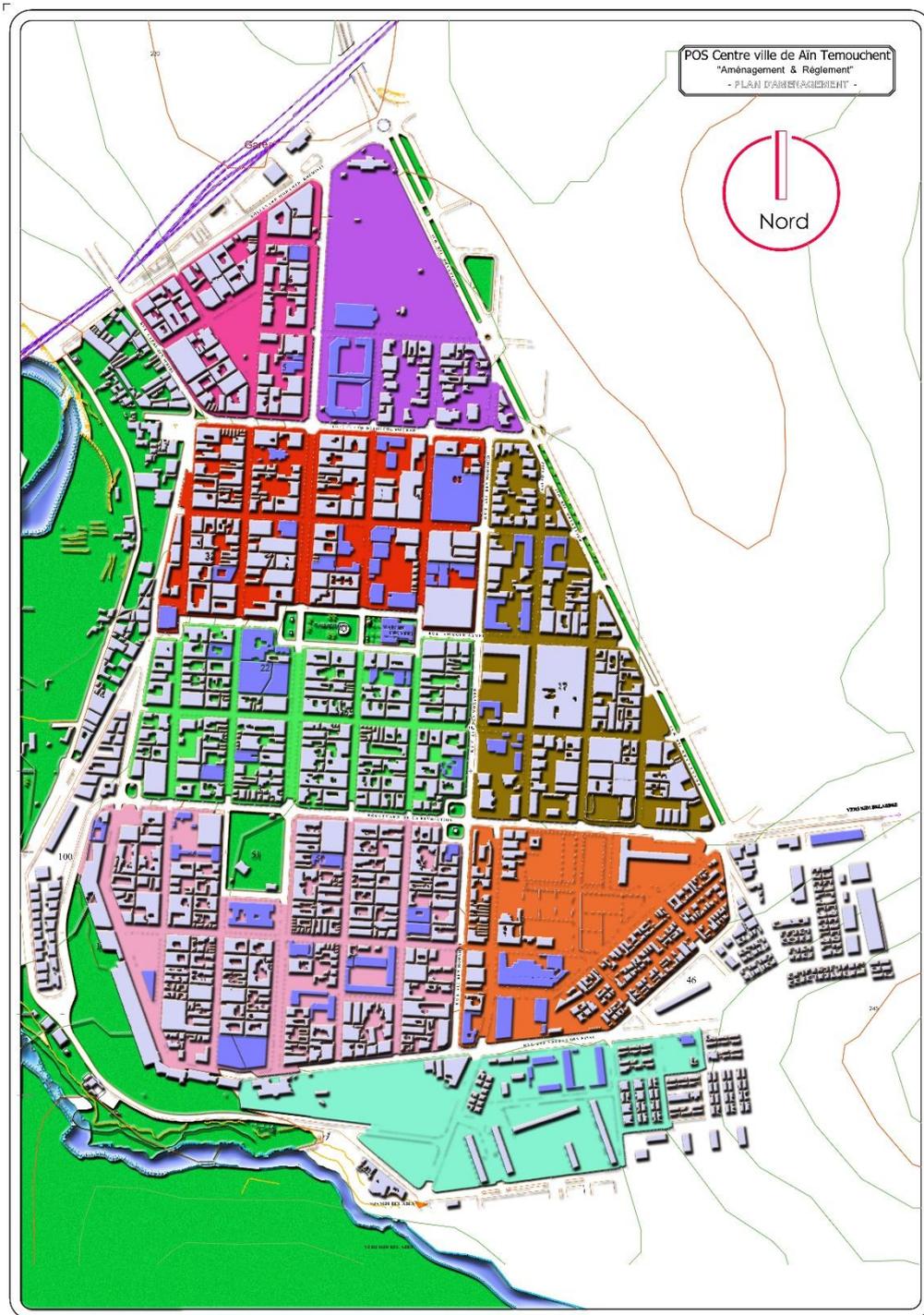


Au centre-ville Ain-Témouchent on constate **une forte lisibilité**, surtout quand il s'agit **d'équipements administratifs**, on a repéré la mairie facilement, la poste, la police...

- L'habitat est aisément repérable, grâce aux formes des bâtiments.

- Les repaires à Ain-Témouchent sont peu nombreux mais d'une forte présence ; tours très hautes par rapport au cadre bâtis avoisinant, Mosquée (Eglise), mémoire de lieu.

5.2.1.5. Les Quartiers :



Carte 17 : Les Quartier homogènes

<p>Zone 01 :</p> 	<p>Cette zone est caractérisée pas l'habitat individuelle, Le quartier se compose des villas de luxe qui date de la période colonial regroupé autour d'une placette triangulaire.</p>	 <p>Figure 27 : exemple d'une habitation de luxe en RDC Du quartier Ain temouchent</p> <p>Source : auteurs</p>
<p>Zone 02 :</p> 	<p>Elle constitue le cœur du centre-ville d'Ain temouchent. Elle a la particularité d'accueillir de formes urbaines Purement coloniales. Elle est très dense et se compose d'équipements de services. Elle présente la plus grande mixité de fonctions : habitat, activités, commerces</p>	 <p>Figure 28 : exemple d'une habitation R+2 Du quartier Ain Témouchent</p> <p>Source : auteurs</p>
<p>Zone 03</p> 	<p>Elle se caractérise par un bâti implanté à l'alignement et sur les deux limites séparatives, formant un front bâti continu. Forme urbaine très dense, l'occupation du sol peut concerner la totalité des parcelles, qui sont de petite taille. De faible hauteur (R+1), la construction accueille parfois un commerce en rez-de-chaussée.</p>	 <p>Figure 29 : exemple d'une habitation R+1 Du quartier Ain temouchent</p>

<p>Zone 04</p> 	<p>Il s'agit de l'habitat collectif elle est présente principalement en périphérie du centre-ville. Forme urbaine la plus Haute du centre-ville, le bâti ne dépasse néanmoins pas les 4 à 5 niveaux entrecoupé par un espaces publics communs de type square, et de stationnement.</p> <p>De bon état général, cette typologie bâtie est globalement bien intégrée dans son environnement urbain.</p>	 <p>Figure 30 : exemple habitat collectif Du quartier Ain temouchent</p>
<p>Zone 05</p> 	<p>Se localise au sud –est du centre-ville. Elle revêt des réalités très diverses. Elle s'est développée principalement après- l'Indépendance la construction est généralement composée d'un rez-de- chaussée et de combles aménagés. Cette typologie s'est développée de manière quasi continue jusqu'à Aujourd'hui, ce qui donne à ces secteurs une diversité d'architectures Le bâti est souvent en bon état même s'il peut être de qualité diverse. Depuis leur construction, de nombreuses maisons ont fait l'objet d'extensions</p>	 <p>Figure 31 : exemple d'une habitatio R+1 Du quartier Ain temouchent Source : auteurs</p>
<p>Zone 06 :</p> 	<p>Dans cette zone on trouve des formes urbaines rurales traditionnelles, témoignage de l'ancrage agricole de la région Ces typologies ont une organisation urbaine particulière. Implanté sur de grandes parcelles, le bâti, formé par des bâtiments peu hauts (RDC et des fois R+1) mais souvent longs</p>	<p>Figure 32 : exemple d'une habitation rurale en RDC Du quartier Ain temouchent source :auteurs</p>

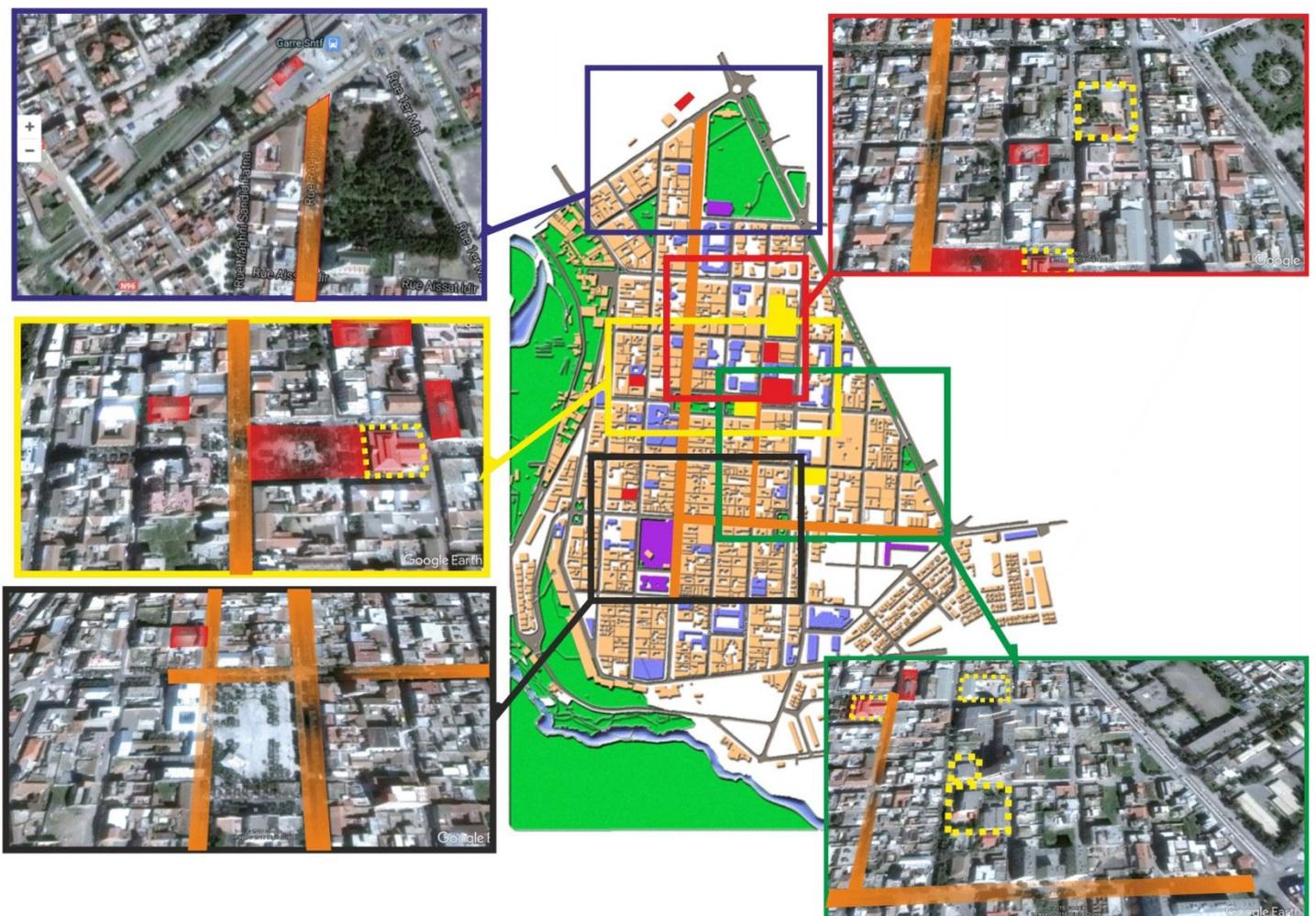
Après voir l'analyse les caractéristique physique qui déterminent les quartiers on constate qu'il n'y a pas des différents quartiers ou on remarque que les gabarits de construction est presque le même et les voies ont la même organisation Elle se caractérisé par la végétation.

Elle est marquée aussi par des équipements d'un caractère plus Administratifs que résidentiel, les façades à caractère rythmique représente d'une façon aligné et horizontale et verticale.

6. Problématique Spécifique

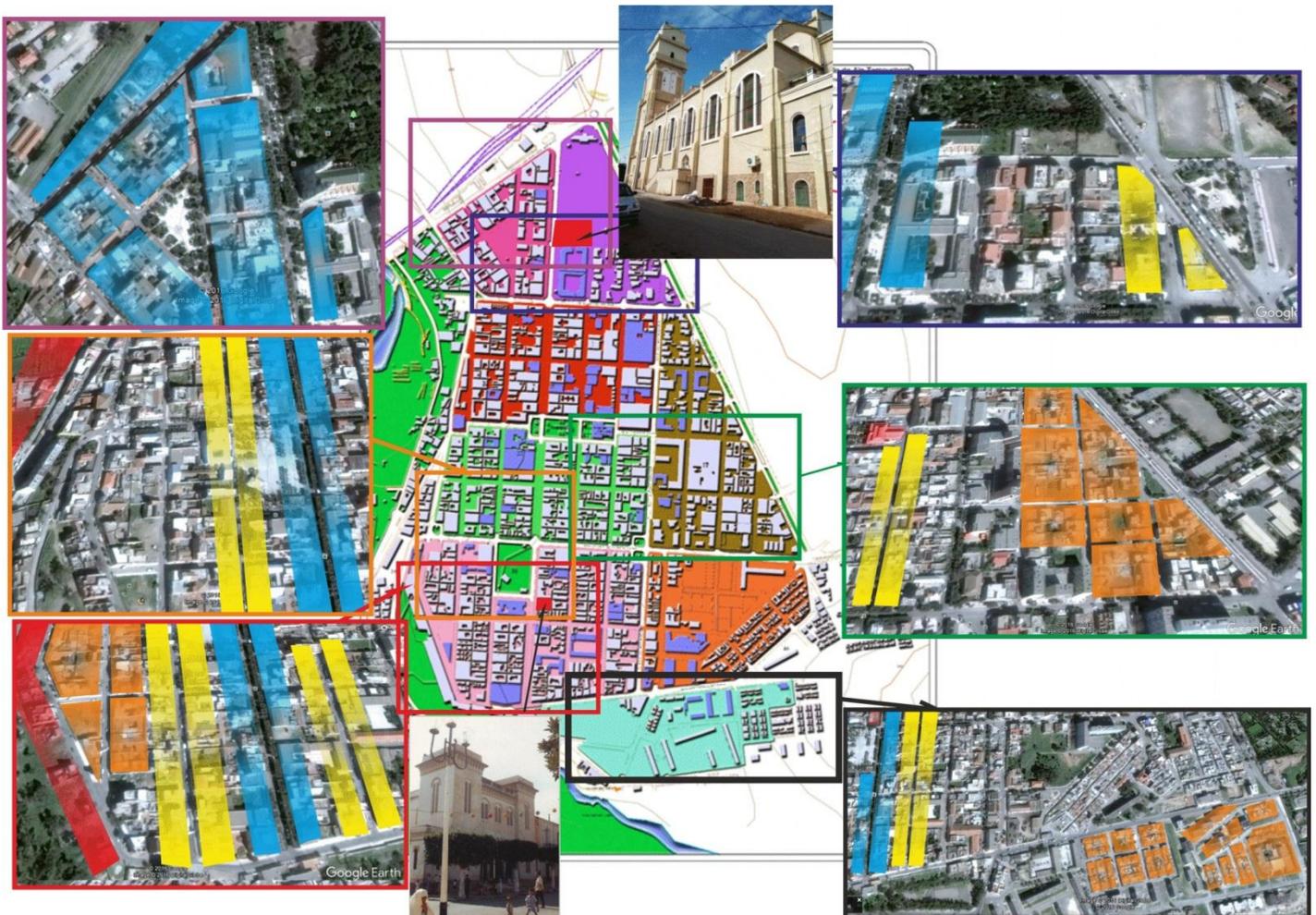
6.1. Problématique fonctionnel :

- présence des équipements abandonnement (les 2 minoteries, la gare, la maison de colon, les cinémas) qui occupe des emplacements importantes et qui participe pas à l'animation du centre-ville.
- Absence totale des équipements culturels et de sport et de loisir qui donne certain animation et attraction à l'échelle de centre.
- Commerce dynamique au niveau de Boulevard de 01 novembre et boulevard de Maghni Sandid et d'autre part des commerces informel dans les mêmes boulevard et au niveau de placette de Gambetta, et boulevard de la révolution (coté Est) et la Rue de Amir Aek (partis Sud-marché-)
- Présence des équipements administrative à échelle de la wilaya telle que (Direction de tourisme-direction d'industrie et des Mines-Direction de la CNAS) qui saturer la vocation administrative de centre de ville.
- Nuisance urbain remarquable au mitoyen des équipements structurant (le marché-les pompier-les suretés urbain-la caserne militaire).



6.2. Problématique de Cadre bâtis :

- Dégradation des façades qui contient une valeur architecturale au niveau de la place Verdun, Boulevard Mohammed Khemisti, Boulevard 01 Novembre.
- Présence des immeubles dans un état de fissuration dégrader et des bâtiments détruire surtout après le séisme de 1999 au niveau des quartiers de Saint Rock-Fau Bourg- la rue Rabhi Said.
- Des gabarits irrégulière dépasse R+4 par rapport état existant à travers de Boulevard 01 Novembre et Boulevard de Révolution
- Désintégration des nouvelles modes de façade avec ancien bâtiment qui défigure la valeur architecturale et artistique des façades (new Classique-Art-Déco-Moderne) Boulevard de 01 Mai- Rue Maghni Sandid – Rue Pasteur.
- Intégration des Nouveau matériaux au niveau de façade qui créer des équilibre par rapport à l'existant (les Mur Rideau-les Panneau Composite) Siege de Direction de CNAS-Super Marché-les Hôtels.
- Désintégration des travaux de réhabilitation par rapport à leur originalité tel que la partie supérieur de Mosquée de -lala khadija- la Minaret de Mosquée de Immam Ali.
- Présence des habitats précaire à bord d'Oued Sennan qui défigure le paysage urbain.



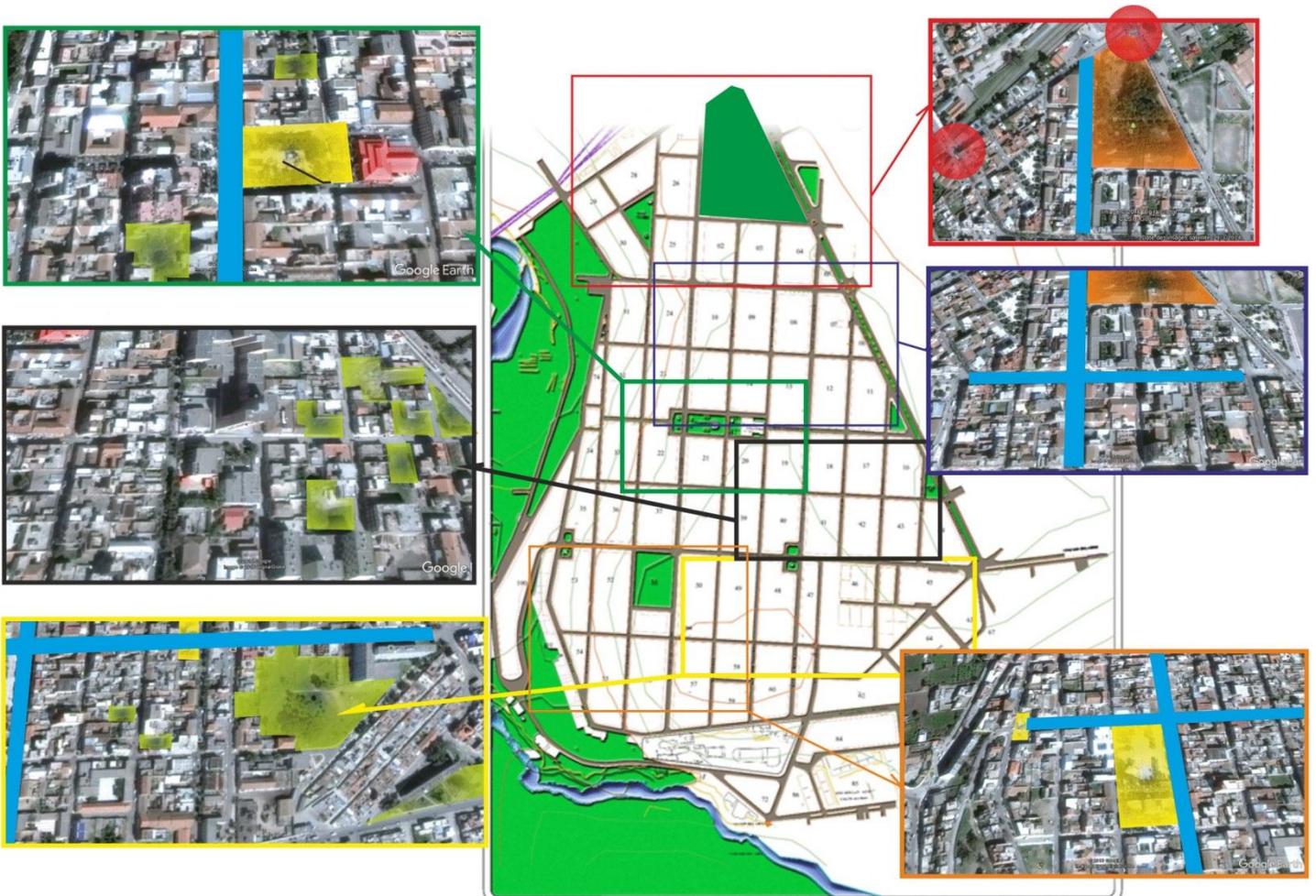
6.3. Problématique de Cadre Non bâtis :

6.3.1. Les placettes et les jardins

- La présence des vides urbains qui donne une sensation de discontinuité
- Le jardin Public et Théâtre de Verdure de la mosquée est négligée malgré sa richesse naturel et leurs surface important.
- Paysage d'oued Sennan qui est mal aménagé.
- Déqualification de la place de 09 décembre comme un lieu de rencontre et de détente.
- Dévalorisation de la vocation initiale de la place du marché a la présence de commerce informel et la nuisance créé par le marché.
- Dévalorisation de la place de Hoche et la place de Thiers par implantation des kiosques mal fonctionné.
- L'absence des mobiliers urbains.

6.3.2. Réseaux de Voirie

- Saturation au niveau des nœuds majeurs (Nœud de la Daira-et Nœud d'el Mizene).
- Le stationnement aléatoire des voitures sur les chaussé principales provoque l'encombrement de la circulation.
- Manque des espaces de stationnement au niveau des Boulevards principale.
- l'usage mixte entre les piétons et les véhiculés dans les trottoirs



8. Lecture Thématique :

8.1. Cœur de ville a Sorinieres



Le plan de l'îlot Cœur de ville qui avait l'objectif de revoir tout le centre-ville. Il y a une urgence à créer un vrai centre-ville vivant. Cela passe aussi par une dynamisation du commerce de proximité, avec notamment une surface alimentaire. »



8.1.2. Les premières intentions d'aménagement intégrant

- réaliser une opération en renouvellement urbain permettant de limiter l'étalement urbain,
- donner la priorité aux déplacements doux dans un centre-ville apaisé,
- rompre avec le caractère linéaire du centre-ville en l'ouvrant sur des espaces urbanisés en friche,
- proposer une offre commerciale complémentaire et adaptée à celle existante.



8.1.3. Le programme prévisionnel :

- un ensemble foncier de 14 700 m² à aménager,
- une place à composer et animer,
- environ 185 logements sous forme d'immeubles collectifs dont 30 % de logements locatifs sociaux,
- environ 2 000 m² de surfaces commerciales de proximité (1 000 m² de surface alimentaire et des commerces et services).

8.1.4. Les Actions du Projet



C'est le point central du projet. « Nous allons articuler le centre-ville autour de cette place qui ouvrira le quartier sur la rue Clemenceau. Une place, en face de la mairie, que l'on veut conviviale, chaleureuse et qui accueillera le marché. » Il est trop tôt pour en avoir les dimensions. On sait juste qu'elle mordra sur la rue Clemenceau, ce qui entraînera un aménagement de la circulation.

8.1.4.1. Autour de cette place,

Prendront place les six à sept cellules commerciales, qui s'ajouteront à la surface alimentaire d'environ 1 000 m². Au total, 2 000 m² de surface commerciale sont prévus.

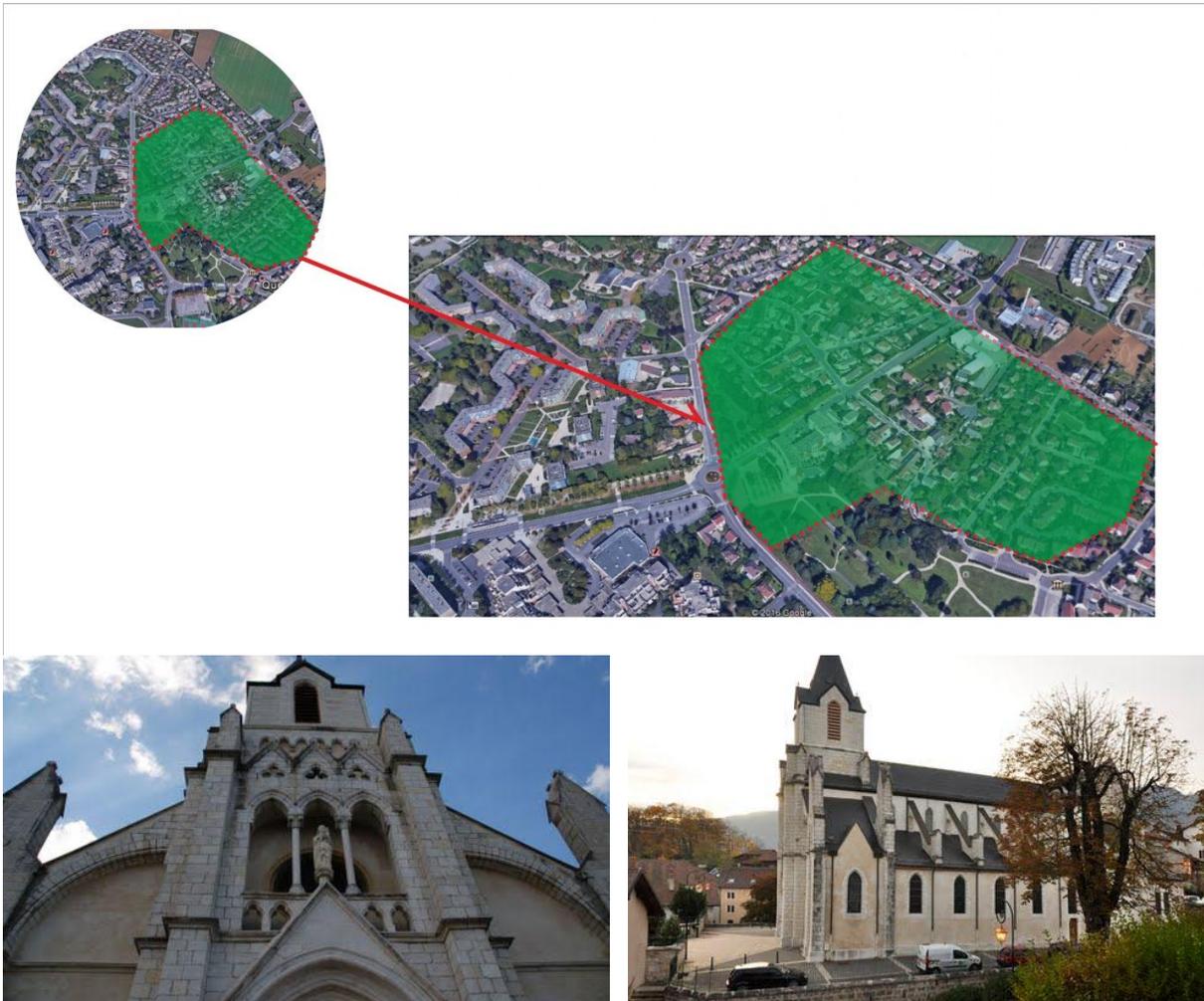
Au programme également,

- 185 logements dans ce Coeur de ville formé par les rues Clemenceau, des Lauriers, Bellefet, du Général-de-Gaulle et de la Poste. « 185 logements, dont 30 % de logements sociaux. Il s'agira de petits collectifs de trois étages (avec un dernier niveau en retrait). Nous aurons un point de vigilance sur les immeubles en bordure de la rue Bellefet car, de l'autre côté de la rue, il y a des maisons particulières. On pourrait envisager sur ce secteur des hauteurs moins importantes ».

Quant au stationnement : un parking souterrain avec quelques places en aérien.



8.2. Cœur de ville a Quetigni



Le projet Coeur de Ville prévoit une réorganisation complète de la cité Briançonnaise. Une opportunité exceptionnelle pour en finir avec l'urbanisation morcelée de la ville, qui s'est construite sans réelle cohérence architecturale.

Le projet Coeur de Ville intervient suite à l'acquisition par la commune, en 2011, de 9 hectares d'emprises militaires en centre ville, libérées par le départ des armées.

Il s'inscrit dans le cadre du CRSD* signé avec l'Etat en 2009 pour compenser les pertes d'emplois induites par le départ du Centre National d'Aguerrissement en Montagne.

*Contrat de Redynamisation des Sites de Défense

8.1.2. LES LIGNES DE FORCE DU PROJET

- créer un cœur de ville
- repenser le plan de circulation en favorisant les déplacements doux

- développer des espaces publics fédérateurs
- échafauder des scénarios de reconversion des emprises militaires.

8.1.3. LES EMPRISES MILITAIRES

Centré sur le site des casernes et ses abords, le projet Cœur de Ville sera le premier maillon du renouvellement urbain.



Dans les anciens quartiers Berwick et Colaud, l'accent sera mis sur la mixité des fonctions : habitations et commerces y côtoieront services publics, infrastructures culturelles et sportives et espaces verts.

Parmi les équipements prévus, on peut citer notamment : réalisation d'un pôle culturel en lien avec la CCB, d'un pôle économique (pépinière et hôtel d'entreprises) porté par la CCB, d'un pôle sportif, d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur, de logements, de structures pour la petite enfance et les personnes âgées.

ce projet intégrer les deux premières réalisations du quartier Berwick : le skatepark indoor Hangar Zéro, et le pôle d'innovation économique Altipolis,



8.1.4. UN DÉFI D'ENVERGURE

L'équipe d'architectes et d'urbanistes du cabinet Faloci, lauréat du concours, a proposé un schéma général d'aménagement d'un territoire de plus de 130 hectares compris entre la Grande Boucle, les casernes, le quartier Sainte Catherine et la gare, incluant également le pied de la station du Prorel et l'entrée de ville du Champ de Mars.

Cette réorganisation, menée en concertation avec les élus et les citoyens, aura pour objectif de renforcer l'attractivité de Briançon et de revitaliser son tissu économique dans le respect du développement durable.

8.2. Cœur de ville a Gex



8.2.2. Les objectifs du projet

Avec l'ambition de dynamiser l'offre commerciale et culturelle de Gex, le projet cœur de ville doit permettre à la place du Jura de devenir, en lien avec le centre ancien, **un lieu de vie animé et attractif à la fois en termes d'équipements, de commerces, de déplacements et d'environnement.**



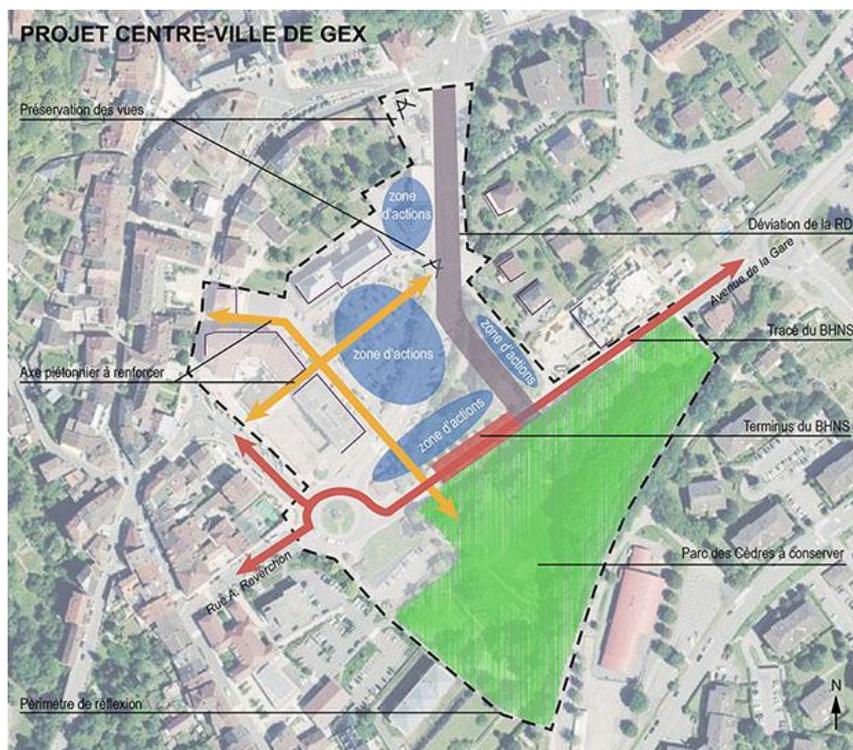
- Redynamiser l'économie et l'attractivité commerciale du centre-ville ;
- Rendre plus lisible l'espace public ;
- Réorganiser les flux et le stationnement ;
- Valoriser les modes doux ;
- Développer des offres de services et d'équipements collectifs et publics (culturels...).

Dans cette perspective, la Ville a souhaité vous associer à son élaboration afin de garantir la meilleure adéquation possible du projet à vos besoins, vos usages et votre vision pour Gex !



8.2.3. LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET

Vous retrouverez ici les principales orientations du projet avec ses « zones d'actions » qui désignent les espaces au sein desquels l'aménagement a été stabilisé en concertation avec vous.



8.2.4. Le projet urbain intègre à la fois :

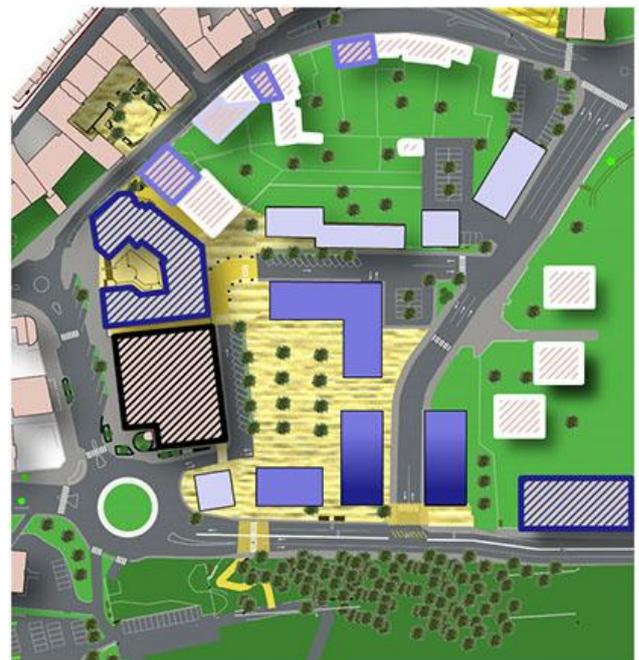
Des projets externes : arrivée du BHNS et de son parking-relais et déviation de l'avenue de la Poste ;

Des incontournables qualitatifs : préservation du Parc des Cèdres, axes piétons, mobilité douce et préservation de la vue ; Des besoins identifiés : commerces, équipements, services, logements, stationnement aérien et souterrain.

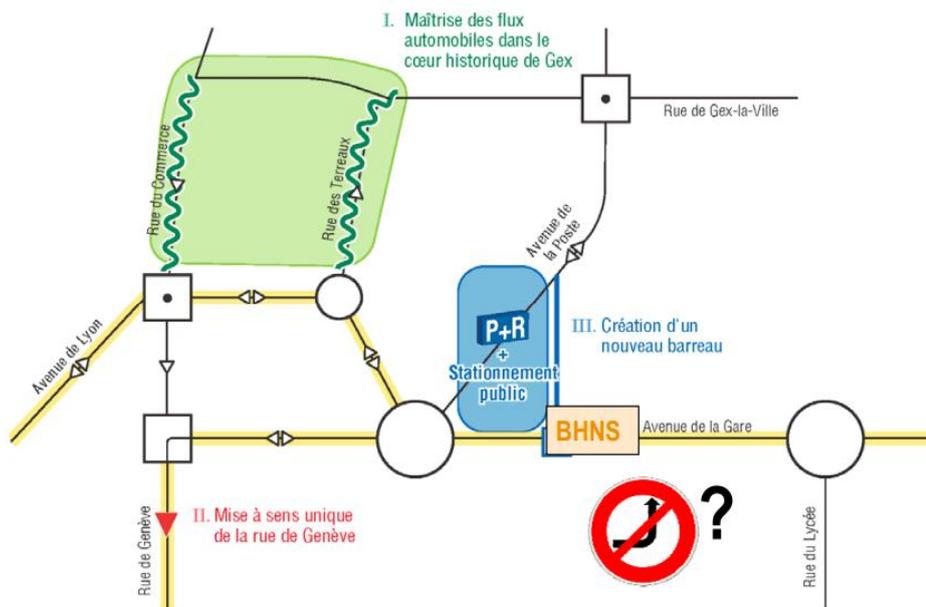
Le scénario d'aménagement retenu offre une place centrale généreuse de 2 300 m² et des travées piétonnes de 10 à 13 m de large comme autant de percées visuelles sur le parc des Cèdres. En lien direct avec le centre ancien, il favorise un véritable parcours commercial dynamisant l'actuelle et la future offre de services. Le stationnement aérien dédié à des arrêts de courte durée est maintenu et largement complété par la création de parkings publics (dont un parking-relais pour le BHNS) et privés sous la place. Une certaine maîtrise flux automobiles de la rue des terreaux et du commerce

La mise à sens unique de la rue de Genève dans sa partie Nord.

Le redressement de la RD 1005 entre l'avenue de la gare de la poste (création d'un nouveau barreau).



- Commerce
- Office du tourisme
- Maison de santé
- Tertiaire
- Résidence seniors
- Bureau de poste
- Cinéma
- Crèche



Programme immobilier

Logement (accession libre ou social)	5 814 m ² SDP (soit 76 logements)
Résidence sénior	2 850 m ² SDP (soit 63 logements)
Commerce pied d'immeuble	2 017 m ² SDP
Bureau de poste	255 m ² SDP
Tertiaire	1 267 m ² SDP
Maison de santé	610 m ² SDP
Crèche	368 m ² SDP
Cinéma	600 m ² SDP
Office du tourisme	278 m ² SDP
Total	14 059 m² SDP

SDP : surface de plancher

Le projet se fixe comme objectif de réduire les hauteurs inférieures à celle du quartier existant et les constructions

Stationnement

Stationnement privé souterrain	196 places
Stationnement public souterrain	200 places
Stationnement public parking-relais	150 places
Sous-total	546 places en souterrain
Stationnement aérien	74 places
Total	620 places en tout

- RDC à R+1
- RDC + 2 étages
- RDC + 3 étages
- RDC + 4 étages
- RDC + 5 étages

2 300 m²
Équivalent de la halle Perdtemps



9. Les stratégies d'intervention.

9.1. Avant Tous : Le cadre juridique

- créer un cadre juridique (pos-cahier des charges) pour
- respecter la qualité des façades et les style architecturale héritier (new classique-art-déco-moderne),
- conserver les assiettes foncières sans découpage et garder la morphologie des ilots et des parcellaires existants par interventions des domaines de l'état.
- Limiter les gabarits des nouvel immeuble en intégration avec le milieu existant : R+1...R+3.
- Ressasser foncièrement les friches urbaines (les terrains vident) pour des nouvelles implantations.

9.2. le cadre non bâtis

9.2.2. Stratégie de Restructuration

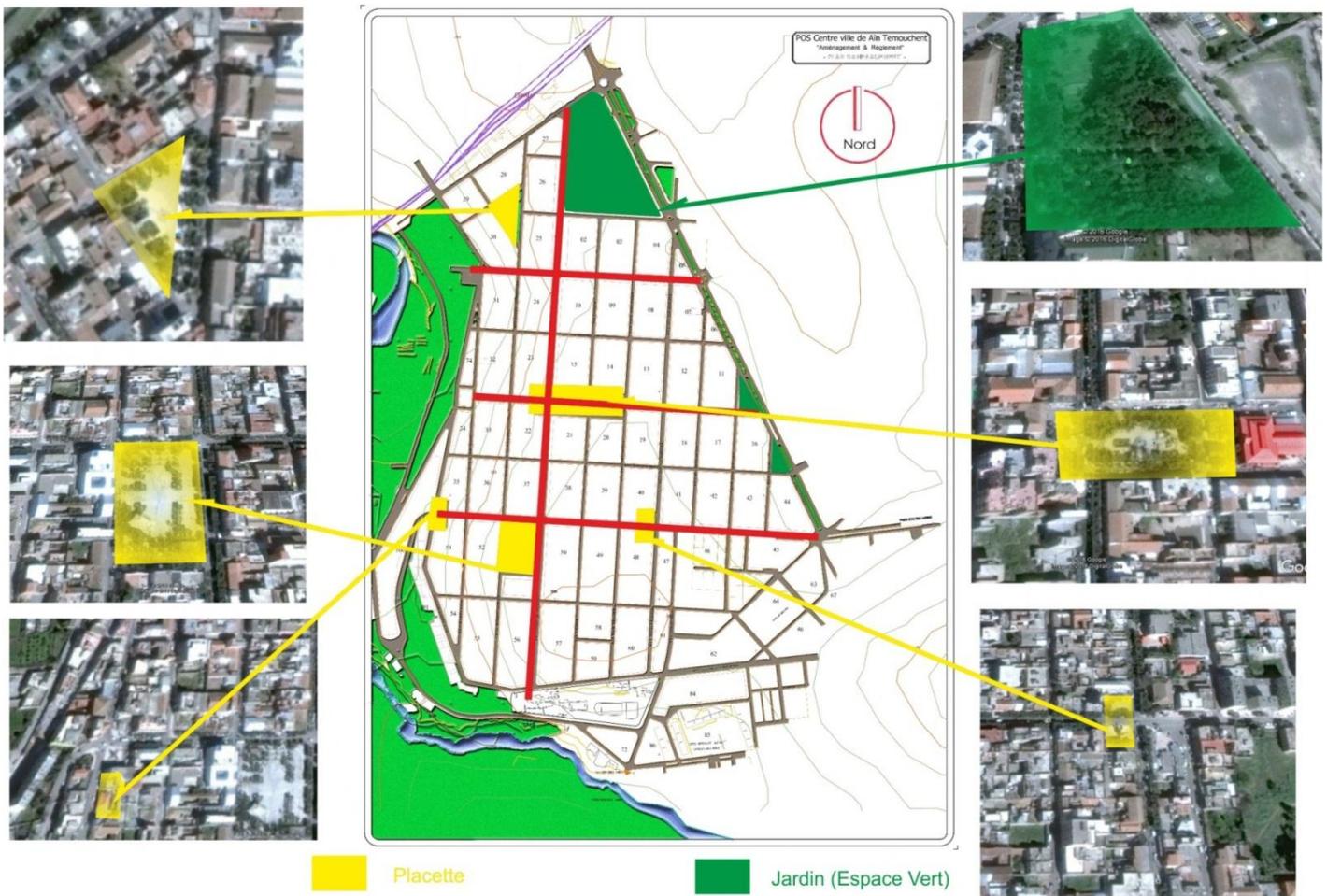
- -A léger les flux de circulation et le trafic mécanique important au niveau des Nœuds et les axes principale par l'implantation des zone de stationnement à l'extrémité de notre délimitation
- - implantation des parkings sous-terrain à l'intérieur de tissus urbain, et aménager des parkings dans quelque friches urbain.
- - destiner quelque voirie mécanique pour la circulation extra-urbaine et préserver les autres voiries à la circulation piétonne.
- - création de transport interurbain répondre au besoin des touristes et des habitants.

9.2.3. Stratégie de Reconversion.

- - destiner quelque voirie mécanique pour la circulation extra-urbaine et préserver les autres voiries à la circulation piétonne.

9.2.4. Stratégie de Rénovation

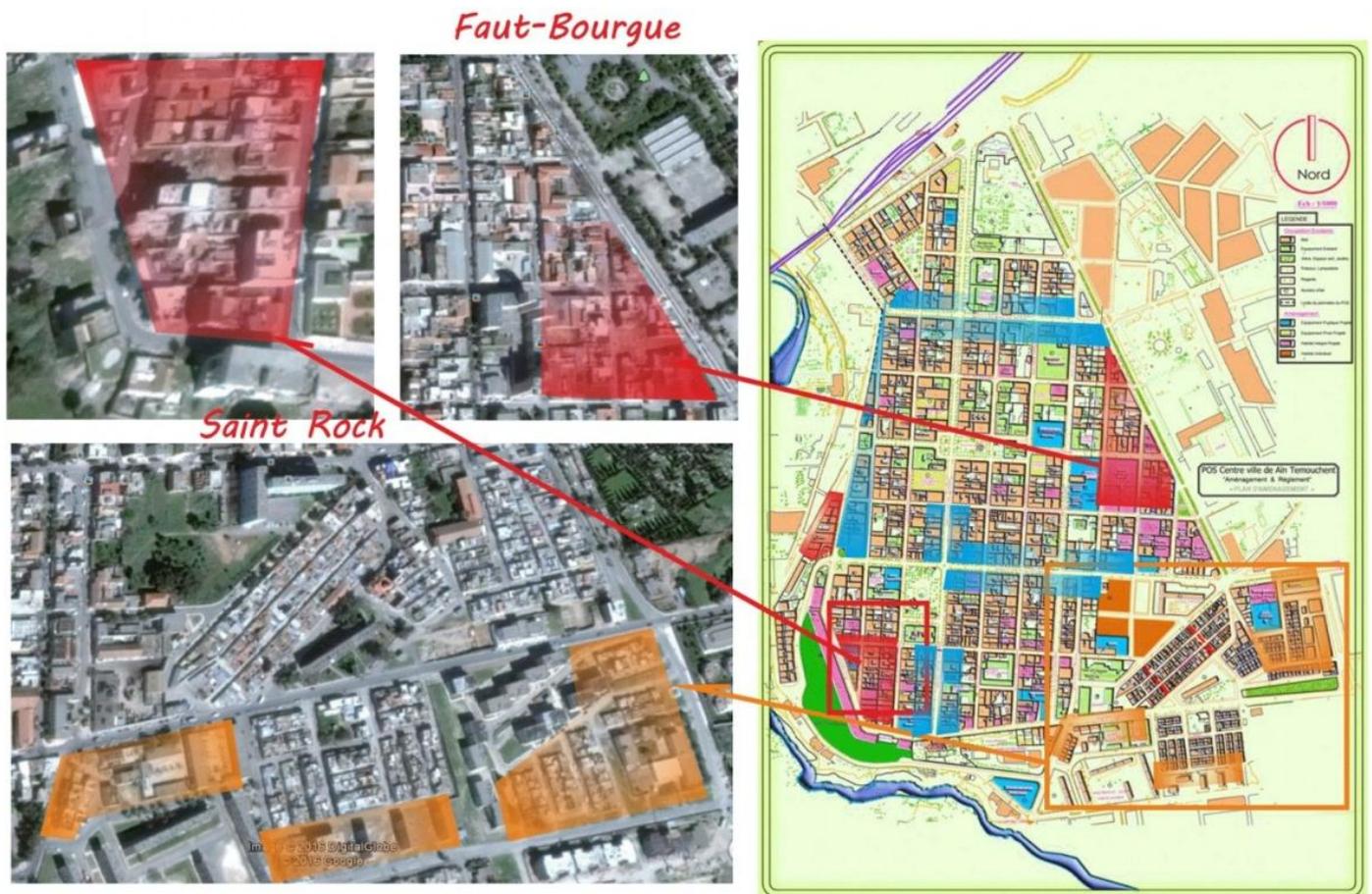
- - Rénover le jardin existant et rentabiliser la qualité de détente par amélioration des espace de circulation avec des pavés en pierre, implanter les plantes qui convient à la qualité des jardins.
- -Rénover les placettes existant tel que la placette 09 décembre, la place Verdun, place de Thiers par des mobiliers urbains et éclairage suffisant, et par des œuvres artistiques.
- -création de transport interurbain répondre au besoin des touristes et des habitants.
- - rénover les boulevards principaux par l'amélioration de qualité de mobilier urbain,
- Rénover de la placette de Gambetta et le rendre à l'état initial.-



9.3. Le Cadre bâtis.

9.3.1. Stratégie de Restructuration

- -Restructuration des façades qui dévalorise la qualité architecturale, et leur rendre conforme à la qualité des façades existant tous dépend le style aborder.
- -Démolir les bâtiments qui tenir un caractère rouge ou orange comme un risque de structure (faut-bourgue-saint rock- et quel habitation a l'intérieur de tissu urbain)

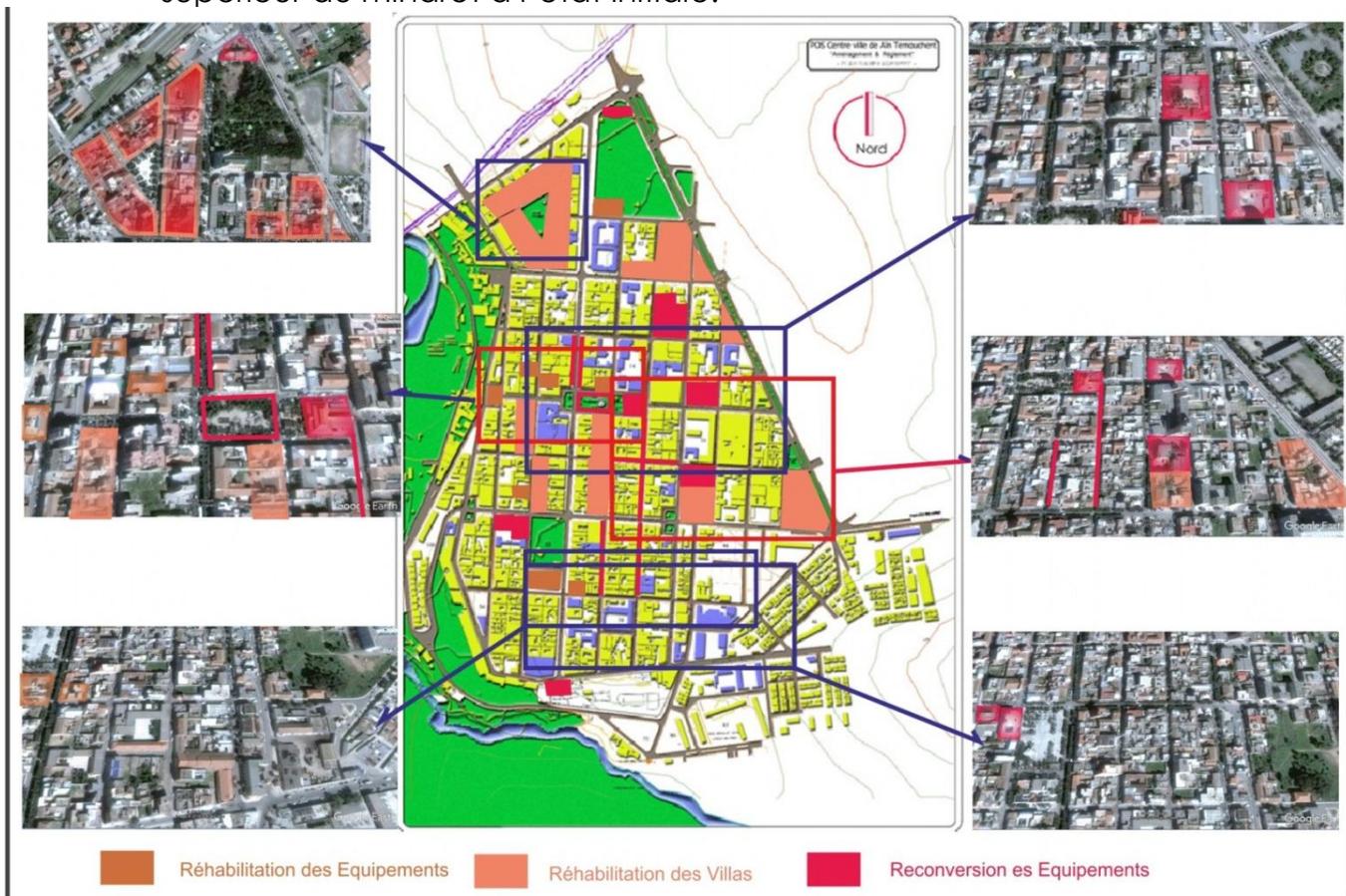


9.3.2. Stratégie de Rénovation

- -Rénovation des équipements abandonné qui contient une valeur architecturale et culturelle (les trois salles de cinéma –splendide- capitole- CASINO-) ou valeur de mémoire : ancien gare CFA-maison de colonne-minoterie barrette- jardin public-théâtre de verdure-
- -Rénovation des villas abandonner a l'intérieur de tissu urbain (Place de Verdun-Rue Pasteur)

9.3.3. Stratégie de Réhabilitation :

- -Réhabilitation des équipements fonctionnels tel que LA MAIRIE-Siege de hôtel de finance (siège daïra)-sous-préfecture (résidence de la wilaya)-la Grand Poste.
- -Réhabilitation des Villa (Place de Verdun-Rue Pasteur-la rue platane-la rue maghni sandid) et les immeubles (la Rue Baudin- boulevard 1er novembre)
- - Réhabilitation les anciennes cafétérias (café riche) hôtel TIMGADE, commerce artisanale ; pâtisserie –bijouterie-menuiserie-habillement (boulevard 1er novembre-
- Réhabilitation de mosquée lala khadija et reconstruction la partie supérieur du minaret à l'état initiale.



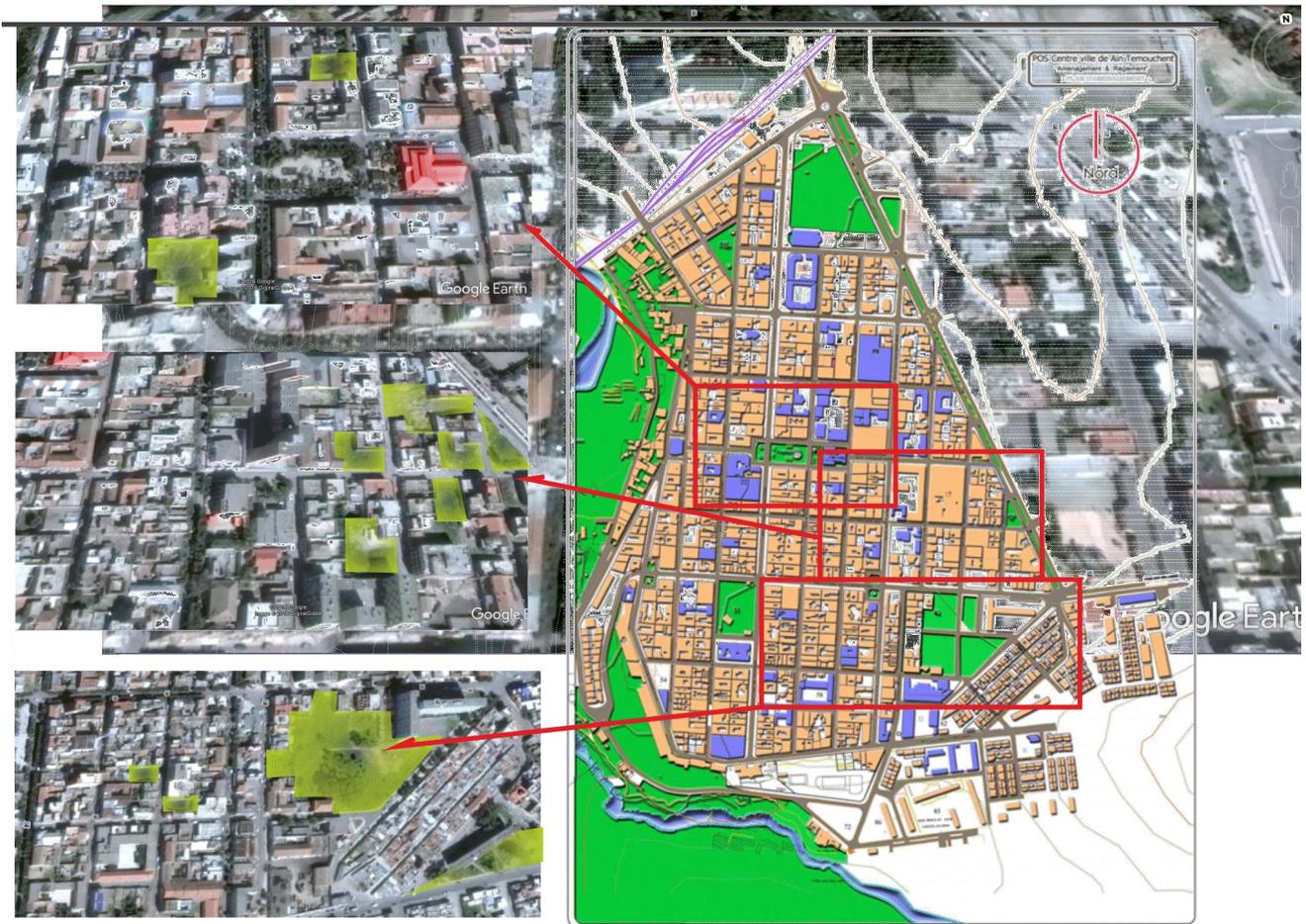
9.3.4. Stratégie de Reconversion.

- -Délocaliser les équipements à caractère administrative l'échelle de la wilaya (ANDI-direction de tourisme-la direction de la CNAS-Direction d l'industrie et de Mine-les Douane-Siege APC-LA DAIRA-la deuxième région militaire) A la cité administrative.

- -délocaliser les Equipement qui ne répondre pas au besoin actuel, et qui créer une nuisance urbain (Marché-la sureté urbain-pompier- de la place de 09 décembre, commerce aléatoire) A l'extrémité de tissu urbain.

9.3.5. Stratégie de Réaménagement.

Réaménager des friches urbaines avec l'attribution des nouvelles fonctions (équipement-habitation-des espace Public)



10. Les Scénarios.

10.1. Scénario 01 : Par un parcours touristique-culture (ligne bleu) et qui destiner à la vocation correspond à :

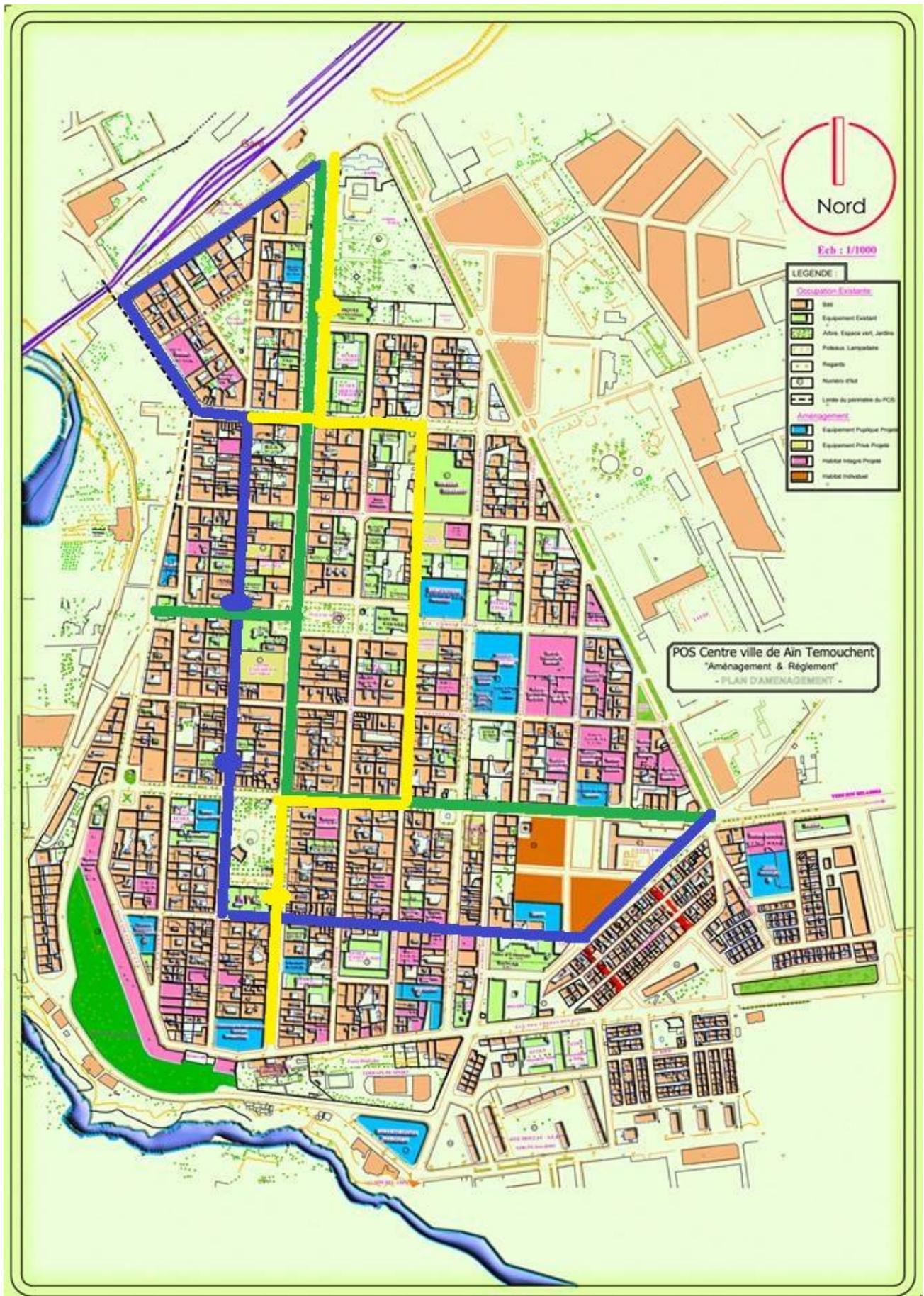
- Des fonctions principales de culturelles (salle de cinéma capitole-casino)
- Des fonctions de principale de restauration a « cité Meziane »
- Des fonctions principale hébergement au boulevard « maghni sandid »
- des fonctions secondaire de commerce « boulevard de Thiers » et « maghni sandid »

10.2. Scénario 02 : Par un parcours commerciale libérale (ligne vert) et qui destiner à la vocation correspond à :

- Des fonctions principales de commerce (Boulevard 01 novembre-boulevard de thiers)
- Des fonctions principale librale a « Boulevard 01 novembre» les banque-les agence de voyage –les agence assurance-.....
- des fonctions secondaire culturel « la salle splendide »
- des fonctions secondaire de détente « le jardin »

10.3. Scénario 03 : Par un parcours touristique culturel (ligne jaune) et qui destiner à la vocation correspond à :

- Des fonctions principales de culte (mosquée lala khadija-mosqué immam ali)
- Des fonctions principales de restauration et d'hébergement (boulevard pasteur)
- - des fonctions secondaire de commerce «boulevard pasteur »
- - des fonctions secondaire de détente «boulevard pasteur »



Conclusion

Le centre-ville dans sa nouvelle dimension est considéré comme le secteur de centralité par excellence dans la ville de Ain Témouchent. La trame héritée est caractérisée par une cohérence et une hiérarchie dans le tracé du schéma viaire. L'évolution historique a fait que ce soit toujours le noyau originel qui cristallise le dynamisme et l'animation du centre-ville et que ce sont les mêmes artères qui assurent cette dynamique. Les faubourgs Est, Ouest et les extensions sud-est n'apparaissent que comme appendices de l'ancien noyau. L'objectif urbanistique est de faire en sorte que ces faubourgs et extensions deviennent une partie intégrante de la centralité. Pour y parvenir, le renforcement et la revalorisation de certains axes deviennent nécessaires :

- Renforcement du boulevard du 1er novembre, de la rue Ali Ben Mohamed dans le sens Nord-sud.
- Dans le sens Est-ouest, quatre axes sont concernés, Bd Didouche Mourad et rue M'barek Boussif, la rue Amour Ahmed et la rue de la Révolution.

Ce renforcement et cette revalorisation n'entraînent pas l'élargissement des gabarits et se feront par le biais des hauteurs des constructions et des fonctions autorisées le long des axes.

Le centre-ville doit être ouvert aux quartiers environnants d'où la nécessité de s'appuyer sur les nœuds d'accès pour créer une périphérie dont la fonction principale est de permettre la fluidité de la circulation en assurant les liaisons externes.

APPROCHE ARCHITECTURALE

INTRODUCTION

« Composer avec l'urbain c'est composé avec le lieu, avec l'héritage culturel, et l'environnement existant »

Albert Levy

L'histoire a toujours existé et elle continue à exister car il y a eu et il aura toujours des événements qui marqueront l'existence et le passage des civilisations qui se sont succédées à Ain Témouchent, et qui ont permis à cette dernière d'acquérir un patrimoine très riche, et par son aspect la société s'est imprégnée d'un ensemble de valeurs morales, artistiques, et traditionnelles, ce qui a donné naissance à une culture spécifique et donc une identité propre à la société.

Le centre-ville d'Ain Témouchent est un noyau historique fortement marqué par ses richesses patrimoniales, sa diversité historique et connue par la présence des nombreux édifices historiques datant de la période coloniale. La position géographique stratégique et la richesse du site ont conféré à Ain Témouchent un caractère de ville historique, témoin d'un passé prestigieux représentatif d'un patrimoine architectural et culturel.

La ville connaît actuellement une évolution sur le plan architectural due à l'évolution des besoins humains, et au développement social, ainsi qu'à un éveil intellectuel, on peut relever cela dans la volonté des associations d'élargir l'horizon culturel, malgré un manque considérable d'infrastructures nécessaires.

La culture est indispensable à l'évolution de l'homme, c'est un antidote à la violence, car elle nous permet de comprendre le comportement humain, et aussi nous fait découvrir d'autres sociétés et d'autres cultures.

C'est à travers les espaces de l'art et de la culture que nous allons tenter de matérialiser cet impact social qu'a l'architecture.

1. PRESENTATION DE SITE

Le noyau historique fait partie centrale de la ville d'Ain Témouchent et un lieu de mémoire fortement marqué par un important patrimoine urbain et architectural qui reflète plusieurs civilisations. Le centre-ville a été construit par les Français après 1847, sur le plateau romain EL BOLAY. Pendant la colonisation française le noyau central a connu un développement remarquable par la création des édifices importants à caractère militaire, administratif et sanitaire, donc permis les premiers édifices qui ont été construits (Casino, Hôtel de ville et la caserne ...).

2. Présentation de l'Edifice.

2.1. Situation de l'Edifice.

Nord : Place 09 Décembre.

Sud : Sureté Urbain.

Est : Mosquée Imam Ali.

Ouest : Habitation

2.2. Description de l'Edifice.



-Bâtisse de deux niveaux, d'une forme rectangulaire avec Quatre Porte principale: Trois à la façade principale et autre à la façade postérieure et deux autre secondaire latérale, elle est devenue Mairie, il est a d'origine Hôtel de Ville

Les étapes méthodologiques de la reconversion / réhabilitation de la MAIRIE (Hotel de Ville)

Suivant la méthode Réhabimed on a établis un diagnostic sur la Mairie Pour la réponse architecturale à la problématique posée.

2.3. RehabiMed:

Une méthode d'intervention proposée, destinée aux autorités locales ainsi qu'à tous les agents impliqués dans les processus de réhabilitation, a pour objectif d'aider et de faciliter la promotion, la planification ainsi que la gestion des interventions de réhabilitation de l'architecture traditionnelle dans son contexte

territorial (rural ou urbain)

2.4. Diagnostic de cadre bâtis

Description	Etat phtisque de bâtis
<ul style="list-style-type: none"> • Escalier Monumentale avec revêtement en marbre en bon état avec intégration des nouveaux matériaux tels que le granite au soubassement. • Escalier secondaire à l'intérieur de bâtiment abandonner et fermer mène vers la terrasse est devenue dépôt. • La fermeture de l'ouverture telle que la partie droite de façade principale et la porte de la cour droite. • Intégration des barreaudages métallique dans l'entrée principale qui empêche la lecture des façades. • La dégradation au niveau la menuiserie de bâtiments (les fenêtres, les portes) • La dégradation au niveau de l'acrotère de terrasse. • La fermeture totale des entrées latérales de la cour • Modifier le type de peinture de greffier à type de peinture simple durable adapté au style d'architecture. 	

2.5. Etat De lieux de bâtiment

2.5.1. Les différents niveaux

3. Le choix du thème « Musée d'art et histoire » :

3.1. Analyse du thème :

Nom masculin venant du mot grecque "mouseïon" dont le sens est « temple » ou « sanctuaire des Muses » : « Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation. » Définition ICOM (le Conseil international des musées).

Le musée est donc un lieu, un établissement, où est conservée, exposée, et mise en valeur une collection d'oeuvres d'art, d'objets d'intérêt culturel, scientifique ou technique.

Les musées sont souvent spécialisés, il en existe cinq grandes catégories : les musées d'Art, les musées d'Histoire, les musées de Sciences, les musées de la technique et d'ethnologie

En Algérie, selon le décret exécutif « N° 07-160 du 27 mai 2007 fixant les conditions de création des musées, leurs missions, organisation et fonctionnement », est considéré comme musée « toute institution permanente disposant de collections culturelles et/ou scientifiques composées de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisées en vue de la connaissance, de l'éducation, de la culture et de la délectation » (Art. 3.)

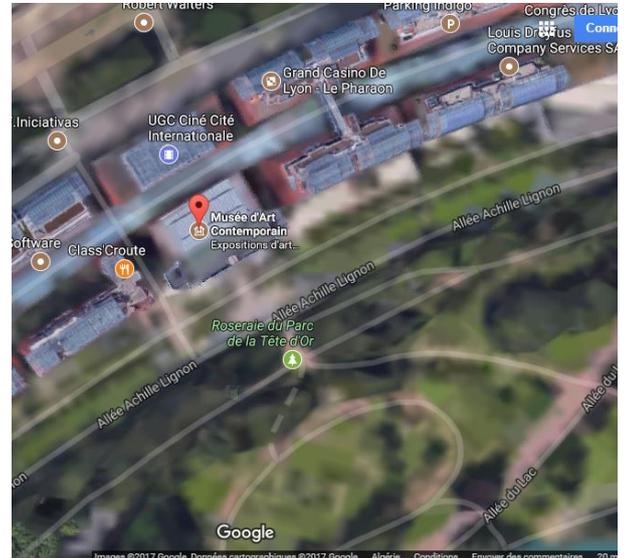
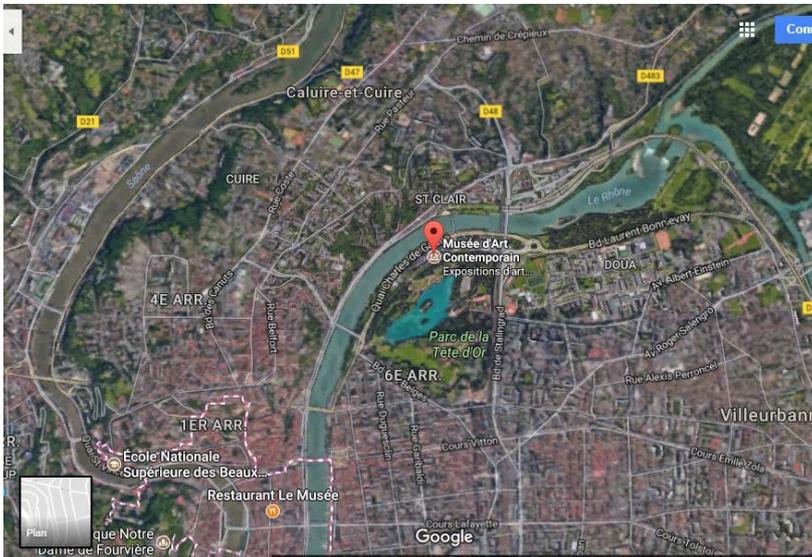
Dans ce cadre aussi, les musées sont classés en deux (2) catégories (Art. 10.):

1) le musée national, classé en tant que tel par la valeur des collections du point de vue historique, artistique, culturel et scientifique (Art. 13).

2) le musée régional qui est un musée abritant des collections relatives à l'histoire, aux arts, traditions et métiers artisanaux provenant de la région (Art. 24.)

4. Thématique de projet.

4.1. Musée d'art contemporain de Lyon



4.1.1. Histoire de Musée

En 1984 le musée d'art contemporain est situé dans une aile de l'actuel musée des beaux-arts de Lyon (musée Saint-Pierre art contemporain). La première intention de production s'est manifestée à l'occasion de l'exposition Georges Adilon au musée Saint-Pierre art contemporain (Octobre des Arts, 1984). L'œuvre produite à des dimensions gigantesques (16,56 x 52 mètres), 1/6 seulement de l'œuvre est alors montrée. La politique de production d'œuvres d'art du musée imposait à l'architecte de concevoir un espace intérieur totalement modifiable, qui puisse répondre aux exigences multiples des artistes ainsi qu'à la diversité des scénarios d'expositions conçus par les conservateurs.

4.1.2. LE MUSÉE

Le musée d'art contemporain de Lyon est entièrement consacré aux expositions temporaires. Sa scénographie est renouvelée plusieurs fois par an, ce qui nécessite des périodes de fermeture entre les expositions.

Situé à la Cité Internationale depuis 1995, le musée d'art contemporain est à proximité des berges du Rhône et du parc de la Tête d'Or.

Doté d'un espace modulable, le musée n'expose la collection que par roulement, au même titre que les expositions. Le musée connaît des périodes de fermeture entre chaque exposition (6 semaines en moyenne) afin de mettre en oeuvre le nouveau parcours.

Le maCLYON est régi par quelques principes simples, le plus décisif étant qu'il est modelé pour être entièrement à la disposition des artistes.

4.1.3. ARCHITECTURE



Conçu par Renzo piano , l'édifice de 2 800 m² conjugue une façade des années 30 (les anciens palais de la Foire de Lyon) à la modernité d'un volume de briques rouges. La façade des années 30 donne sur le parc de la Tête d'Or tandis que les parois en verre ouvrent sur la rue intérieure de la Cité Internationale, face au cinéma UGC. Le musée peut être librement traversé par le public lorsqu'il est ouvert

4.1.4. SURFACES :

- surface au sol : 1 386 m²
- surface totale : 6 300 m²
- longueur du bâtiment : 42 m
- largeur : 33 m
- hauteur : 22 m côté Parc, 23 m côté Rhône.
- expositions : 2 800 m² sur trois niveaux.
- verrière au dernier niveau de 560 m² · entrée côté Rhône : paroi vitrée de 154 m² avec portes pivotantes sur la rue intérieure de la Cité Internationale.

SERVICES :

- documentation de 100 m²
- salle de conférences de 100 m² (72 places)
- atelier jeune public
- librairie-boutique
- café restaurant

MATÉRIAUX :

- couverture de façade : terre cuite et tôle laquée.
- sols : parquets en érable dans les salles d'exposition et pierre de Montanay

(calcaire) dans les espaces d'accueil.

- plafonds : médium.
- murs : doublés en plâtre et traités en blanc.

DONNÉES TECHNIQUES SPÉCIFIQUES :

- système de murs démontables dans les salles d'exposition (voir la muséographie).
- alternance de rails électriques et reprises d'air en plafond



4.1.5. MUSÉOGRAPHIE

L'espace intérieur du musée est totalement modifiable, répondant aux exigences multiples des artistes ainsi qu'à la diversité des scénarios d'expositions conçus par les conservateurs.

Cette mobilité est parfaitement invisible. Le système retenu permet de construire les murs autour des oeuvres. Ce principe offre la possibilité de varier les parcours et les scénarios et de présenter un musée nouveau à chaque exposition. Les trois niveaux d'exposition (2 800 m² au total) peuvent être entièrement dépourvus de murs et offrir des plateaux libres de 800 ou 1 000

m2. Le système permet également de moduler les éclairages : naturel, artificiel ou zénithal (au 3ème étage).

4.2. Musée d'art contemporain et Moderne d'Alger « MAMA »



4.2.1. Histoire de Musée

Construit entre 1901 et 1909, ce majestueux bâtiment de cinq niveaux est un des fleurons de l'architecture néo-mauresque. Au début de XIXe siècle, celle-ci s'est efforcée de donner aux édifices coloniaux ainsi qu'aux constructions individuelles, des éléments de décors puisés du patrimoine architectural algérien et réalisés par des artisans algériens.

Situé au cœur d'Alger, dans l'artère commerciale Larbi Ben M'hidi, la bâtisse a été conçue par l'architecte français Henri Petit en 1914 pour abriter les « Galeries de France », grand magasin dévolu aux produits de consommation haut de gamme.

Après l'Indépendance, en 1962, le bâtiment fut rebaptisé «Galeries algériennes» et garda la même fonction jusqu'en 1988. La faillite de la société publique qui gérait l'établissement entraîna la fermeture des lieux jusqu'à ce que le Ministère de la Culture en bénéficie.

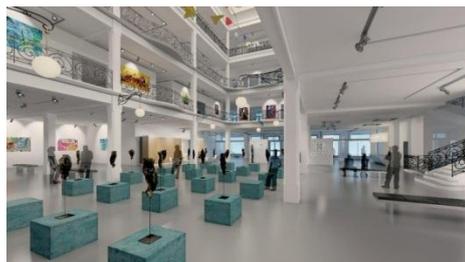
Cette réaffectation de l'édifice par les pouvoirs publics visait un double objectif : sa sauvegarde et sa restauration (classé monument historique en 2008), et la création d'un musée d'art moderne et contemporain.

Cette initiative répondait en outre aux demandes exprimées par les artistes et hommes de culture algériens. En effet, l'une des spécificités de l'histoire des arts plastiques en Algérie réside dans leur apparition relativement récente (fin XIXe – début XXe siècle) et leur engagement assez rapide dans des démarches créatives modernes, associées à une expression artistique exprimant la revendication indépendantiste. Or, jusqu'à peu, ces courants, comme leurs successeurs liés à l'art contemporain, en dépit de leur diversité et de leur richesse, ne disposaient pas d'une institution muséale consacrée.



«La première chose que l'on voit dans un musée, c'est... le musée», professe Halim Faïdi, l'architecte concepteur du MaMa. Et c'est d'autant plus valable pour cet espace d'art qui a la particularité d'être le produit d'une réécriture architecturale sur un ancien bâtiment

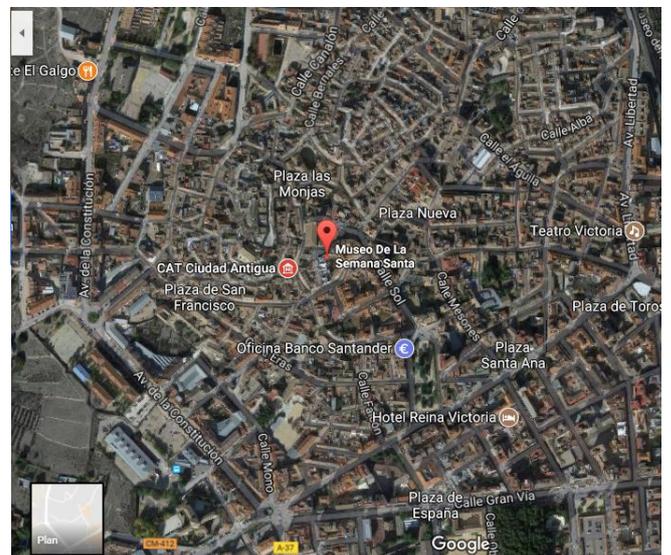
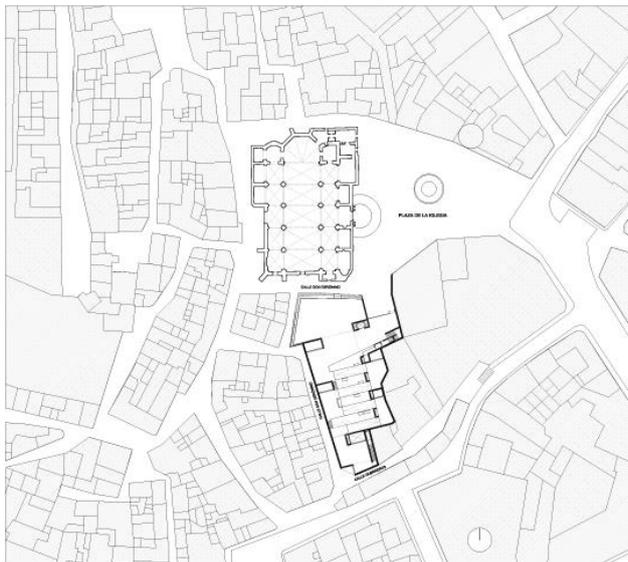
4.2.2. Architecture



Des immenses baies vitrées, trône à cette adresse Alentour, le quartier vague à sa fièvre marchande quotidienne. Petit tour à l'intérieur du musée. Un vent frais nous happe d'entrée, ce qui n'est pas pour nous déplaire par cette chaleur caniculaire. A l'affiche : une expo collective regroupant six artistes peintres algériens. Aux effluves revigorants de la clim' s'ajoute la brise de fraîcheur artistique dont nous gratifions nos six créatifs et qui nous fouette gaiement l'esprit. Quelques visiteurs solitaires arpentent les allées du bâtiment avec nonchalance. Deux vieilles dames s'extasient devant les œuvres en égrenant des souvenirs encore vivaces pendant qu'un flâneur s'attarde sur la bâtisse elle-même, ses arabesques, sa lumière, ses trois voûtes somptueuses surplombant l'atrium. Sans oublier sa blancheur omniprésente qui s'explique par l'effet «white box» voulu par l'architecte. De fait, l'édifice se laisse admirer au même titre que les œuvres.

4.3. Musée de la Semaine Sainte de Hellín, Albacete, Espagne

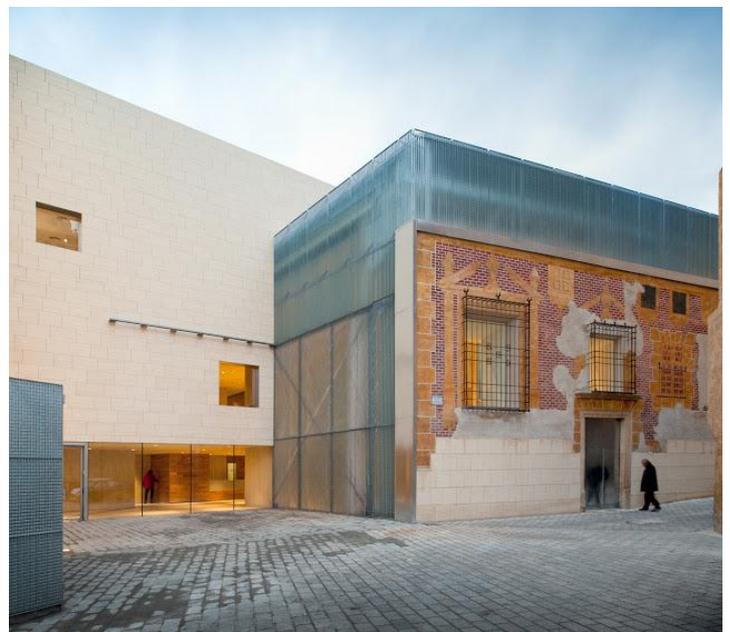
Le projet du nouveau Musée de la Semaine Sainte a été conçu à l'occasion d'un concours d'idées de la Ville de Hellín. Les bases envisagées à la fois la réhabilitation et l'utilisation de l'espace de la Casa del Conde comme la construction d'une nouvelle zone de la part du solaire libéré après la disparition des unités auxiliaires de la maison, qui n'a pas de valeur et étaient en état ruine



4.3.1. Phase de compétition

Dans la proposition présentée à la compétition et qui a finalement gagné, a envisagé la réhabilitation intégrale de la Casa del Conde dans le cadre du nouveau Musée. Il a également été souhaité d'accorder une présence importante en intégrant la façade arrière comme une façade intérieure de l'espace d'exposition principal. La cour intérieure a également été

considérée comme un élément unique qui a concerné l'ancien et le nouveau bâtiment, l'exposition et l'établissement d'une relation continue entre les deux. Le deuxième étage était principalement destiné aux bureaux et aux bureaux des Fraternités et des Fraternités et le troisième à la bibliothèque et à la bibliothèque multimédia.



4.3.2. Phase de projet

Cependant, au moment du développement du projet, et après une inspection plus détaillée de la propriété, il a été possible de vérifier qu'il n'était pas viable la conservation intégrale de la même, par ce que l'on a décidé de concentrer ses efforts dans la consolidation et la réhabilitation de la propriété. Deux façades polychromes et à récupérer ces éléments précieux, comme la rejería ou les colonnes, pour son incorporation et sa mise en valeur dans le nouveau bâtiment.

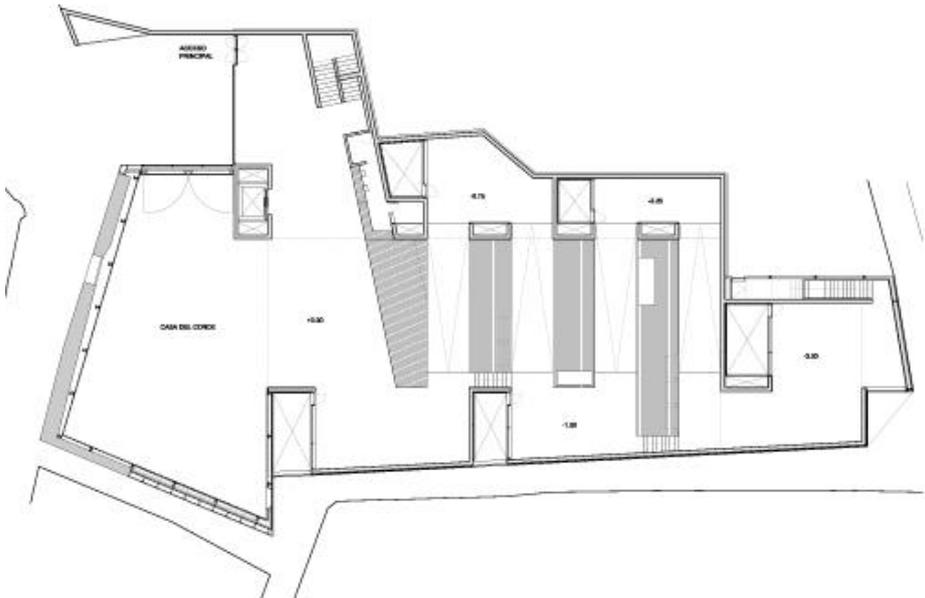
De cette façon, la façade qui est conservée, une fois que le reste de la Maison a été enlevée, cesse de jouer un rôle strictement fonctionnel en tant qu'élément constructif et devient une toile, un plan décoré qui se trouve être un objet plus que ceux exposés dans le nouveau bâtiment. Cela, oui, un autre objet, mais qui joue un rôle fondamental dans la relation du bâtiment avec les alentours, avec l'église de l'Assomption et la place adjacente, et avec l'histoire et la tradition collective de la ville.

La solution générale adopte comme point de départ la préservation de la trace du volume de la maison du comte en tant que premier mécanisme d'adaptation à l'échelle de l'environnement. La nouvelle construction est retardée, créant une place-espace urbaine liée à l'entrée et à la sortie des visiteurs et des étapes (dans les célébrations de la Semaine Sainte). De cette façon, la nouvelle unité Rehabilitation-Travail répond simultanément à une double échelle, celle près de la rue San Jerónimo et du côté opposé de Church Square.

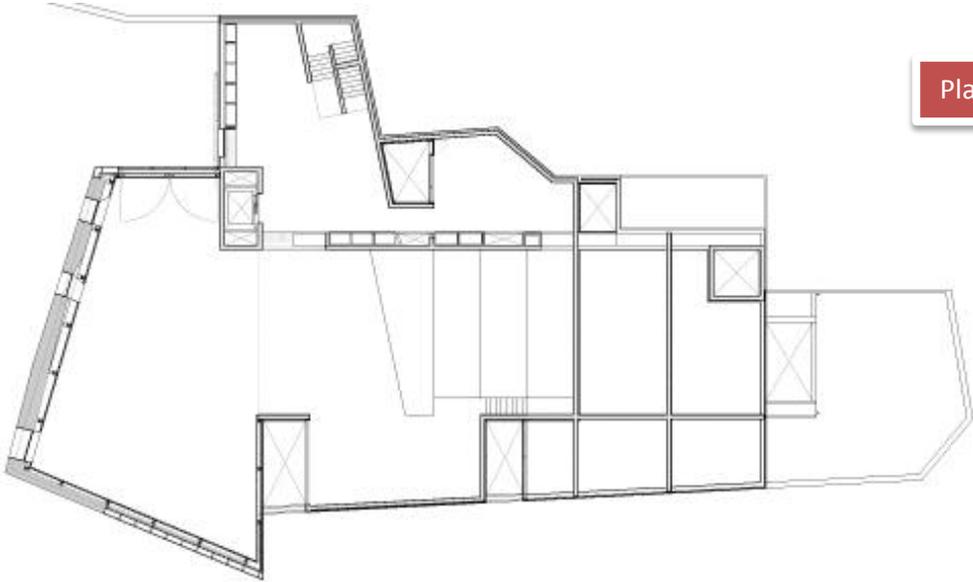
Dans l'ensemble, le bâtiment est configuré comme un volume progressif, reconnaissant les gradients abrupts du site sur son axe Nord-Sud, apparaissant en tout temps comme un bâtiment à caractère institutionnel (matériaux nobles, façade ...) mais à l'échelle des cadre dans lequel il est inséré.

En tant que dernier mécanisme pour la réponse aux critères d'adaptation à l'environnement et d'un caractère représentatif du bâtiment, une couche est utilisée par la carrière de pierres des carrières locales, créant ainsi un écho avec le séisme de l'Église de l'Assomption, marquant le la représentativité de la même et l'obtention d'un couple à échelle chromatique avec les tons dominants dans le casque historique.

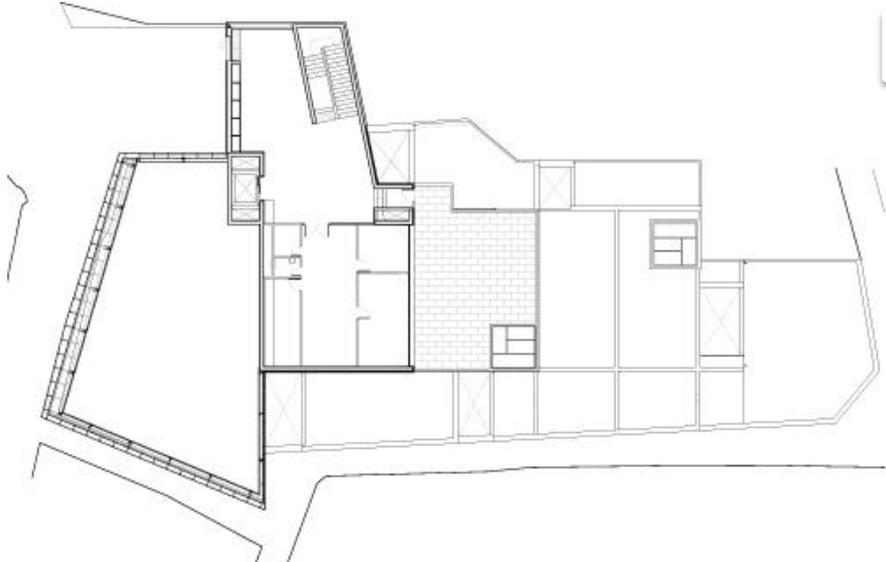
Quant à la partie de la nouvelle construction, un volume de béton blanc sculpté par la lumière enveloppe un sinueux chemin entre les étapes de la Semaine Sainte. Ceux-ci sont placés sur de grands piédestaux de bois qui, à leur tour, organisent l'espace et abritent des vitrines. De cette façon, contrairement à ce qui se passe dans les rues, c'est le spectateur qui traite entre les images qui restent statiques et les découvre sous différents angles.



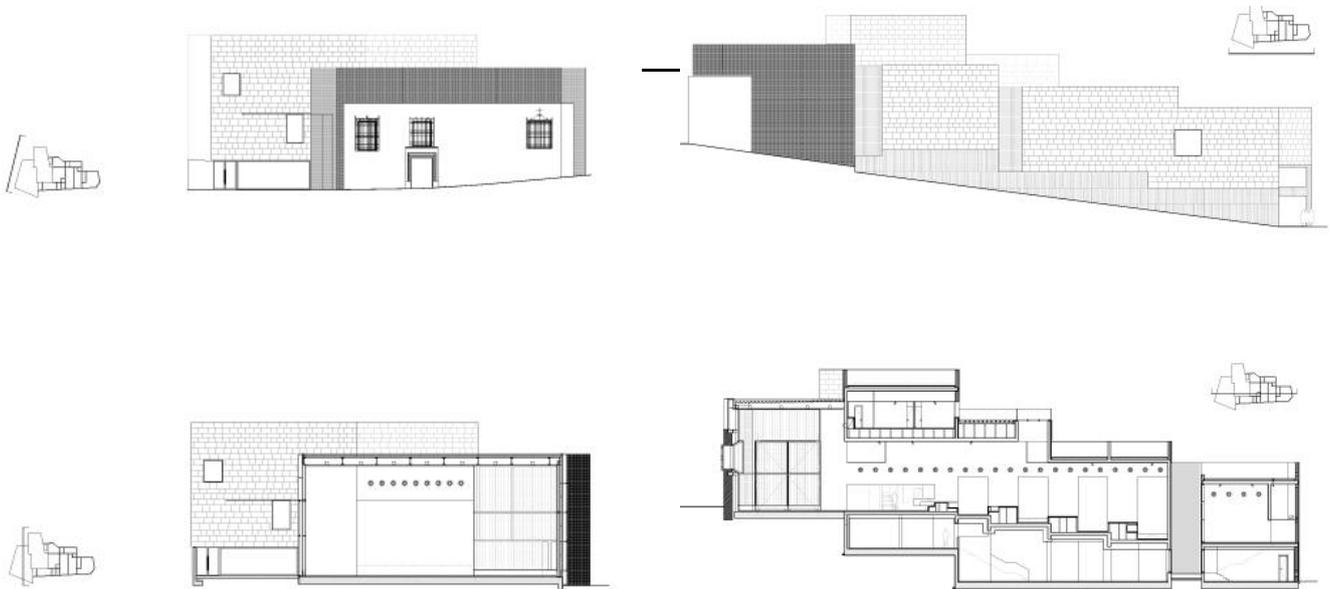
Plan RDC



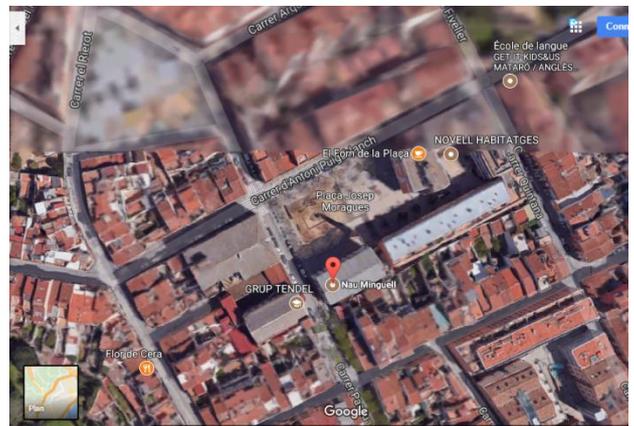
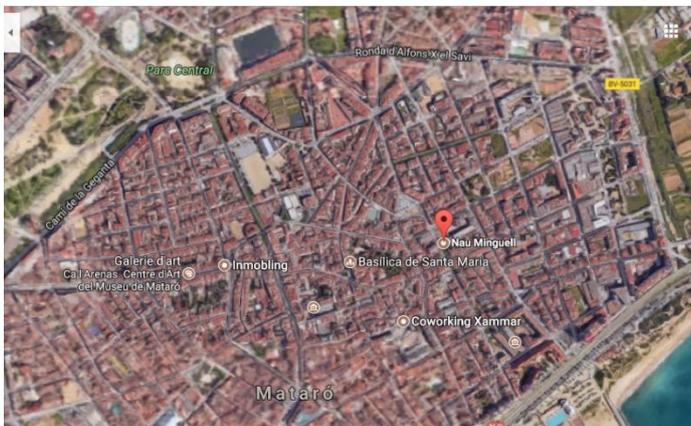
Plan 01 Etage



Plan 02 Etage



4.4. Musée Nau Minguell, Mataró- Barcelone- Espagne



La municipalité de Mataró favorise un nouvel espace pour la ville d'usage mixte (public / privé) et privé dans lequel il y aura des espaces collectifs (zone d'ateliers, expositions ...) et des bureaux.

L'intervention se déroule dans le navire principal de l'usine de Can Minguell (1850). C'est un immeuble au rez-de-chaussée et un étage de trois étages. Il présente une structure de piliers de fonderie et de forges de voûtes voûtées à volets. Le pont, à pignon, repose sur des fermes en bois. La façade montre les différentes modifications et extensions réalisées dans le temps

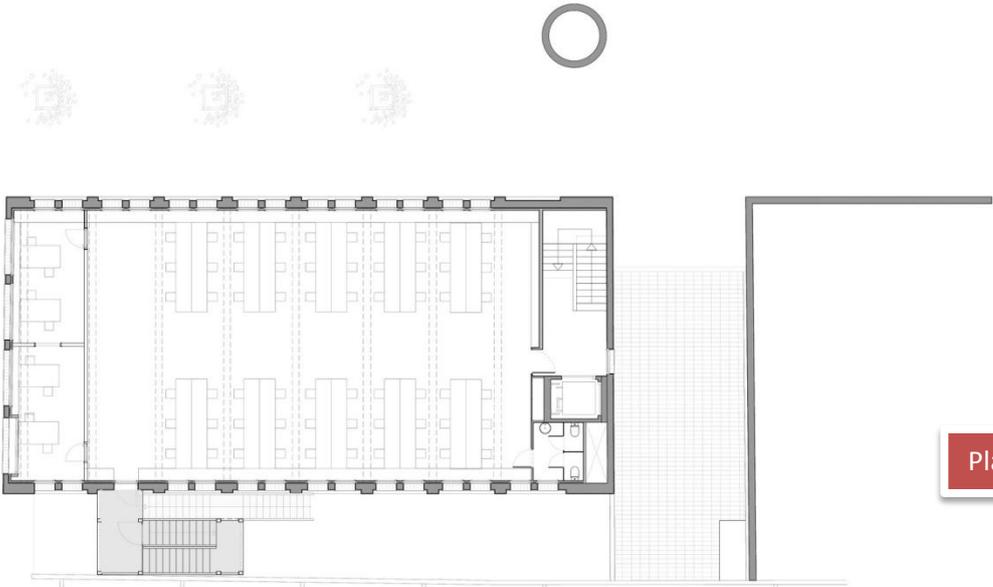
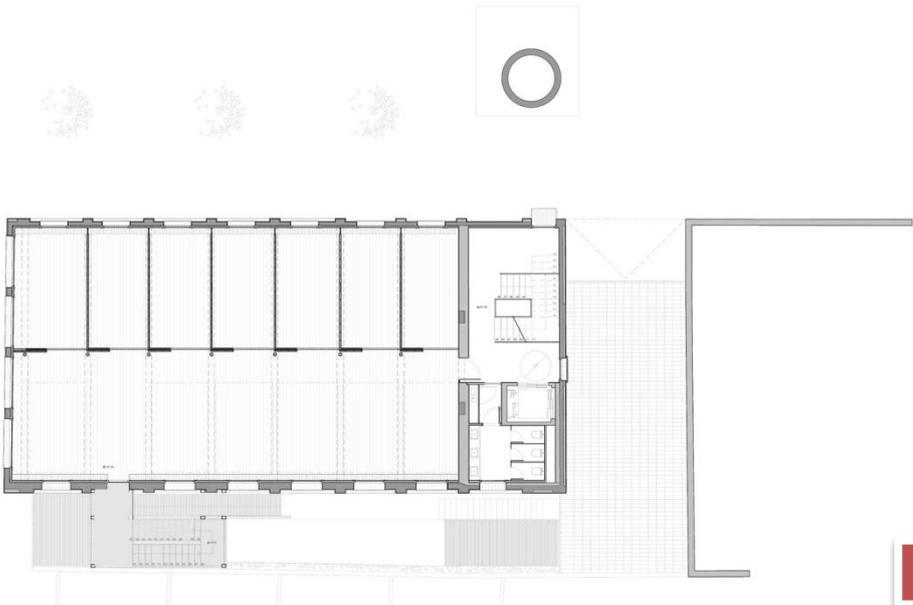


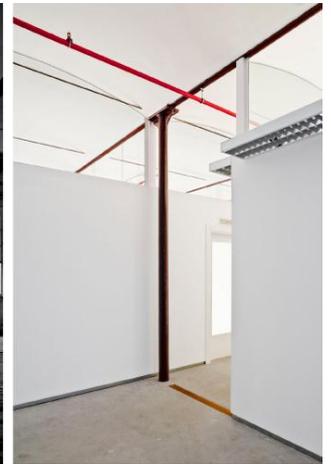
1. Récupérer autant que possible la géométrie d'origine du bâtiment.
2. Pour conserver les espaces qui forment les dalles de cloisons voûtées et blanchies à la chaux, ainsi que les piliers de fonderie, comme un ensemble de plantes libres et flexibles dans le temps.
3. Concentrez les services et les salles de réunion sur le pont du navire, en profitant d'une modification de la typologie structurale.
4. Récupérer et mettre en valeur la matérialité des différents éléments caractéristiques de l'assemblage d'usine. Travailler des atmosphères (lumière et

matière) qui articulent l'essence du bâtiment avec les nouveaux programmes, les différentes temporalités et les échelles de perception.

5. Organiser la circulation des personnes vers l'intérieur, en respectant la position des deux noyaux préexistants et en rectifiant les anciennes affectations dans la structure originale du bâtiment. Le noyau principal est placé dans le module de structure adjacent à la façade nord-ouest, en profitant d'un changement structurel et sans affecter la nef principale. Dans la façade du sud-est, il existe un noyau d'urgence qui n'aura qu'un escalier métallique qui laisse la matérialité et apporte transparence.







4.5. Synthèse

L'analyse des exemples nous a permis de tirer les grandes orientations dans l'opération de reconversion des anciens bâtiments à des musées dans le but d'enrichir le fonctionnement du bâtiment.

Projet	programme	Description de projet
Musée d'art contemporain de Lyon	Expositions : 2 800 m ² sur trois niveaux. Verrière au dernier niveau de 560 m ² · entrée côté Rhône : paroi vitrée de 154 m ² avec portes pivotantes sur la rue intérieure de la Cité Internationale SERVICES : · documentation de 100 m ² · salle de conférences de 100 m ² (72 places) · atelier jeune public · librairie-boutique · café restaurant	une façade des années 30 (les anciens palais de la Foire de Lyon) à la modernité d'un volume de briques rouges. La façade des années 30 donne sur le parc de la Tête d'Or tandis que les parois en verre ouvrent sur la rue intérieure de la Cité Internationale, face au cinéma UGC. Le musée peut être librement traversé par le public lorsqu'il est ouvert
Musée d'art contemporain et Moderne d'Alger « MAMA »		Des immenses baies vitrées, trône à cette adresse Alentour, le quartier vaque à sa fièvre marchande quotidienne. Petit tour à l'intérieur du musée. Un vent frais nous happe d'entrée, ce qui n'est pas pour nous déplaire par cette chaleur caniculaire.
Musée de la Semaine Sainte de Hellín, Albacete, Espagne	La solution générale adopte comme point de départ la préservation de la trace du volume de la maison du comte un volume de béton blanc sculpté par la lumière enveloppe un sinueux chemin	De cette façon, la façade qui est conservée, une fois que le reste de la Maison a été enlevée, cesse de jouer un rôle strictement fonctionnel en tant qu'élément constructif Ceux-ci sont placés sur de grands piédestaux de bois qui, à leur tour, organisent l'espace et abritent des vitrines.
Musée Nau Minguell, Mataró- Barcelone- Espagne	Pour conserver les espaces comme un ensemble de plans libres et flexibles dans le temps. concentrez les services et les salles de réunion sur le pont du navire, en profitant d'une modification de la typologie structurale. Organiser la circulation des personnes vers	Récupérer autant que possible la géométrie d'origine du bâtiment. Travailler des atmosphères (lumière et matière) qui articulent l'essence du bâtiment avec les nouveaux programmes

	<p>l'intérieur,</p> <p>Le noyau principal est placé dans le module de structure adjacent à la façade nord-ouest, en profitant d'un changement structurel et sans affecter la nef principale.</p>	<p>Dans la façade du sud-est, il existe un noyau d'urgence qui n'aura qu'un escalier métallique qui apporte transparence</p>
--	--	--

4.6. Élaboration du programme

Dans cette partie à présenter le programme élaboré pour répondre aux exigences citées dans

L'approche thématique, afin de maîtriser la qualité des espaces ainsi que leurs agencements.

4.7. L'objectif :

L'objectif essentiel de cette démarche est d'apporter des éléments nécessaires à l'élaboration du projet pour s'assurer de son opportunité et de sa faisabilité. L'enjeu est de définir les objectifs du projet au niveau Culturel et scientifique et urbain Le préprogramme (programme de base) va consister à : collecter, hiérarchiser, synthétiser et communiquer les données, les contraintes, les besoins, les attentes et exigences pour l'élaboration de notre intervention.

4.8. Missions

- . Conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections ;
- . Acquérir des biens culturels matériels
- . Inventorier les biens ;
- . Participer aux travaux liés à son domaine ;
- . Rendre leurs collections accessibles au public par tous moyens ;
- . Rassembler la documentation liée à leur objet ;
- . Diffuser l'information liée à leur objet ;
- . Réaliser des programmes d'animation (conférences, expositions.) ;
- . Contribuer au progrès et à la diffusion de la connaissance et de la recherche liées à son activité ;
- . Étudier les collections et diriger les recherches scientifiques liées à leurs objectifs ;
- . Publier le résultat des recherches ;
- . Organiser et participer à des séminaires scientifiques nationaux et internationaux ;
- . Échanger les collections muséales entre les musées nationaux et/ou étrangers.

4.9. La hiérarchisation des enjeux

4.9.1. Enjeu urbain :

La reconversion la réhabilitation des bâtiments ne répond pas à les exigence urbain actuel dans le cadre de reconversion d'un bâtiment à un caractère administrative a un caractère culturelle et la valorisation du patrimoine urbain centre-ville d'Ain témouchent .

4.9.2. Enjeu Culturel :

Présenter histoire et l'art de la ville et de la région dans un lieu pour bien déterminer l'identité et mémoire de lieu.

4.9.3. Enjeu Scientifique :

Renforcement de l'attractivité de la ville par ouverture champ scientifique sur l'histoire de la ville

5. Evaluations des besoins

5.1. Base de calcul normative utilisée pour déterminer les besoins

La norme CNERU de 1987 évalue le ratio souhaitable en matière de musées, toutes catégories confondues, à 0,01 m² par habitant.

Ce qui donne un besoin national de l'ordre de 350.000 m² de surface de musée soit l'équivalent de 70 musées de l'ampleur du musée d'art moderne d'Alger !

Sur la base des normes universelles, mais aussi des spécificités culturelles et comportementales locales , les surfaces inhérentes à chaque type de musée peuvent être arrêtées comme suit :

- **Le musée local** ou de site (niveau Daïra)..... **675 m2**
- **Le musée régional** (niveau Wilaya)..... **1.650 m2**
- **Le musée national** **5.500 m2**

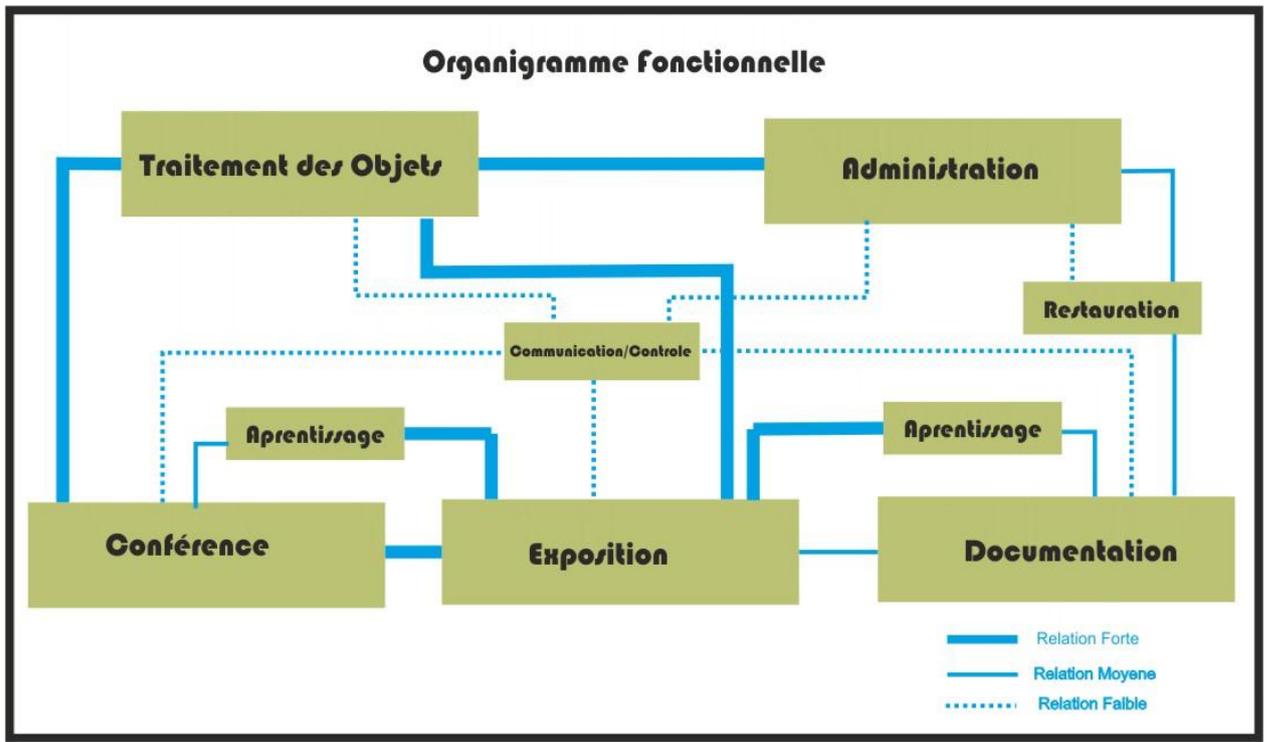
D'après les donné de l'édifice convertis la naturel de musé est « un musée Régional »

5.2. Programme de base :

Fonction	Espace
Exposition	Salle d'Exposition Temporaire. Salle d'Exposition Permanant.
Administration	Salle de Réunion. Bureau Directeur/Bureau Secrétaire. Bureau Médiation et Public. Bureau des Collection. Bureau d'animation.
Culturel	Bibliothèque (Salle de Documentation). Les Ateliers (scénographie-Photographie-Art Plastique-Conservation).
Scientifique	Réserve-Laboratoire-salle de quarantaine-Dépôt Salle de Conférence/régie-salon d'honneur.
Détente	Cafétéria.

5.3. Programme Spécifique

Fonction	Acticité	Espace	Les Norme	Les Ratio	Surface
Exposition	Visiter-Exposer	Salle d'Exposition Temporaire. Salle d'Exposition Permanant. Hall d'Exposition	Dans les espaces d'exposition – comme d'ailleurs dans les réserves – les collections sont menacées par des dangers qui leur font courir des agents physiques, chimiques ou organiques de dégradation tels que les vibrations, les impuretés atmosphériques, la lumière, l'humidité et la température. Pour les prévenir, des dispositions sont à prendre dès la conception du projet architectural.	14%	172 M ²
				10%	122 M ²
				10%	32+62+31 M ²
Administration	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestion ✓ Préparation des collections. ✓ Médiation 	Salle de Réunion. Bureau Directeur Bureau Secrétaire. Bureau Médiation et Public. Bureau des Collection. Bureau d'animation.	D'une façon générale, enfin, il conviendra de tenir le meilleur compte, dans la programmation des divers éléments du dispositif de réception, des conditions de travail des personnels : accès aux postes de travail, vestiaires, sanitaires, points de repos, etc.	1.5%	20.24 M ²
				2.6%	32.40 M ²
				1.5%	22.77 M ²
				1.5%	17.20 M ²
				1.5%	20.00 M ²
2.6%	33.20 M ²				
Culturel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Apprentissage ✓ Innovation ✓ Préparation des expositions ✓ Conservation des objets 	Bibliothèque (Salle de Documentation). Les Ateliers : Photographie Peinture. Scénographie Art Plastique Conservation.	lieux de recherche, eux aussi, parce que leur activité est étroitement liée à celle du laboratoire, comme elle l'est, non moins étroitement, à l'activité scientifique des conservateurs, responsables des œuvres traitées et détenteurs d'informations sur leur provenance, leur identité, leurs caractéristiques de tous ordres ; mais aussi parce que les procédés de restauration ne cessent de donner lieu, pour leur perfectionnement, à des recherches technologiques de hauts niveaux et que, conduits avec méthode et rigueur, les travaux de restauration peuvent être l'occasion de découvertes d'intérêts divers.	12%	146.30 M ²
				1.4%	17.10 M ²
				1.2%	14.50 M ²
				1.2%	15.50 M ²
				1.8%	21.70 M ²
				2.5%	30.00 M ²
Scientifique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recherche scientifique ✓ Documentation ✓ Traitement ✓ Organisation des conférences 	Réserve- Laboratoire salle de quarantaine Dépôt Salle de Restauration et conservation Salle de Conférence régie salon d'honneur.	D'évaluer l'état des objets et des collections, et de déterminer leur vulnérabilité à l'environnement ; D'établir des critères et des principes directeurs pour le contrôle de l'environnement des collections dans les magasins de réserves, sur les aires d'exposition et ailleurs ; De mettre au point des systèmes et des méthodes de surveillance continue de l'environnement ; De donner des conseils en matière de conservation et de technologie pour les prêts et les expositions itinérantes ;	7%	28.70+26.40+31.64
				2.3%	M2
				1.8%	28.30 M ²
				2.6%	22.80 M ²
				2.4%	31.65 M ²
				11%	29.15 M ²
				2.5%	134.15
				2.3%	30.45
2.3%	28.00				
Détente	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rencontre ✓ Restauration ✓ Repos 	Cafétéria.	De même, si un restaurant ou une cafétéria, voire les deux, figurent au programme de l'accueil, leur emplacement – avant ou après les points de contrôle : des avantages et des inconvénients, dans l'un et l'autre cas, à bien peser, tout particulièrement du point de vue de la sécurité –, leurs liaisons de service, leur aération et l'évacuation des odeurs, le stockage des matériels, des denrées et des produits seront à étudier avec autant de soin que tout ce qui relève directement de la préparation des repas et du confort des consommateurs.	2%	24.50

6. Analyse organisationnelle :

L'organisation d'un Musée d'art et d'Histoire a été étudiée afin de comprendre la fonctionnalité et les relations entre les divers espaces ainsi que le parcours des visiteurs et des occupants. Elle a aussi permis de dégager le potentiel des espaces, Ce qui permettra d'éclaircir le choix de conserver.

6.1. **Au niveau le R.D.C** , Du le premier regard les visiteur sont appelé vers une entrée Principal dans l'ancien bâtiment à partir d'un grand placette ,un hall d'exposition permet aux visiteurs d'avoir une accueil de réception pour orientation des visiteur , Une ouverture dans la partie droite de l'espace d'accueil de reception alimente en lumière naturelle et après en commence une parcours historique a travers une grande salle exposition permanente , En fait, le concept rapport au parcours était d'exploiter le noyau de circulation vertical formé l'escalier principale afin d'implanter un parcours historique bouclé avec une scénographie adopter à la décoration intérieur et à l'histoire de la ville, pour en fin en trouve une sortie à la fin d'exposition, en trouve aussi deux autre entrés secondaire l'un serve comme une salle de documentation ou Bibliothèque avec des petites atelier pour les activités de proximité pour le musée, et pour l'autre entrés en trouve une grande salle de

conférence serve pour les activités de recherche et les manifestations avec leur propre régis et des ateliers pour activité secondaire de musée.

Derrière le bâtiment on trouve deux groupes d'espaces différents à partir d'un seul accès espace technique suivre le parcours des objets acquis auprès des fouilles ou les œuvres à porter de dépôt réserver pour le stockage vers un parcours de traitement, quarantaine, laboratoire, réserve..., et d'autre côté une administration avec salle de réunion avec des bureaux pour le personnel de musée.

6.2. **Au premier étage** le même Principe de circulation dans le R.D.C avec

L'escalier monumentale en passe vers une grande salle d'exposition pour événement de 09 décembre qui un espace qui représente même histoire, avec deux espaces secondaires de réserve qui alimentent la salle par les collections.

7. Les objectifs du « Schéma Directeur Sectoriel des Biens et Services et des Grands Equipements Culturels »

7.1. Exigences fonctionnelles et techniques

7.1.2. Accueil des publics

Largement révolu est le temps où la fréquentation du musée était l'affaire des gens initiés uniquement. De la mutation – véritable fait de civilisation – qui a progressivement marqué l'institution, l'ouverture à un public sans cesse plus nombreux, sans cesse plus divers, tout à la fois cause et effet de ce changement, est, entre tous, le signe manifeste de cette évolution.

Veiller à ce que personne ne puisse être, même par handicap physique, écarté du musée est aujourd'hui une des règles capitales de la déontologie muséale, et la profession, dans son langage, parle des publics, au pluriel, plus volontiers qu'au singulier. Leur meilleur accueil a été ainsi promu au rang de ses préoccupations les plus constantes.

Des dispositions utiles sont à prévoir en amont et en aval, comme suit :

7.1.2.1. En amont

Il faut prévoir :

— dans la publicité dont le musée fait l'objet, l'indication précise, en plus des jours et des heures d'ouverture, des voies d'accès et des moyens de transport public ;

- un fléchage, aussi visible et continu que possible, du ou des itinéraires conduisant au musée : pour le rendre plus immédiatement lisible, on utilisera éventuellement un signe, un logo que la publicité aura largement vulgarisé ;
- aux abords du musée, l'aménagement, en surface ou en souterrain, d'une aire de stationnement pour les véhicules ou, à défaut, la mise en place d'une signalisation indiquant clairement le chemin à suivre pour rejoindre le parking le plus proche ;
- aux abords de l'entrée elle-même, le dégagement d'espaces permettant aux visiteurs d'accéder sans gêne à celle-ci et, au besoin, de s'asseoir ainsi que de former, avant l'ouverture du musée, une file d'attente dont on ne négligera pas, en même temps que la localisation, la protection contre les intempéries ;
- si un jardin jouxte le musée, l'adaptation de son équipement pour la circulation et le repos à la fréquentation de l'établissement.

7.1.2.2. En aval

En aval, c'est-à-dire à partir du moment où, passés les points de contrôle, le visiteur pénètre dans les salles d'exposition, doivent lui être offerts, en prolongement ou en complément de sa réception proprement dite :

- la faculté de suivre sans s'égarer le cheminement recommandé ou, si plusieurs circuits lui sont proposés, celui qu'il aura choisi ; de se repérer facilement, de savoir à tout moment où il se trouve et, où qu'il se trouve, de gagner au plus court, si besoin, la sortie (ou une issue de secours).

Il n'est guère nécessaire d'insister sur le soin avec lequel sera étudié, testé et mis en place, dans toutes les parties du musée ouvertes au public, l'appareil signalétique indispensable à l'exercice de cette faculté, la moindre de ses qualités n'étant pas son homogénéité, et le moindre de ses avantages, la sécurité des visiteurs qui, sauf dans le cas des visites guidées, ne doivent à aucun moment éprouver la désagréable impression de perdre la liberté de se déplacer à leur gré dans les espaces qui leur sont ouverts ;

- des points de repos aussi nombreux et confortables que possible, dont certains, dans les grands musées, peuvent être jumelés avec des relais d'information et de documentation, voire avec une cafétéria si la taille et la fréquentation de l'établissement justifient qu'on ne se contente pas d'appareils distributeurs de boissons et de collations ;
- des installations sanitaires : toilettes et endroits où recevoir les personnes prises de malaise ;

— si le musée est de grandes dimensions et si ses collections, riches et variées, sont réparties entre plusieurs départements, des locaux où les scolaires, à proximité des pièces exposées, sont plus facilement préparés à entrer en contact avec elles et où ils peuvent se livrer plus aisément aux divers travaux qu'elles sont susceptibles de leur inspirer;

— toutes les commodités requises pour la visite des handicapés physiques et des personnes âgées

7.1.3. Réception

C'est évidemment la réception proprement dite qui constitue le temps fort de l'accueil des visiteurs. Situé au niveau de la rue, des jardins ou des parcs de stationnement, son espace est – idéalement – le seul (pour le public) à s'ouvrir directement sur l'extérieur, pour des raisons de sécurité ; d'accès libre et gratuit, fonctionnant de façon indépendante du reste du musée, dont il doit pouvoir être isolé, c'est de lui que partent et à lui qu'aboutissent les principaux axes de circulation interne : c'est là que sont rassemblés les structures et les équipements d'accueil les plus importants.

Programmés, cela va de soi, en fonction de l'affluence quantitativement prévisible et des types de public attendus, ces dispositifs contribuent de plus en plus de nos jours à la bonne – ou mauvaise – réputation du musée.

7.1.3.1. Formalités. Commodités matérielles

Certains dispositifs répondent, d'abord, aux formalités que le visiteur doit accomplir en pénétrant dans le musée et aux commodités matérielles qu'il doit alors y trouver :

— un espace où il lui est loisible, en entrant, de marquer un temps d'arrêt, d'accoutumance, et qui peut constituer, en même temps qu'un lieu de rendez-vous, une aire de repos, d'où sont facilement repérés les autres éléments de la réception ;

— des vestiaires : vestiaires classiques et, au besoin, casiers consignes (à installer dans un espace anti-explosion), aisément accessibles (prévoir les files d'attente à l'ouverture et à la fermeture du musée) ;

— des installations sanitaires : des toilettes, aussi proches que possible des vestiaires et sans ouverture directe sur le hall d'accueil ; une infirmerie, dans les établissements très fréquentés, ou, au moins, un local où peuvent être accueillis, avant d'être évacués, les visiteurs pris de malaise ou accidentés ;

— des **appareils téléphoniques**, des boîtes à lettres, des distributeurs de timbres, des tables ou des tablettes -écrivains (proches du point de vente des cartes postales) ;

— si un droit d'entrée est perçu, des caisses pour la distribution des billets ou des appareils distributeurs automatiques (files d'attente, ici aussi, à prévoir).

7.1.3.2. Dispositifs d'information

D'autres équipements – dont l'informatique accroît l'efficacité –constituent un dispositif d'information qui permet au visiteur de prendre rapidement connaissance, dans ses grandes lignes, du plan et, dans ses principales composantes, du contenu du musée, de la distribution des collections, des horaires d'accès, des fermetures de salles, de l'itinéraire à suivre (et à choisir si plusieurs sont proposés) :

— des panneaux, des écrans, des tables d'information, aux appareillages plus ou moins complexes mais toujours de la meilleure lisibilité, d'autant plus opérants qu'ils sont articulés sur une signalétique efficiente, sans variations graphiques ni discontinuités,à travers tout le musée ; équipements que peut compléter une salle audiovisuelle ;

— un comptoir d'hôtesse(s), situé au centre du dispositif se révélera, dans bien des cas, nécessaire ;

— un centre de documentation générale également, sur les collections et les disciplines auxquelles elles se rattachent, sur l'histoire du musée, du bâtiment qui l'abrite s'il s'agit d'un monument historique, etc., une information qui peut être d'ailleurs étendue aux autres établissements et activités culturels de la ville et de la région.

7.1.3.3. Librairie

Parmi les points de vente envisageables, la librairie – où le visiteur trouvera, en plus des catalogues, des guides, des cartes postales, des diapositives, des vidéocassettes attendus, les publications, les reproductions, les articles divers dont la nature du musée pourra recommander ou susciter la présence – requerra, quant à sa localisation et à son aménagement (y compris celui, à ne pas oublier,du stockage) une attention particulière.

7.1.4. Restaurant. Cafétéria

De même, si un restaurant ou une cafétéria, voire les deux, figurent au programme de l'accueil, leur emplacement – avant ou après les points de contrôle : des avantages et des inconvénients, dans l'un et l'autre cas, à bien peser, tout particulièrement du point de vue de la sécurité –, leurs liaisons de service, leur aération et l'évacuation des odeurs, le stockage des matériels, des denrées et des produits seront à étudier avec autant de soin que tout ce qui relève directement de la préparation des repas et du confort des consommateurs.

7.1.5. Accueils spécifiques

En plus de celles que nécessite l'accueil général, des dispositions spécifiques sont à prendre pour celui de trois formations ou catégories de public dont l'importance, dans la fréquentation contemporaine du musée, ne cesse de croître : les groupes d'adultes, les groupes scolaires et les handicapés physiques.

7.1.5.1. Groupes d'adultes

Ils sont constitués à leur arrivée au musée (touristes, membres d'associations culturelles, etc.) ou se forment sur place pour suivre une visite organisée, à des horaires prédéterminés, par l'établissement.

Pour éviter que leur accueil ne vienne perturber celui des visiteurs individuels, sont à prévoir :

— une ou plusieurs aires de regroupement et d'attente, dotées de sièges en conséquence et vers lesquelles une signalisation claire les dirigera ;

— sinon des vestiaires particuliers, du moins un cheminement propre aux groupes déjà constitués vers les vestiaires généraux ;

— Groupes scolaires

Aussi indépendant que possible de l'accueil général, le leur doit être, en tout cas, plus autonome que celui des groupes d'adultes :

— si une entrée particulière leur est réservée, elle ne doit pas desservir d'activités autres que celles destinées aux jeunes ;

— ceux-ci doivent également pouvoir disposer de points de rassemblement, de vestiaires, de sanitaires, voire d'un réfectoire (où ils pourront au moins prendre un repas froid apporté avec eux) qui leur soient propres ; de même, conçues pour eux, seront fort utiles une salle équipée pour la préparation de la visite, une bibliothèque conjugée avec un centre de documentation auquel l'informatique ne peut que conférer plus d'attrait ;

— quant aux ateliers dans lesquels les scolaires peuvent se livrer aux travaux inspirés par les collections, s'il n'est pas envisageable de les rapprocher, comme indiqué au paragraphe 3.1.2, des salles d'exposition, à tout le moins doit-on leur trouver une place dans le musée, en un endroit aisément accessible à partir de l'entrée.

8. Les différents niveaux

Synthèse :

Après avoir défini la planimétrie et la volumétrie du projet reste maintenant à définir les manières et méthodes d'intégration des techniques sans perturber pour autant l'aspect architectural.

9. Les Exigences techniques du projet « diagnostique » :9.1. Interventions techniques sur l'état structurel existant du bâtiment :

Au vu du grand éventail de techniques applicables aux interventions de réhabilitation structurelle des bâtiments de l'architecture méditerranéenne datant du XIX^{ème}, XX^{ème} siècle, il convient d'énoncer quelques principes généraux qui guideront le choix de la technique appropriée en fonction de notre cas d'étude.

10. Les principes généraux :

- **Connaissance et adaptation au contexte technologique du lieu :**
- **Considération globale des répercussions de l'intervention :**
- **Clarté de l'approche mécanique et structurelle :**

La restauration de la capacité portante initiale de l'élément à réhabiliter.

L'augmentation de la capacité portante de l'élément sur lequel nous intervenons, qui équivaut généralement au renfort de l'élément endommagé.

Le remplacement fonctionnel de l'élément par un nouvel élément assumant entièrement la capacité portante requise, sans retirer nécessairement l'élément à réhabiliter.

La restauration de la capacité portante initiale de l'élément à réhabiliter. Il s'agit, de fait, de ce que nous interprétons habituellement comme étant la réparation de l'élément endommagé.

L'augmentation de la capacité portante de l'élément sur lequel

Considération globale des répercussions de l'intervention

L'augmentation de la capacité portante de l'élément sur lequel nous intervenons (renfort de l'élément endommagé)

Après repérage des pathologies les plus récurrentes affectant les différentes typologies Structurelles, une série de remèdes qui sont le plus souvent des renvois aux règles d'arts sont proposés.

De ce fait, nous énoncerons nos recommandations sous formes d'étapes, mentionnées en partie dans un tableau pour les opérations qui visent les murs en pierre, les planchers, et la structure en béton armé.

9.2. Conditions d'expositions des collections

Dans les espaces d'exposition – comme d'ailleurs dans les réserves – les collections sont menacées par des dangers qui leur font courir des agents physiques, chimiques ou organiques de dégradation tels que les vibrations, les impuretés atmosphériques, la lumière, l'humidité et la température. Pour les prévenir, des dispositions sont à prendre dès la conception du projet architectural.

9.2.1. Impuretés atmosphériques

Ce sont celles apportées par la pollution proprement dite (hydrogène sulfuré, acide sulfurique, acide carbonique, etc., dans les grandes villes et les régions industrielles ; cristaux chlorurés en suspension dans l'air, dans les régions maritimes, etc.), mais aussi les poussières qui salissent, détériorent par abrasion, véhiculent des agents bactériologiques.

Ainsi pourront être recommandées des études de dynamique des fluides pour l'agencement et l'aménagement des espaces intérieurs, le filtrage de l'air par conditionnement général du bâtiment, que complétera éventuellement l'installation, aux entrées, de systèmes d'absorption des poussières, en même temps que de l'humidité qui accroît les effets de la pollution. Il va sans dire qu'est à proscrire, dans la construction comme dans l'aménagement, l'emploi de matériaux – tels certains bétons –générateurs de poussière.

9.2.2. Lumière

Qu'ils soient d'origine naturelle ou artificielle, qu'ils soient visibles ou invisibles, les rayonnements font subir, on le sait, des altérations plus ou moins fortes (jaunissement, dessèchement, décoloration, destruction) aux objets qu'ils frappent.

La gravité des altérations, on ne l'ignore pas non plus, est tout à la fois fonction de l'intensité de l'éclairage, de la durée de l'exposition et de l'aptitude des matériaux constituant à absorber l'énergie. Particulièrement sensibles aux radiations sont les objets qui contiennent des matières organiques, c'est-à-dire la majeure partie des collections : seuls offrent une faible sensibilité les pierres, les céramiques, les métaux et alliages ; certaines pièces, telles que les dessins et

les aquarelles, ne peuvent être exposées que temporairement et au prix de sévères précautions.

Les sources de lumière (tubes fluorescents, lampes à incandescence, lampes à cycle d'iode, spots, lumière du jour contrôlée) et les éclairages, calculés en lux, donnent ainsi lieu aujourd'hui à des recommandations précises : 150 à 200 lx pour les objets sensibles, peintures notamment ; 50 à 80 lx pour les très sensibles, tapisseries, dessins, spécimens d'histoire naturelle, etc. (Il s'agit, remarquons-le, de seuils peu élevés, la lumière du jour normale pouvant dépasser 10 000 lx).

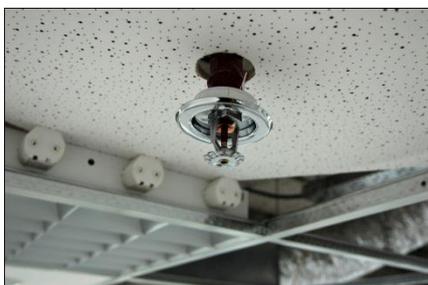
9.2.3. Humidité et température

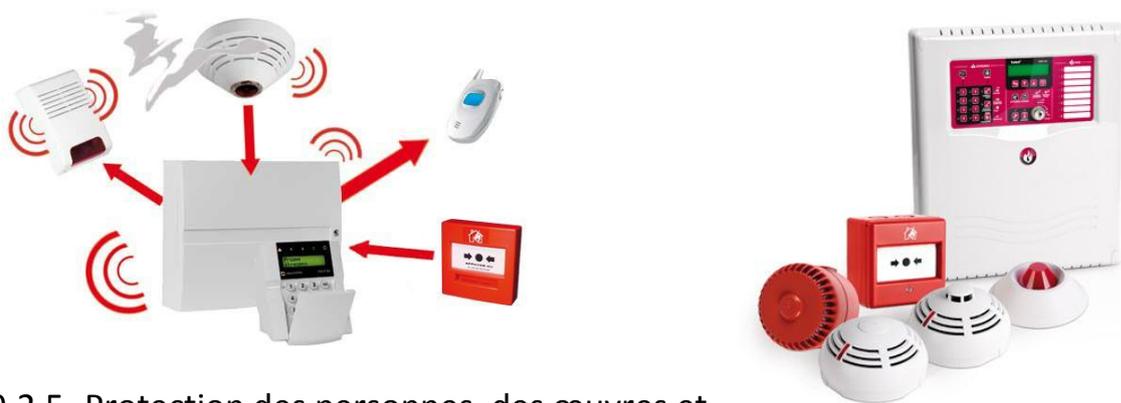
Dangereux, eux aussi, pour les collections quand ils ne sont pas contrôlés, ces phénomènes constituent un tout, en raison de leur étroite relation naturelle. On sait également qu'il n'est pas de bonne conservation sans une ambiance climatique relativement constante : les fluctuations brusques, hygrométriques ou thermiques, sont beaucoup plus dangereuses que les variations lentes de même amplitude. D'une manière générale, on retiendra comme norme de conservation pour l'humidité relative : $55 \pm 5 \%$; pour la température : 18 ± 2 °C.

Est-il besoin d'insister sur le soin avec lequel, il y a intérêt à limiter les ouvertures et à tenir compte de leur orientation ; à assurer l'isolation thermique par des murs à plusieurs épaisseurs et des doubles vitres ; à employer des matériaux propres à absorber le chocs climatiques, hygroscopiques en climat sec, hydrofuges en climat humide.

9.2.4. Sécurité contre l'incendie et le vol ;

De la sécurité – l'un des maîtres mots de la muséologie – il a déjà été à plusieurs reprises question à propos de l'organisation des espaces dans lesquels circule le public ; et elle ne sera pas absente des recommandations qui seront présentées pour la programmation des autres parties du musée. S'agissant, ici, des salles d'expositions, il ne paraît pas inutile de préciser un certain nombre de mesures (valables, au reste, pour les autres locaux) dont la prise en compte ne saurait être négligée dans l'élaboration du projet architectural.





9.2.5. Protection des personnes, des œuvres et

_ Il faut apprécier, à l'évidence, le comportement au feu de tous les matériaux et de tous les éléments qui en sont dérivés : plus ou moins grande combustibilité, stabilité mécanique, étanchéité aux flammes, absence d'émission de gaz inflammables du côté non exposé, etc.

_ Il faut mettre en place des systèmes, éventuellement couplés, de détection (ionique, optique, thermostatique, thermo vélocimétrique, etc.) et d'extinction automatiques : le maître d'œuvre, secondé par un organisme agréé ou un ingénieur-conseil, doit connaître leurs principales caractéristiques en élaborant son parti ; de même devra-t-il être en mesure de prévoir, dès que possible, la localisation d'installations fixes telles que bornes, bouches d'incendie, colonnes sèches, réservoirs, robinets armés, voire, à la limite, celle d'appareils mobiles tels que les extincteurs. La fiabilité de ces équipements dépend, pour une bonne part, de leur distribution ; mais, parfaitement visibles et aisément accessibles, ils ne doivent pas pour autant nuire à la qualité de l'exposition : la solution de cet embarrassant problème sera d'autant moins difficile que l'architecte, de son côté, ne l'aura pas ignoré ;

_ Pour limiter l'extension d'un incendie, il faut compartimenter les locaux au moyen de portes coupe-feu obturant les ouvertures intérieures de grandes dimensions : le montage de ces portes, dans la construction desquelles ne peuvent entrer que des matériaux homologués, doit répondre à des normes précises, plus ou moins contraignantes ;

_ Il faut prévoir des issues et des cheminements de secours, enfin, pour faciliter en cas de sinistre l'évacuation des personnes et des collections : leur localisation est à étudier avec autant de soin et en même temps que le schéma de la circulation normale.

9.2.6. Protection contre le vol et les déprédations

Parmi les mesures à prendre pour protéger contre le vol et les déprédations, bon nombre – à dire vrai, les plus importantes –ressortissent, nous l'avons déjà vu incidemment, à l'organisation des espaces d'exposition : points de contrôle efficaces, à la sortie (sortie de secours comprise) comme à l'entrée de ces espaces ; étanchéité vers l'extérieur et vers les parties non publiques du musée ; dégagements assurant la fluidité de la circulation ; calibrage du volume des salles en fonction du nombre et des dimensions des œuvres à y exposer, permettant notamment d'éviter la multiplication des épis ;élimination des recoins, des culs-de-sac dont la surveillance est malaisée ; ouverture, à l'inverse, sous des angles variés, de perspectives qui en favorisent l'exercice...

À de telles dispositions une nouvelle construction se prête plus aisément, cela va de soi, qu'un édifice ancien, surtout si les structures internes de celui-ci et leur décor revêtent un caractère historique.

De toute manière, dans un cas comme dans l'autre, il appartient au maître d'œuvre de prévoir dans son projet :

- la protection renforcée de certains points de passage, dont la fermeture hermétique, au besoin télécommandée, permet d'isoler tout ou partie de la zone d'exposition ; celle des locaux abritant les collections les plus précieuses, les trésors (dont les portes blindées peuvent en même temps constituer des coupe-feu) ;
- l'encastrement (recommandé par la sécurité mais aussi, dans certains cas, par la climatisation ou la scénographie) de vitrines murales, dont certaines, constituant des volumes clos de grandes dimensions, peuvent ne s'ouvrir que sur des espaces de service,non publics ;
- l'emprise au sol des vitres non encastrées, des socles et des présentoirs, afin que puissent être déterminés, sur leur pourtour,les espaces contrôlables de stationnement et de circulation ;

— la mise en place de dispositifs d'alarme (radars, détecteurs sur portes et fenêtres, barrières infrarouges, caméras de télévision, postes téléphoniques réservés aux transmissions de sécurité, boîtiers d'alarme interconnectés, etc.) dont l'appareillage, infrastructures et câblage, ne saurait être, en raison de ses incidences architecturales, programmé après coup ni sans le concours d'experts- conseils.

Conclusion :

Entre le passé et le futur, il y a toujours le présent qui change continuellement et qui Constitue la seule base de notre action »

L'architecture représente l'évolution de l'homme à travers le temps, une évolution qui reflète Son idéologie, son mode de vie, ses objectifs et ses besoins.

Un projet d'architecture n'est jamais fini, il peut être remis en cause dans le but d'une recherche constante de la perfection.

Le musée d'art et d'histoire répond à la problématique, il intègre la poudrière dans la ville de Ain Témouchent et contribuera à la récupération de l'identité de la ville ainsi que l'amélioration de l'image de la ville et l'enrichissement de la mémoire collective de la société et rende le centre-ville plus attractif et plus animé et rendre ce dernier a main ouverte vert le monde

Résumé

La valorisation de patrimoine des 19^{ème} et 20^{ème} siècle est devenue un sujet d'actualité, vu son rôle prépondérant dans le développement des villes sur plusieurs plans, ce patrimoine n'est pas seulement une charge, il est un atout majeur pour l'attraction des territoires, un facteur important de développement d'activités.

En Algérie, ce patrimoine occupe une partie non négligeable de notre parc immobilier et contribue fortement à la définition de l'image urbaine de nos villes. Il se localise beaucoup plus dans les centres anciens, cette tranche de ce patrimoine est délaissée, abandonnée et en voie d'extinction à cause de plusieurs raisons, affectée négativement sur l'image de ces centres conduisant à un déséquilibre dans le dynamisme des cœurs civiques.

Dans cette perspective la présente recherche est une contribution à la connaissance et la stratégie de la valorisation de ce patrimoine des 19^{ème} et du 20^{ème} siècle et son rôle dans le dynamisme des centres urbains, à travers des aménagements urbains intégrant des opérations de reconversion, réhabilitation, et de réaménagement.

Dans cet égard, le centre-ville d'Ain Temouchent recèle un riche patrimoine du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle, un cas d'étude comporte toutes les qualités suscitant notre intérêt.

Ainsi l'étude va porter sur la Mairie « Hotel de Ville » pour une nouvelle vocation, redonner vie à ce bâtiment situé au centre de la ville, porteur d'une grande valeur historique, Culturelle et qui expose un riche potentiel sur le plan architectural et urbain, valorisant l'image du centre-ville.

Mots clés : Patrimoine 19^{ème} 20^{ème} siècle, mise en valeur, aménagement urbain, l'attractivité, reconversion, réhabilitation.

Summary

The valuation of heritage of the 19th and 20th century has become a hot topic, given its leading role in the development of cities on several levels, this heritage is not only a burden, it is a major asset for the attraction of territories, an important factor in the development of activities.

In Algeria, this heritage occupies a significant part of our housing stock and contributes significantly to the definition of the urban image of our cities. It is located much more in the old centers, this slice of this heritage is abandoned, abandoned and in way of extinction because of several reasons, negatively affected on the image of these centers leading to an imbalance in the dynamism of the civic hearts.

In this perspective the present research is a contribution to the knowledge and the strategy of the valorization of this 19th and 20th century heritage and its role in the dynamism of urban centers, through urban development integrating reconversion, rehabilitation, and redevelopment.

In this regard, the city center of Ain Temouchent has a rich heritage of the 19th and 20th century, a case study includes all the qualities arousing our interest.

Thus the study will focus on the City Hall "Hotel de Ville" for a new vocation, revive this building located in the center of the city, carrying a great historical value, Cultural and exhibiting a rich potential on the architectural level and urban, enhancing the image of the city center.

Keywords

Heritage 19th 20th century, enhancement, urban development, attractiveness, reconversion, rehabilitation.

ملخص

أصبح تقييم التراث في القرنين التاسع عشر والعشرين موضوعاً ساخناً ، نظراً لدورها الرائد في تطوير المدن على عدة مستويات ، هذا التراث ليس محبباً فقط ، بل هو أحد الأصول الرئيسية لجذب الأقاليم ، وهو أمر مهم عامل في تطوير الأنشطة. في الجزائر ، يحتل هذا التراث جزءاً كبيراً من مخزوننا السكني ويساهم بشكل كبير في تعريف الصورة الحضرية لمدينتنا. وهي تقع أكثر بكثير في المراكز القديمة ، وقد تم التخلي عن هذه الشريحة من هذا التراث ، والتخلي عنهما وطريقة الانقراض بسبب عدة أسباب ، تأثرت سلباً على صورة هذه المراكز مما أدى إلى اختلال التوازن في ديناميكية القلوب المدنية. من هذا المنظور ، يعد البحث الحالي مساهمة في المعرفة واستراتيجية ترميم تراث القرن التاسع عشر والقرن العشرين ودوره في دينامية المراكز الحضرية ، من خلال التنمية الحضرية التي تتضمن إعادة الاندماج وإعادة التأهيل وإعادة التطوير. في هذا الصدد ، يمتلك مركز مدينة عين تموشنت تراثاً غنياً من القرنين التاسع عشر والعشرين ، وتشمل دراسة الحالة جميع الصفات التي تثير اهتمامنا. وهكذا ستركز الدراسة على فندق المدينة من أجل مهنة جديدة ، وإحياء هذا المبنى الواقع في وسط المدينة ، والذي يحمل قيمة تاريخية كبيرة ، ثقافية وإمكانات غنية على المستوى المعماري والحضري ، وتعزيز صورة وسط المدينة.

الكلمات الدالة

التراث 19 القرن 20 ، وتعزيز والتنمية الحضرية والجاذبية ، وإعادة التحويل ، وإعادة التأهيل.